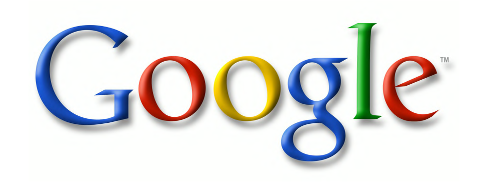
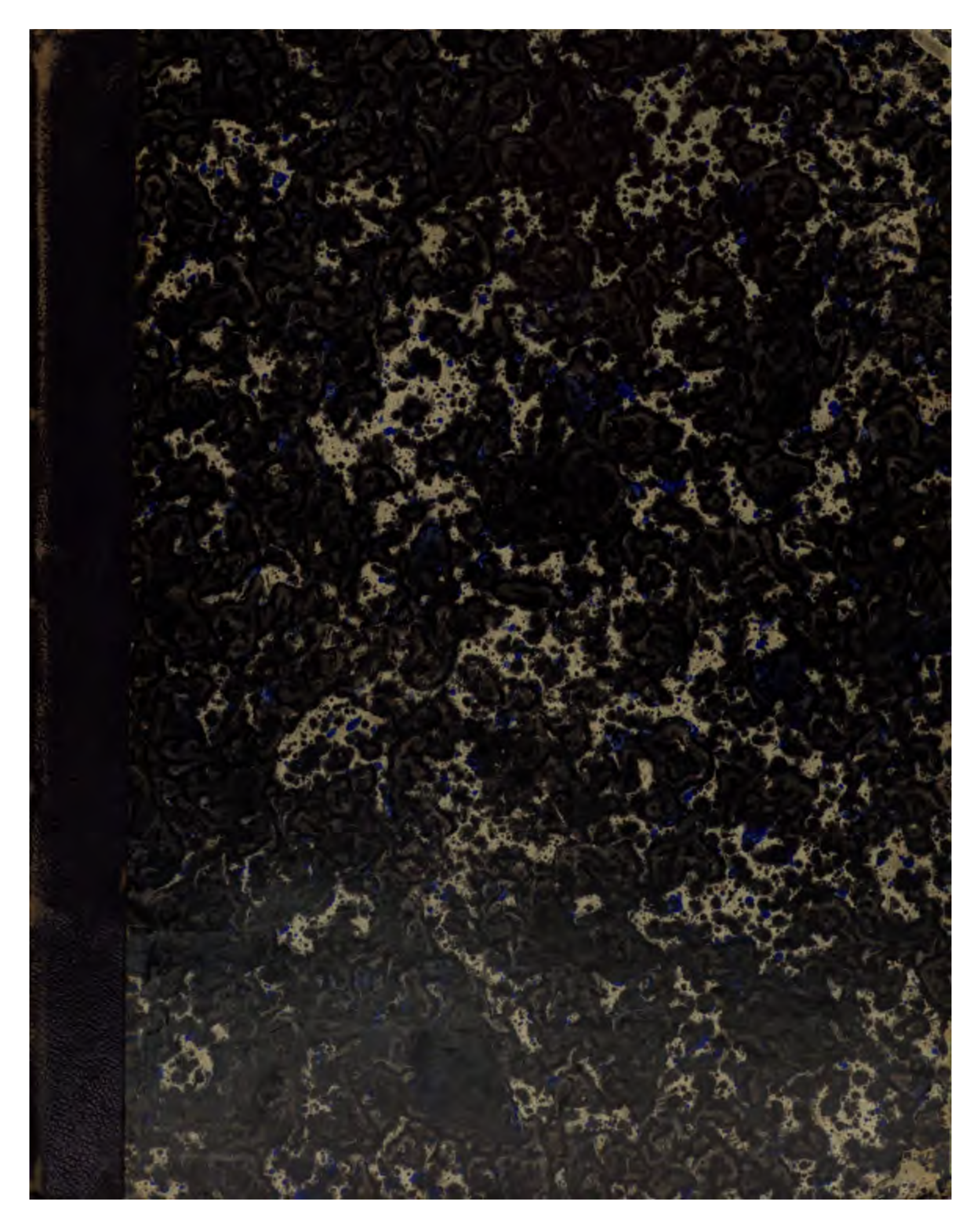
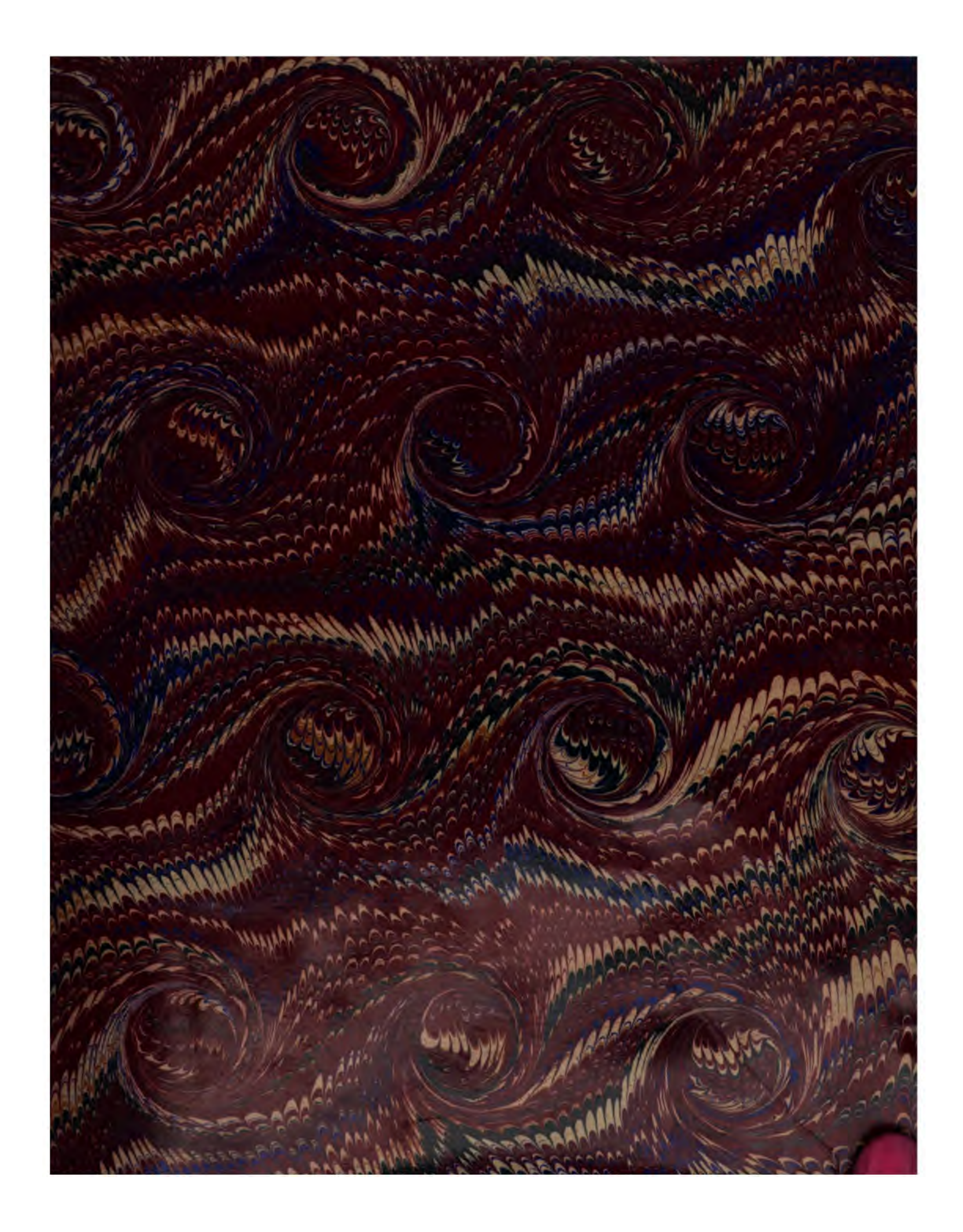





22 l 27
TAYLOR INSTITUTION
DOMINUS ILLUMINATIO MEA



22 l. 27

L'HISTOIRE

DE

MADAME LA MARQUISE

DE

POMPADOUR

PAR

MADEMOISELLE DE FAUQUES

réimprimée d'après l'édition originale de 1759

AVEC

UNE NOTICE

sur le livre et son auteur



PARIS

LE MONITEUR DU BIBLIOPHILE

34, RUE TAITBOUT, 34

—

1879

14121

L'HISTOIRE

DE

MADAME LA MARQUISE

DE POMPADOUR

L'HISTOIRE

DE

MADAME LA MARQUISE

DE

POMPADOUR

PAR

Mademoiselle de FAUQUES

réimprimée d'après l'édition originale de 1759

AVEC

UNE NOTICE

sur le livre et son auteur



PARIS

LE MONITEUR DU BIBLIOPHILE

34, rue Taitbout, 34.

—

1879



NOTICE

I



L y a peu de livres plus difficiles à trouver que celui que nous réimprimons ici — du moins quant à l'édition française — car les versions anglaises et allemandes se rencontrent plus fréquemment. Aucune des bibliothèques publiques de Paris ne le possédait il y a quelques jours encore. La Bibliothèque nationale n'a que les éditions étrangères et l'Arsenal — ce qui nous a fort surpris, sachant avec quel soin et quelles facilités exceptionnelles le marquis de Paulmy recueillait les ouvrages supprimés de ce genre, — l'Arsenal ne le possède sous aucune forme. MM. de Goncourt qui ont tout

connu et tout collectionné de ce qui concerne leurs travaux, ne parlent que de l'édition anglaise, et M. Campardon, dans son excellente histoire de Mme de Pompadour, ne le cite même pas. C'est sur la double édition originale publiée, supprimée, réimprimée et supprimée de nouveau dans la même année 1759, et que la Bibliothèque de la Ville de Paris vient d'avoir la bonne fortune de trouver d'un seul coup chez un bouquiniste inconscient, que nous publions cette réimpression.

Quelques mots d'abord sur l'auteur — non avoué, bien entendu — de cette chronique scandaleuse. Son nom nous a été officiellement révélé par le duc de Nivernais, ambassadeur de France en Angleterre à cette époque. Marianne-Agnès de Fauques, naquit vers 1720, à Avignon, et mourut probablement à Londres, où elle vivait encore en 1777. Condamnée par ses parents à embrasser la vie religieuse malgré sa répugnance et ses protestations, Mlle de Fauques, dont le cœur indépendant et passionné brûlait de tout autres feux que de ceux de l'amour divin, ne put se faire à l'existence du cloître ; au bout de dix ans, elle se sauva bravement, au grand scandale du monde et de sa famille qui refusa tout net de la recevoir. L'Église fut plus

indulgente ; jugeant sans doute la perte peu regrettable, elle lui rendit la liberté qu'elle avait su prendre, en la relevant de ses vœux. Désormais sans protecteurs, Mlle de Fauques vint à Paris où les indiscrétions nous apprennent que cette vigne folle rencontra plus d'un ormeau ; appuis plus nombreux que solides, hélas ! car ils se dérobèrent successivement ! Si bien que, trop édifiée sur la légèreté française, elle voulut essayer de la gravité anglaise et suivit à Londres un jeune insulaire qui ne tarda pas à la délaisser comme les autres. Bientôt, l'âge aidant ou plutôt exigeant, elle prit le sage parti de ne plus compter que sur elle-même et de demander à ses talents littéraires des moyens d'existence que ses charmes n'assuraient plus.

Elle avait souvent changé de titre comme d'attachements, et se fit connaître à Londres sous le nom de Mme de Vaucluse et de Mme de La Cepédès. Elle finit, dit-on, par épouser un Prussien ; nous ne connaissons pas le vocable de cette dernière incarnation.

On cite parmi ses ouvrages : *Abassaï*, histoire orientale, 1753, 2 vol. in-12. — *Les Contes du Sérail*, traduits du turc, 1753, inspirés sans doute par l'influence de *son ami* avoué le célèbre orientaliste Willam Jones. —

Les Préjugés trop bravés et trop suivis. 1755, 2 vol., probablement en manière d'examen de conscience et de *meâ culpâ*. « *Les Préjugés* « *trop bravés et trop suivis*, dit la correspon- « dance de Grimm, est un nouveau roman fort « mauvais de Mlle de Fauques, à qui nous de- « vons le *Triomphe de l'Amitié* et d'autres « mauvais romans dans lesquels les sots disent « qu'il y a de l'esprit. » — Ce *Triomphe de l'Amitié* qui pourrait être plus justement intitulé le *Triomphe de l'Amour*, a été jugé digne de figurer dans la *Bibliographie érotique* du comte d'I***. Constatons, à ce propos, que, par suite d'une inexplicable confusion, cette bibliographie, estimable d'ailleurs, attribue notre histoire de la marquise de Pompadour à une demoiselle Pillemont, ex-religieuse, dont le mari aurait été non pas Prussien comme celui de notre héroïne, mais agent de change et pendu.

Mlle de Fauques a composé aussi quelques ouvrages anglais qui eurent un certain succès, sans doute grâce au concours de ses collaborateurs *in utroque genere*.

Un critique que l'on ne saurait soupçonner de trop d'indulgence pour l'ex-religieuse défroquée, l'abbé Sabathier de Castres, apprécie son

talent en ces termes : « Dans ses ouvrages, qui « ne sont que des romans, Mlle de Fauques a « plus consulté l'imagination que la nature ; « mais on ne peut lui refuser de l'esprit et du « talent pour écrire. »

II

L'Histoire de madame la marquise de Pompadour parut en Hollande vers la fin de l'année 1759. L'ouvrage était annoncé comme traduit de l'anglais, ce qui est peut-être exact, car la *bibliographie biographique* d'Œttinger signale une édition anglaise de 1758 qui se trouverait à la bibliothèque Bodléienne (1). Néanmoins tous les bibliographes s'accordent à considérer cette traduction comme supposée et à tenir pour originale la version française. Il paraît certain cependant, d'après le témoignage de la Harpe et de M. de la Porte, que La Place aurait été chargé par Mme de Pompadour, dès l'apparition du pamphlet, d'en faire une tra-

(1) M. J. Cousin a pris la peine d'écrire à Oxford pour avoir des renseignements sur l'exemplaire en question. L'indication d'Œttinger est fausse; il n'existe pas à la bibliothèque Bodléienne.

duction française dont le manuscrit aurait été retrouvé dans l'inventaire de M. de Marigny, frère de la marquise, et retiré du scellé par ordre de Louis XVI, le 15 mars 1782. C'est en récompense de ce service discret que La Place aurait obtenu le privilége du *Mercure* qu'il conserva jusqu'en 1764. Quelle apparence que l'on eût demandé à La Place cette traduction s'il eût existé une première édition française ?

Si donc l'anecdote n'est point controuvée, il est certain que la version française ne fut publiée qu'après coup ; mais peut-être La Place fut-il employé non pas à la production mais à la suppression du pamphlet. Quoi qu'il en soit, il est certain que la marquise s'en émut et que M. d'Affry, ambassadeur de France en Hollande, reçut l'ordre de le faire disparaître avec rigueur. L'auteur des lettres apocryphes de M[me] de Pompadour, publiées en 1774, interprète ainsi la correspondance de l'ambassadeur et de la favorite à ce sujet :

La Haye, 25 décembre 1758.

Madame,

« Il y a en Europe environ un million de gens, qui « passent leur temps à écrire, et dans ce nombre il y « en a tout au plus trois cents qui fassent ce métier

« dans l'intention d'instruire ou d'amuser par des lec-
« tures agréables ou décentes. Le reste écrit pour avoir
« du pain et des souliers. C'est de la plume d'un de
« ceux-ci qu'est sortie l'infâme rhapsodie que je prends
« la liberté de vous adresser. Le famélique barbouil-
« leur a eu l'audace d'y attacher votre nom, pour lui
« donner quelque valeur. Mais tout ce qu'elle contient
« est d'une fausseté si manifeste que vous ne devez pas
« en être affectée un moment, et je ne crois ni vous
« déplaire ni vous faire ma cour en vous la faisant par-
« venir. J'essaierai bien d'en empêcher la vente ou d'en
« retirer tous les exemplaires; mais il faut compter que
« l'édition supprimée en ferait paraître dix autres. »

Mme de Pompadour répond :

« *J'ai déjà ouï parler de cette belle histoire de la*
« *marquise de Pompadour qui se débite en Hollande.*
« Je soupçonne, comme vous, qu'elle vient d'Angleterre
« parce qu'elle est pleine de mensonges palpables, de
« bêtises et d'injures grossières. Quoi qu'il en soit, s'il
« est possible de supprimer ce beau livre, je n'en
« serai pas fâchée pour l'amour de la vérité, qu'il faut
« considérer en toutes choses. »

Malgré le zèle déployé par l'ambassadeur, un exemplaire au moins échappa comme toujours et, la proscription aiguisant le succès, donna naissance à toute une famille d'éditions polyglottes qui n'en sont pas moins devenues fort rares elles-mêmes. On en connaît au moins deux

anglaises en 1758 (?) et 1759, et trois allemandes, 1759 et 1766, ces dernières à la bibliothèque de Leipzig et à la Bibliothèque Nationale. Quant aux deux traductions, ou éditions originales françaises, elles sont, ainsi que nous l'avons dit, de la plus insigne rareté.

Nous en voyons figurer, sur le catalogue Leber, n° 2273, un exemplaire qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque de Rouen; mais, à Paris, la Bibliothèque de la ville seule les possède. Toutes deux sont imprimées la même année en Hollande sous la même rubrique : *Londres, aux depens de S. Hooper, à la tête de César*, 1759. 2 parties en 1 vol. in-12. La première a 160 pages, et la seconde, en plus gros caractères, 184. D'ailleurs, les *coquilles* et les *lapsus* se reproduisent scrupuleusement de l'une en l'autre.

L'attribution à Mlle de Fauques, sans être précisément de notoriété publique, n'a jamais été contestée. Dès 1763, le duc de Nivernais écrivait au duc de Praslin, à propos d'un autre écrit poursuivi :

« Ce que j'ai fait de perquisitions... me con-
« duit à croire qu'il est l'ouvrage de deux Fran-
« çaises qui sont ici, l'une desquelles est une

« certaine Mme de Vaucluse, auteur des *Mé-*
« *moires de Mme de Pompadour...* »

L'exemplaire anglais de la Bibliothèque nationale porte cette note manuscrite reproduite par Barbier, et répétée depuis par tous ses copistes : « Cet ouvrage est *d'une demoiselle* « *Fauque*, ci-devant religieuse, qui après s'être « fait connaître à Paris par quelques poésies, « quelques romans assez médiocres, et surtout « par ses galanteries, passa en Angleterre où « elle épousa, dit-on, un officier prussien. Ce « livre ayant été traduit du français en anglais « et d'abord imprimé en Hollande, M. le comte « d'Affri acheta l'édition par ordre du roi, ce « qui n'a pas empêché cet exemplaire d'échap- « per à ses recherches et de tomber, par le « plus grand des hasards, dans les mains de « gens qui n'en connaissaient pas la valeur, « ensuite dans celles de M. D. L... »

Terminons par une appréciation de Voltaire qui suffit pour classer l'*Histoire de Mme de Pompadour* bien au-dessus des nombreux libelles publiés au XVIIIe siècle contre la favorite : « Ce n'est pas — écrit-il à M. Bertrand, le « 2 janvier 1760 — ce n'est pas une affaire de « vertu que trois éditions faites en Angleterre

« de la vie de Mme de Pompadour. La moitié
« de l'ouvrage est un tissu de calomnies, mais
« ce qu'il y a de vrai fera passer ce qu'il y a de
« faux à la postérité. »

MM. de Goncourt, confirmant ce jugement, ont qualifié ce curieux document de « seule histoire véritable de Mme de Pompadour, écrite de son vivant. » Puisqu'il a mérité, sous de tels auspices, ses petites entrées dans l'histoire, nos lecteurs penseront sans doute comme nous qu'il méritait doublement, à titre d'intérêt historique et d'insigne rareté, ses grandes entrées dans le *Moniteur du Bibliophile*.

L. F.

P. S. — Grâce à une obligeante communication de M. Bachelet, bibliothécaire de la ville de Rouen, nous avons pu constater que l'édition appartenant à cette bibliothèque, et conforme à la seconde indiquée par Barbier (*189 pages*), diffère de celles de la Bibliothèque de la ville de Paris en 160 et *184 pages, cette dernière non encore signalée*. Ce sont donc *trois* éditions françaises de la même date, qui auront été détruites successivement par les soins de l'ambassadeur.

L'HISTOIRE

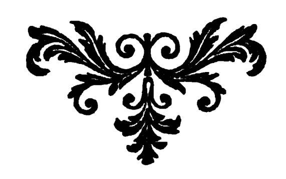
DE

MADAME LA MARQUISE

DE POMPADOUR

traduite de l'Anglois.

PREMIÈRE PARTIE



A LONDRES
aux dépens de S. Hooper, à la tête de César.
MDCCLIX.

L'HISTOIRE

DE

MADAME LA MARQUISE

DE

POMPADOUR

PREMIÈRE PARTIE



'HISTOIRE d'une personne qui a joué et qui joue encore dans le monde un rolle aussi distingué que Madame de Pompadour, a été regardé, depuis longtemps, comme un des principaux objets de la curiosité. C'est pour la satisfaire, en quelque façon, que cette brochure se présente au public. On n'y a point fait les frais d'un ennuieux préambule, pour prévenir les lecteurs en sa faveur. C'est à la manière dont le dessein est éxécuté, à fixer le degré d'estime qu'elle mérite.

Le père de cette célèbre personne étoit boucher aux Invalides et se nommoit Poisson. Peu de tems après son mariage, il fut mis en justice pour cause de viol; mais il eut le bonheur de se dérober à ses rigueurs en prenant la fuite: il ne fut pendu qu'en effigie. Il resta hors du Roïaume jusqu'à ce que

que, par l'entreprise de Madame de Pompadour, ou, du moins, en sa considération, il lui fut permis d'y rentrer.

Sa mère qui étoit une des plus belles femmes qu'il y eut en France, ne s'abandonna point, en l'absence de son mari, à une vaine et inutile tristesse. Elle chercha à se consoler de sa perte, dans les bras de deux amants déclarés dont tout Paris savoit qu'ils l'entretenoient. Ces deux amants étoient M. Paris de Montmartel et M. Le Normant de Tourneau, emploiés tous deux dans les revenus de l'Etat. Quand une femme est capable d'agréer les services de deux hommes à la fois, il est difficile d'imaginer qu'elle se fasse un scrupule d'en mettre plusieurs dans sa confidence. Aussi, dit-on que madame Poisson ne fut rien moins qu'avare de ses faveurs.

Pendant l'éloignement de son mari, elle accoucha d'une fille qui est aujourd'hui la fameuse madame de Pompadour. Quelque compte qu'elle eut voulu faire, il ne lui auroit pas été possible de faire passer cet enfant pour un ouvrage de son mari. Messieurs Paris et Le Normant prétendirent tous les deux à l'honneur d'en être les pères. Quoiqu'ils fussent connus pour être ses galants, des recherches un peu soigneuses les auroient peut-être privés l'un et l'autre de l'honneur auquel ils aspiroient.

Cependant, madame Poisson donna ici la préférence à M. Le Normant; et il semble qu'elle ne le

fit pas sans de très bonnes raisons. Elle lui fit accroire qu'il était le vrai père de cet enfant; et la preuve qu'il en fut persuadé, est qu'il se chargea avec joie de tous les soins que la qualité de père lui imposoit.

Elevée sous ses yeux et sous sa direction, on ne négligea rien de tout ce qui pouvoit lui donner la plus belle et la plus parfaite éducation. La danse, la musique et la peinture l'occupèrent tour à tour. Elle y montra toujours des talens supérieurs et ses grâces ajoutoient infiniment à ce que ces beaux arts ont de séduisant. On n'avoit jamais rien vu de plus aimable que sa personne, ni de plus charmant que la vivacité de son naturel. Quand même M. Le Normant n'auroit pas été prévenu de l'idée qu'elle étoit sa fille, sa beauté, la peine même qu'il se donnoit à la former, et surtout les succès brillants qui couronnoient cette peine, n'auroient pas manqué de lui inspirer des sentiments pour elle. Sa tendresse s'accrut à un tel degré qu'il songea de bonne heure à la placer, et d'une façon qui ne permit point de douter qu'il en faisait autant de cas que si elle eut été sa fille légitime.

Ses charmes naissants lui firent faire bien des conquêtes et le jeune Le Normant d'Estiolles, neveu de celui qui joue ici le personnage de père, se trouva de ce nombre. Le libre accès et les liaisons intimes qu'il avoit dans la maison d'un si proche parent, lui procurèrent très souvent le plaisir de voir la jeune Poisson. Il ne la vit pas impunément.

Les attraits séduisants qui brilloient dans cette beauté à la première fleur de son printems; les grâces répandues sur sa personne et les perfections qu'elle avait puisées dans la plus belle éducation possible, captivèrent bientôt son cœur et lui firent perdre sa liberté. Comme ses vues n'avoient rien que d'honnête, il ne lui fallut pas de grands efforts pour s'en ouvrir à son oncle, quoiqu'il désespérat d'obtenir jamais le consentement de son père, pour un mariage contre lequel il y avoit tant d'objections à faire.

Le tendre amour de l'oncle pour la jeune Poisson, le fit bientôt passer, pour ce qui le regardoit, sur toutes les difficultés qui sembloient s'opposer à la passion et aux vues du neveu. Il ne s'agissait donc plus que de gagner le père du jeune homme; Mais, comment s'y prendre? La chose n'étoit assurément pas facile. Cependant on en vint à bout. Les offres de M. Le Normant qui promit de donner d'abord la moitié de ses biens au jeune époux et de lui en laisser l'autre moitié après sa mort, inspirèrent au père le parti qu'il devoit prendre. Il craignit que ces avantages ne passassent avec la fille en question, dans une autre famille; et cette crainte, jointe aux vives instances, aux sollicitations pressantes de son fils, fit qu'il écouta et accepta la proposition. Ainsi ce jeune couple fut uni par les liens du mariage; et voilà mademoiselle Poisson devenue madame d'Estiolles.

Il ne paroit pas qu'on ait trop consulté son cœur

dans toute cette affaire, M. Le Normant d'Estiolles n'avoit rien de revenant. Il étoit petit et sa figure assès malheureusement tournée ne pouvoit guères en imposer. Cependant, s'il est des qualités qui puissent remplir dans un homme le vuide d'un mérite personel, et faire impression sur le cœur d'une fille, il est sûr qu'il avoit sujet d'espérer de s'en rendre maître. Chès lui la qualité de mari ne fit aucun tort à celle d'amant. Ses biens étoient considérables et le mettoient en état de faire de grosses dépenses : Il n'épargna rien, ni en parures ni en divertissements, pour prouver à son épouse jusqu'à quel point il l'aimoit. Quoique ses charmes fussent plus que suffisants pour inspirer de la jalousie à un amant, mais surtout à un mari amoureux et fait comme lui, il lui accorda pourtant toute liberté qu'elle pouvoit désirer. Il eut soin de rassembler et d'entretenir dans sa maison la plus belle compagnie qu'il y eut dans tout Paris; compagnie dont elle fit toujours le principal ornement, tant par sa gaité naturelle que par les charmes de sa beauté.

Parmi le grand nombre de personnes qui fréquentoient assidument la maison, il y en avoit plusieurs qui y étoient attirés par des vues formées sur Madame. Les mœurs galantes des François et la vivacité de madame d'Estiolles, qui n'étoit pas une femme à rebuter personne, leur permirent bientôt de se déclarer, et ils ne se refusèrent pas

longtems au plaisir de la faire connoitre et de dévoiler ses sentiments.

De ce nombre étoit l'abbé Bernis, aujourd'hui ministre d'État et qui se verra bientôt décoré du Chapeau rouge. On ne sauroit douter que son amour pour cette Dame, n'ait jetté les premiers fondements de sa fortune; Car, quoiqu'elle ne jugeat pas à propos d'y répondre de la façon qu'il auroit souhaité, elle en conserva toujours un souvenir reconnoissant lors qu'elle fut montée au faite de la puissance. C'est elle qui le fit nommer Ambassadeur auprès de la république de Venise : C'est sa faveur qui l'a placé au rang où il se trouve. Il étoit sorti d'une famille inconnue du pont St. Esprit, petite ville du Languedoc sur les frontières du Venaissin. Il ne se fit d'abord connoitre que par quelques pièces de poésie dont la plupart étaient à la louange de sa belle madame d'Estiolles. Quoiqu'on y trouve une aisance et une naïveté qui les fait lire avec plaisir, il est pourtant sur qu'elles ne lui auroient jamais procuré une place parmi les quarante, si sa protectrice ne s'en fut mêlée. Mais si ses talents pour la poésie n'étaient pas supérieurs, il en avoit encore moins pour les affaires. Le monde n'a point encore pu pardonner à madame de Pompadour l'avancement trop rapide de son ancien galant, parce que s'il est facile de faire un Ministre, rien n'est plus difficile que de faire un homme d'État. Quoi qu'il en soit, lui et bien d'autres soupirèrent pour une personne que la bon-homie de

son mari ne génoit en aucune façon; mais lui et ses rivaux soupirèrent en vain. Le monde qui, depuis qu'elle a su gagner la faveur du Roi, ne l'a nullement épargné dans les portraits qu'il en a faits, est forcé d'avouer, quelque grande que soit sa malice, qu'avant cette heureuse chute, elle ne se permit jamais rien de contraire à la fidélité qu'elle devoit à son Epoux, et qu'elle en resta toujours dans les bornes d'une simple galanterie.

Il est vrai, elle ne renvoïa jamais un amant tout à fait à vuide; mais les petites faveurs qu'elle accordoit n'étoient pas de conséquence. Elle répondoit toujours à ceux qui étoient les plus pressants : « qu'il n'y avait que le Roi seul qui put la rendre « infidèle à son mari. » Cette plaisanterie qu'on ne soupçonnoit pas devoir se réaliser et qui fait tant d'honneur au proverbe italien : *Veux-tu devenir Pape, persuade-toi que tu le deviendras*, faisoit rire tous ceux qui l'entendoient.

On ne voioit dans cela que du badinage; mais les mesures qu'elle prenoit n'en étoient pas moins sérieuses. Elle en vouloit au Roi, et la résolution étoit prise de ne rien oublier de ce qui pouvoit lui en faciliter la conquête. La chasse étoit, comme on sait, un des plus grands divertissements du Roi. Elle fit connoître à son mari le penchant qu'elle sentoit pour ce plaisir, et il fut bien éloigné d'y opposer la moindre remontrance. Elle se fit faire un habit dans ce gout fin et exquis qu'on admira toujours en elle, et tout fut préparé pour atteindre

le but qu'elle s'étoit fixé. Elle accompagna le Roi dans toutes ses parties de chasse, non pas comme appartenant à sa suite, mais en qualité de spectatrice.

Elle prit à tache de croiser le Roi et de le rencontrer le plus souvent possible; mais elle eut la mortification de voir que toutes ses demarches furent vaines et toutes ses avances inutiles. Elle étoit trop facile à distinguer : sa taille, sa figure donnoient trop dans la vue, pour que le Roi passat si souvent à coté d'elle sans la remarquer. En effet, il la remarqua : il lui demanda même qui elle étoit; mais ce fut sans laisser entrevoir aucun amour ni aucun désir.

Elle n'échappa pourtant pas à la vue perçante d'une rivale qui s'étoit tellement emparée du cœur du Roi qu'il étoit alors inaccessible aux impressions de toute autre belle. Cette rivale étoit madame de Mailly, une fille de la marquise de Nesle. Elle avoit observé que madame d'Estiolles étoit de toutes les chasses, que ses vues étoient dirigées vers le Roi, et qu'elle cherchoit toujours à étaler ses charmes à ses yeux. Elle prit ombrage de ce que le Roi avait demandé après elle; et, pour renverser d'un seul coup tous les projets qu'elle pouvoit avoir formés et qu'elle craignoit que sa constance ne lui fit exécuter, elle prit le ton d'une favorite ulcérée. Elle lui fit signifier qu'elle n'avoit point de meilleur parti à prendre que de s'absenter des parties de chasse du Roi. Madame d'Estiolles

qui se sentoit trop foible pour heurter de front madame de Mailly, se crut obligée de se conformer aux ordres accablants qu'elle en avoit reçus. De cette façon toutes ses belles prétentions s'éteignirent; au moins pour quelque tems.

On ne trouvera pas mauvais que nous remplissions le vuide qu'offre son histoire depuis ce moment-là jusqu'à celui où l'affaire fut renouée, par un court récensément des amours du Roi de France. Ce point nous a paru si nécessaire pour l'intelligence du tout, que nous ne craignons pas même les reproches d'une digression, en y fixant l'attention de nos lecteurs pour quelques moments.

Louis XV n'avoit que quinze ans lorsqu'il épousa la princesse Marie, fille de Stanislas Leczinsky, Roi de Pologne et aujourd'hui duc de Lorraine et de Bar. Elle avoit alors sept ans plus que lui; et, quoique ce mariage se fut fait comme se font tous les mariages entre personnes de son rang, je veux dire, sans qu'on eut consulté ses inclinations et même sans qu'il y eut quelqu'ombre de vraisemblance qu'elles dussent jamais le porter vers elle, il vécut longtems avec cette princesse, en donnant le plus bel exemple de l'amour conjugal le plus parfait. La personne de la Reine n'avoit rien de séduisant. La difference d'age, quoiqu'elle ne fut pas excessive, étoit un point digne de considération. Cependant une nombreuse suite d'héritiers prouva assès l'union qui regnoit entr'eux, en même tems qu'elle sembloit devoir en assurer la durée.

Le Roi, que le Cardinal de Fleury avoit élevé dans les maximes les plus rigides de la foi conjugale, fit assès d'éloge de son maître en s'y tenant scrupuleusement attaché. La coutume s'y joignit et acheva ce que le devoir avoit commencé. D'ailleurs la Reine possédait mille belles qualités, qui étoient plus que suffisantes pour couvrir les légers défauts personels qu'on pouvoit y rencontrer.

Il y a apparence que le Roi fut longtems sans concevoir la moindre idée qui lui fut défavorable. Quelques courtisans indiscrets, assès laches pou oser espérer des vices d'un Roi ce qu'ils croioient ne pas pouvoir attendre de ses vertus, essaiérent de le surprendre. L'indignation dont il païa leurs démarches, les chargea de confusion. Un d'entr'eux lui fésait un jour l'éloge des charmes d'une certaine Dame de la Cour, dans l'intention de lui inspirer des sentiments pour elle. Le Roi lui répondit : *Quoi ? la trouvés vous plus belle que la Reine* ? Cette réponse inattendue le déconcerta : Il lui fut impossible d'ouvrir la bouche. Une pareille constance n'était pas faite pour tenir toujours, contre la dangereuse force de l'exemple, au milieu d'une Cour corrompue. Cependant dix ou douze années s'écoulèrent, sans qu'on remarquat aucun dégoût dans le Roi ni aucun penchant à la dédébauche.

On dit que l'âge et les nombreuses couches apportèrent à la Reine une roideur ou une indifférence dont l'amour ne s'accommodoit pas. La dis-

proportion des années commença à se faire sentir de plus en plus. Mais, à voir l'estime que le Roi avoit pour elle, estime justement due, soit qu'il la considérat comme la Mère d'un nombre d'enfants chéris, soit qu'il fit attention à son excellent caractère et à sa piété sincère, on imagine aisément que ce ne fut pas sans combats et sans une répugnance extrême, qu'il songea à se départir de ce qu'il lui devoit. Mais dès qu'une fois il eut franchi les barrières qui l'arrétoient, semblable à un fleuve qui déborde, il se répandit dans tous les champs de la volupté.

Cependant, quoique éloigné de la Reine, il conserva toujours pour elle l'estime la plus parfaite. Il est vrai que sa modération ne lui permettoit que rarement de demander quelque grâce, mais quoi qu'elle demandat, tout lui étoit accordé sur le champ et de la manière du monde la plus flatteuse. Sa conduite l'avoit rendue chère aux peuples; elle lui avoit même acquis l'amour de la Cour, où il n'est que trop rare de voir rendre à la vertu la justice qu'elle mérite.

Lorsque le roi commença à se laisser aller à ses inclinations ; qu'en découvrant ses voluptueux désirs il prit le ton d'un Maître qui veut être obéi ; le cardinal de Fleury en fut bientôt informé. Cet habile courtisan connoissoit trop le monde et le caractère de son élève, pour croire qu'il voulut se faire violence, dans un point où il est si peu d'hommes qui puissent souffrir la contrainte. Il

auroit souhaité, sans doute, que les choses eussent été autrement ; mais il crut que la raison lui ordonnoit, en ce cas, de fléchir et de montrer même sous main, l'objet vers lequel devoient se porter les désirs du Roi. Comme il ne s'étoit point encore fixé et que ses inclinations vagues tendoient au sexe en général, il pensa que la plus facile seroit celle dont le Roi s'accommoderoit le mieux. C'est ce qui lui fit dire : ***Hé! bien donc, qu'on fasse venir la Mailly.*** Cela fut exécuté. On chercha la Mailly : on la trouva ; elle vint. Peu de Dames à la Cour de France se seroient défendu d'accepter le mouchoir, ou plutôt, de ne pas se le disputer.

Le Roi la trouva si fort à son gout qu'il s'y tint longtems attaché ; et assurément, elle méritoit. Jamais maîtresse d'un roi ne tira moins de profit qu'elle de son amant. Elle étoit généreuse jusqu'à l'excès. Elle ne demanda jamais rien pour elle-même. C'étoit toujours sur les autres que couloient les grâces dont elle étoit le canal. Charitable, douce, affable et obligeante, on peut dire que le nombre de ses vertus effaçoient entièrement la tache qu'elle avait faite à son honneur.

Loin qu'elle songeat à le dépouiller, ce fut toujours avec une sorte de violence qu'elle reçut les petits présents que le Roi lui faisoit. Un jour que le Roi lui envoïa une paire de chandeliers d'or, elle se prit à rire et dit que sa Majesté n'auroit pas du oublier les mouchettes. Chacun trouvera dans ces

paroles un badinage spirituel, bien éloigné de l'esprit d'avarice.

Quand le Roi cessa de la voir, elle se jetta dans la dévotion, mourut dans un couvent et y mourut sans pouvoir paier ses dettes. Tant elle avait peu recueilli de fruits d'un champ qui lui offrait de si riches moissons.

Le roi ne la quitta que pour se jetter dans les bras d'une de ses sœurs. Elles étoient cinq, toutes filles de la marquise de Nesle, je veux dire : mesdames de Lauragais, de Mailly, de Vintimille, la Tournelle et de Flavacourt. Elles furent toutes ses maîtresses ou successivement ou en même tems, excepté madame de Flavacourt, la plus belle de toutes et pour laquelle le Roi avoit de très grandes inclinations. Son mari la retint dans l'ordre. Il eut l'impolitesse de lui dire *qu'elle pouvoit, si elle jugeoit à propos, lui jouer une infidélité; mais qu'il n'était aucun Roi au monde qui put l'empécher de lui brûler la cervelle si elle s'avisait de le faire*. Cette petite exception n'empêcha pas le vieux marquis de Nesle leur père, de dire un jour, que, puisque le « Roi avoit eut affaire à toute sa « famille, il ne lui restoit plus que d'avoir affaire à « lui, pour rendre l'honneur complet. »

Madame de Vintimille, qui fut la seconde dans les amours du Roi, en eut un fils que son mariage empécha d'être découvert.

Madame de Tournelle, qui la remplaça, mourut, à ce qu'on dit, empoisonnée. Le Roi, dans la grosse

maladie qu'il fit à Metz, céda aux instances de son confesseur, qui lui interdisoit tout commerce avec elle. Mais cette résolution forcée ne dura que jusqu'à son rétablissement. Dès qu'il commença à se remettre, il lui fit donner les plus fortes assurances d'un renouement prochain. Elle ne survécut que deux ou trois jours à ces belles promesses. Elle fut sacrifiée à l'inquiétude de certaines personnes, qui craignoient de devenir les victimes de son ressentiment, si elle rentroit en faveur.

Quant à madame de Lauragais, elle n'eut avec le Roi qu'un amour passager, pendant qu'elle était dans la confidence des intrigues amoureuses de ses sœurs. Voilà donc des amours finies ou par la mort ou par le dégout qui naît de la jouissance. Le tems qui suivit de près, ne vit point le Roi livré à une maîtresse particulière. Il voulut gouter les charmes de l'inconstance; et ses changements firent assès voir qu'il n'était ni croustilleux ni délicat dans ses choix. On lui amena des femmes de tous les états, sans excepter même celles qu'on désigne sous le nom de grisettes. Nous nommerons ainsi ces nymphes qui n'ont souvent pour toute parure, peut être même pour tout bien, qu'un simple cotillon, un tablier raïé et un mouchoir de couleur. Celui qui le servit le mieux dans ces occupations, fut le duc de Richelieu. Il avoit un appartement à Versailles, et dans les petits soupers qu'il donna au Roi, il eut toujours soin de lui présenter des personnes qu'il croioit devoir lui plaire.

Il se trompa pourtant quelquefois, et l'on en a deux exemples remarquables dans les fameuses mesdames de la Popelinière et de Portail. Le Roi ne les toucha point. La première lui parut trop affectée, quoiqu'elle eut beaucoup d'esprit. Dans l'autre, quoique très belle, il trouva quelque chose de trop bas, et de trop bourgeois. Le contraste était d'autant plus grand que sa parure étoit plus riche et plus élégante. Vêtue d'un simple jupon et d'un corset, peut-être auroit-elle eu le bonheur de lui plaire.

J'ai donné à ces dames le titre de fameuses. Ceux de mes Lecteurs qui en connoissent les raisons, me pardonneront une courte digression, en faveur de ceux qui n'en sont point encore instruits.

Madame de la Popelinière étoit chanteuse à l'Opéra. Elle fut enlevée au théâtre par M. de la Popelinière, fermier général des Finances, homme par consequent très riche, qui l'épousa.

Elle crut sans doute qu'elle ne pouvoit trop se hâter de le punir de la folie qu'il avoit faite; elle se livra à la galanterie. Le duc de Richelieu étoit à la tête de ses nombreux favoris. Il avoit loué, chez un Tapissier, un appartement attenant au sien, et il trouva moien de pratiquer, par la cheminée, une porte de communication qu'une grande platine dérobait à la vue. Une malheureuse dispute survenue entre Madame et sa servante, découvrit le pot aux roses, et le pauvre mari au lieu de cacher sa honte en dissimulant son chagrin, raconta

l'histoire avec toutes les circonstances. A Paris les rieurs sont rarement pour les époux malheureux. L'invention de la cheminée fut trouvée si belle qu'elle attira une infinité d'éloges à madame de la Popelinière à qui l'on en fesait honneur. Son nom en devint si fameux qu'on le donna à toutes sortes de choses. C'était alors la mode d'avoir des coeffures, des jupes, dés éventails, etc., à la Popelinière; et je crois bien, qu'on ne manquoit pas non plus de cheminées à la Popelinière.

Quant à madame de Portail, femme du Président de ce nom, l'entretien qu'elle eut avec le Roi, quoiqu'il ne fut pas poussé aussi loin qu'elle l'auroit désiré, ce qu'elle attribuoit à l'excès d'un amour respectueux qu'elle crut lui avoir inspiré, fit naître une aventure des plus divertissantes. Comme elle étoit jolie et que, malheureusement, elle joignoit à une grande simplicité une vanité extrême, elle étoit dans la forte persuasion qu'elle avoit fait la conquête du Roi et que le défaut seul d'une occasion favorable l'avoit empêché de lui en donner des preuves convaincantes.

Elle se berçoit dans cette ravissante idée, lorsqu'à un bal en masque, elle découvrit un homme qui, par ses airs, sa taille et sa voix, ressembloit si fort au Roi, qu'on peut facilement lui pardonner sa méprise. Après avoir oté son masque, elle se mit à le poursuivre et à l'agacer. Cet homme, qui étoit de la Garde du Roi, la connoissoit très bien: il profita de son erreur.

Il remporta sur elle tous les avantages qu'il put désirer. Rien ne lui fut refusé. Le coup fait, elle rentra toute en désordre dans l'assemblée, mais en même temps très satisfaite de l'accolade qu'elle croioit avoir reçue du Roi. Mais sa joïe ne fut pas de longue durée. Le Garde du Corps qui ne se tenoit pas obligé de reconnoitre une faveur qui ne lui étoit pas destinée, et qui trouvoit la pièce trop belle pour ne pas la divulguer, la suivit de près dans la salle du Bal, et conta, à tout venant, sa bonne avanture. On trouvera un très joli détail de cette histoire dans *les bijoux indiscrets*.

Quelque tems après, la même personne fut envelopée dans une bien plus vilaine affaire. On l'accusa d'avoir, de concert avec son cuisinier et son portier, avisé aux moïens d'empoisonner son mari. Cette accusation ne fut point soumise à un examen rigide, dont l'issue lui auroit pu être fatale. Le mari même consentoit à étouffer entièrement l'affaire. Mais madame de Pompadour lui en vouloit. Elle ne pouvoit pas lui pardonner d'avoir nourri des vues sur le Roi. Elle prit donc parti contre elle et obtint une Lettre de cachet, qui la renfermoit dans un cloitre, à cause des soupçons qui étoient à sa charge. L'amour se chargea de son élargissement.

Il y avoit chès madame de Pompadour, un Marchand de vin très riche, nommé d'Arboulin. Il avoit été amoureux de madame de Portail avant son malheur. Il crut que son état présent la ren-

droit plus favorable à sa passion, qu'elle ne l'avoit été dans ses beaux jours.

C'est ce qui l'engagea à emploier son crédit auprès de madame de Pompadour, qui, satisfaite de son triomphe, ne voioit plus rien de redoutable dans une pauvre femme ainsi terrassée. Elle obtint encore la liberté de madame de Portail, qui, séparée ensuite de son époux, récompensa les bons services de son libérateur, en vivant publiquement avec lui.

Telles étoient les deux personnes qui eurent, et l'honneur d'être présentées au Roi, et la mortification d'en être refusées. Quand il eut ainsi taté de tout, en voltigeant, pendant quelque tems, d'objet en objet, il conçut un dégout subit pour ces sortes de petites courses amoureuses. Il trouvoit que, bien loin de donner de la vivacité à ses plaisirs, elles ne faisoient que les corrompre. Un soir, qu'il alloit se mettre au lit, il s'en ouvrit à Binet, son valet de chambre du jour. Il lui fit connoitre qu'il étoit las de voir tous les jours de nouveaux visages, sans pouvoir trouver une seule personne digne de le fixer. Il lui demanda : s'il n'en connoissoit aucune qui put répondre à ses désirs et qui eut assés de mérite pour l'enlever à l'inquiétude dégoutante du changement.

Binet, charmé de la confidence que lui faisoit le Roi, l'assura qu'il connoissoit une personne qui ne manqueroit pas de lui plaire; que cette personne étoit sa parente et qu'elle avoit toujours nourri les

plus tendres sentiments, pour la personne de Sa Majesté. Cette réponse échauffa la curiosité du Roi : il lui demanda qui étoit cette personne ? Et qui auroit-ce pu être que madame d'Estiolles, aujourd'hui madame de Pompadour ? Binet tacha de lui rappeler à l'esprit, qu'il l'avoit vue dans ses parties de chasse et qu'il s'étoit informé d'elle. Le Roi s'en ressouvint très bien. Il avoua même, qu'alors, elle lui avait plu autant que personne puisse plaire, malgré l'attachement qui le retenoit auprès d'une autre. Il ajouta qu'il seroit charmé d'avoir un entretien secret avec elle et qu'il le chargeoit de lui en ménager l'occasion.

Binet chargé de ces instructions, se rendit dès le lendemain chés madame d'Estiolles et lui fit le recit de ce qui s'étoit passé. Elle accepta la partie avec un empressement, égal à la grandeur de sa joie et tout fut réglé, sur le champ, pour passer la nuit hors de chés elle, sans que son mari en prit ombrage.

A l'heure marquée, elle se trouva au rendés vous. Le Roi passa la nuit avec elle et la renvoia le lendemain au matin, avec assés de froideur. Il fut même longtems sans en parler à Binet. On imagine bien quel dut être le chagrin du confident et le dépit de la maîtresse. Après s'être reposée avec tant de confiance sur le pouvoir de ses charmes, être réduite à croire que la jouissance n'a fait sur le cœur du Roi aucune impression capable de faire renaître des désirs. Quelle disgrâce !

Plus d'un mois s'étoit écoulé dans cette indifférence, lorsqu'un soir, le Roi s'addressant à Binet, lui demanda en riant, ce que faisoit sa parente et ce qu'elle pensait de lui. On devine bien quelle fut sa réponse. Il lui dit qu'elle ne s'occupoit que de sa majesté; qu'elle ne songeoit qu'à elle; que son image étoit continuellement présente à ses yeux, jusque dans les rêves du sommeil. » Pour parler « franchement, lui dit le Roi, je craignois qu'elle « ne fut comme les autres, je veux dire livrée à « l'ambition ou à l'intérêt, passion bien moins « noble et beaucoup plus condamnable que l'am« bition. D'ailleurs je peux dire qu'elle m'a plu.... « Je voulois aussi voir quel effet produiroient sur « elle les marques apparentes de mon dédain. »

Binet étoit trop bon courtisan et l'intrigue, où son intérêt personel se trouvoit engagé, lui étoit trop chère, pour ne pas donner au Roi toutes les assurances capables de rallumer sa passion et de lever tous ses doutes. Il lui fit remarquer en particulier, que l'intérêt, cette vile passion des ames mercenaires, auroit d'autant moins d'apas pour elle, qu'elle se trouvoit des plus à son aise. A quoi il ajouta, que toutes les apparences le portoient à croire qu'elle n'aimoit dans le Roi que sa seule personne et que, toutes les autres considérations, n'entroient pour rien dans sa passion. « Hé! bien, « dit le Roi, si cela est, je serois fort charmé de la « revoir ». La chose ne rencontra point de difficultés. Le Roi la vit; et cette seconde entrevue eut

des suites bien différentes de la première. Elle sut le captiver de façon qu'il n'attendit qu'avec une impatience extrême le moment qui la livreroit de nouveau à ses désirs. Dès lors il la vit toutes les nuits, jusqu'à ce qu'enfin la conquête fut achevée et qu'il ne vécut plus que pour elle.

Tout le monde croit que ces heureux succès furent, en partie, dus aux instructions de sa mère. Cette femme, initiée dans tous les mystères de la galanterie, rompue dans le métier de l'amour, possédoit, en perfection, l'art de plaire. Ses leçons furent secondées dans sa fille, par les plus heureuses dispositions naturelles. Madame Poisson mourut peu de tems après avoir vu la faveur de sa fille solidement établie. Peut-être la trop grande joie qu'elle en eut, contribua-t-elle à abréger ses jours.

Madame d'Estiolles ne pouvoit passer tant de nuits hors de chés elle, sans que cela ne donnat de l'inquiétudeà son mari. Encore moins pouvoit-il ne pas s'allarmer, en la voiant mettre à coté tous les les égards et ne plus garder aucune mesure. Il ne tarda guères à être instruit de son malheur et de celui qui en étoit l'auteur.

Comme il aimoit trop sa femme pour vouloir la partager avec un autre, cette découverte fut un vrai coup de foudre. Bien résolu à ne s'en pas tenir là, il commença à prendre le ton d'une personne offensée et à user de la puissance d'un mari. Cela ne fit que hater l'exécution des mesures qu'avoit

pris le Roi avec madame d'Estiolles. Fière d'une protection qui lui étoit assurée, elle leva hardiment le masque, et après avoir arboré le pavillon ennemi, elle ne craignit point d'aller chercher un asile à Versailles. Le pauvre d'Estiolles abandonné ainsi de son épouse, jetta les hauts cris et remplit le monde de ses plaintes. Il alloit tout tenter pour la faire revenir à son devoir, lorsqu'il reçut une lettre de cachet qui le reléguoit à Avignon.

Forcé d'obéir, il se rendit au lieu de son exil. Là, toujours éperdument amoureux de sa femme, il se livra à des transports si violens, qu'il en eut une fièvre qui fit craindre pour ses jours. Il en échappa pourtant, graces à la force de son tempérament et aux vives remontrances de quelques amis, qui parvinrent à lui faire sentir toute la sotise qu'il y auroit à vouloir renoncer à la vie, pour une ingrate épouse, qui, bien loin de pleurer sa mort, seroit la première à s'en réjouir. Douze mois passés à Avignon, donnèrent le tems à la réflexion de faire son effet: il se calma. Il travailla ensuite à se faire rappeler à Paris, ce qu'il obtint aisement, sur la promesse qu'il fit de laisser aller les choses comme elles alloient, d'être content de tout et de ne plus songer à revoir sa femme. A cette grâce, si c'en est une, on ajouta d'autres avantages assés considerables pour le contenter, si tant est, que les biens et les richesses puissent réparer la perte d'une personne qu'on aime. Les emplois dont il fut révetu, lui raportoient plus de

quatre cens mille livres par an, outre qu'on lui accordoit tout ce qu'il demandoit pour ses amis. Quoiqu'il ne vit jamais son épouse, il entretint pourtant toujours un commerce de lettres avec elle.. Autant elle avoit aimé auparavant les spectacles, autant lui étoient-ils alors indifférens; au moins n'y assistoit-elle que très rarement. Quand elle avoit envie d'y aller, elle ne manquoit pas d'en informer son mari, afin d'éviter de s'y rencontrer en-semble. Deux raisons l'y déterminoient. L'une étoit de ne pas attirer les regards curieux des spectateurs sur la conduite qu'il tiendroit en pareil cas. L'autre pouvoit être la honte de voir un mari qu'elle avoit si cruellement outragé.

De retour à Paris, et oubliant peu à peu l'infidèle qui avait si mal payé sa tendresse, d'Estiolles se crut en droit de chercher, où bon lui sembleroit, le contentement des désirs qu'il ne pouvoit plus satisfaire d'une manière légitime. Il se porta d'autant plus aisement à cette idée, qu'il se flattoit par là de faire diversion à sa douleur et de s'étourdir sur les réflexions accablantes qui venoient s'offrir à son esprit. Sa résolution prise et son plan de débauche une fois formé, il s'y jetta à corps perdu. Ses grands biens le mettoient suffisamment en état de ne rien refuser à son gout. Aussi entretint-il nombre de maitresses; et les femmes de l'Opéra furent celles qui retirèrent le plus grand profit de son espèce de divorce forcé. Il se flattoit que tous ses dérèglements seroient mis sur le compte de son

épouse qui, en effet, en étoit la cause première. Peut-être un esprit de vengeance le porta-t-il à les multiplier jusqu'à l'excès.

En ce tems-là, madame d'Estiolles qui avoit ainsi quitté son mari et une fille encore enfant qu'elle en avoit eue, n'étoit occupée qu'à resserrer de plus en plus les chaines qui lui attachoient son amant. Fine et rusée comme elle étoit, elle l'eut bientôt étudié, et, profitant de ses connoissances, elle s'y prit si bien, que le Roi désespéra de retrouver jamais une personne avec laquelle il put passer des jours aussi tranquilles et aussi heureux. Elle avoit decouvert le faible du Roi en remarquant que, de tous les moïens de plaire qu'elle avait à sa disposition, il n'y en avait point de plus sur que celui de lui passer le tems.

Les Rois, bien plus que le reste des hommes, sont exposés à devenir la proie de la tristesse et de l'ennui. La malheureuse facilité qu'ils ont à se procurer des divertissemens; l'empressement extraordinaire d'une foule de courtisans uniquement occupés à les faire naitre sous leurs pas, en épuisent bientôt le fond. La source tarit. Le mal est sans remède. De là vient qu'on les voit à peine au milieu de leur carrière, que déjà la plupart de leurs passe-tems ont perdu le mérite de la Nouveauté. Il faut avoir l'esprit bien inventif, pour en déterrer qui aïent le bonheur de les satisfaire; et plus encore, pour rendre les charmes de la nouveauté à ceux que la jouissance a déjà rendu fades

et insipides, en sachant les manier avec art, les diversifier avec gout et les présenter toujours sous une forme nouvelle. A ces deux égards, madame d'Estiolles étoit, sans contredit, la personne qu'il falloit au Roi. Son impatience naturelle augmentoit l'ennui mortel qui le dévoroit dans ses inoccupations et le faisoit soupirer après des passe-tems : pouvait-il s'addresser mieux qu'à elle pour parvenir à remplir le vide affreux dont l'idée le tourmentoit?

Aux graces les plus touchantes de sa personne, secondées de tout ce que l'éducation peut donner de plus charmant, elle joignoit cet art si nécessaire dans les cours, l'art de badiner agréablement. Son addresse ne manquoit jamais de donner du prix aux plus petites bagatelles. Personne n'avoit tant de graces qu'elle à raconter une histoire ou les petits évenements de la Cour et de la Ville. Elle chantoit; Elle jouoit en maitre de la plupart des instruments. Elle dansoit avec ces airs et cette légèreté des Nymphes, dont elle avait toute la delicatesse et toute l'agilité. Mais elle excelloit surtout dans l'art de déploïer ses perfections toujours à propos et de ne les faire paroitre sur les rangs qu'au moment favorable où elles pouvoient être mieux senties. Sa pénétration alloit jusqu'à découvrir le moment où chacune d'elles cesseroit d'être agréable. Elle ne l'attendoit pas. Déjà les décorations étoient changées, qu'on n'étoit point encore revenu de la surprise et de l'admiration qu'elles

avoient excitée. Jamais l'ennui n'eut affaire à un ennemi si redoutable. Partout il couroit devant elle, sans songer à lui disputer l'honneur des victoires assurées, qu'elle remportoit sur lui et qui mettoient son mérite dans tout son jour. Avec tant de talens pour plaire, soutenus du gout le plus exquis, pouvait-il se faire qu'elle ne devint pas l'oracle de la cour, en y jouant le personnage d'un nouveau Pétronius Arbiter? Nul divertissement n'étoit réputé tel, s'il n'étoit marqué au coin de son invention, ou s'il n'avoit mérité l'honneur de son approbation. On vouloit que tout fut à la Pompadour. Aux petits soupers, que le Roi aime tant, et dont on a su bannir ce que le cérémonial a de gênant; au milieu de quelques personnes choisies, qui sont alors ses amis, bien plus que ses sujets; dépouillé de tous les dehors imposans de la Majesté Roïale, il se livroit tout entier au plaisir de la voir animer cette trouppe voluptueuse et y répandre l'esprit de gaité. Elle étoit l'ame et la vie de toutes ces petites parties. En un mot, le roi avoit tant de raisons de croire qu'elle étoit nécessaire au bonheur de ses jours, que son cœur ne sentit jamais les approches de l'inconstance.

L'impression de ce qu'il lui devoit, étoit si forte, que rien ne lui coutoit trop cher, quand il s'agissoit de lui en donner des preuves. On a vu les Bourbons dépenser beaucoup d'argent en magnificence; L'amour est aussi parvenu quelquefois à en faire des prodigues; Mais la générosité ne fut

jamais une de leurs qualités. Louis le bien aimé ne fait point exception à ce caractère général de sa famille. Naturellement porté à l'épargne, on ne l'a point vu récompenser en Roi les faveurs de ses maitresses. C'est à madame d'Estiolles et à ses puissantes influences qu'il étoit réservé, et de lever les écluses de sa libéralité, et d'en faire couler les eaux fertiles et abondantes sur soi et sur les siens.

Il lui donna d'abord un Marquisat avec le titre de marquise de Pompadour.

Son père, qui ne l'etoit apparemment que parce qu'il avait épousé sa mère, après avoir obtenu sa grâce, avait été mis à son aise pour le reste de ses jours.

Son frère qui n'était digne d'attention que parce-qu'il était son frère, au moins du côté contre lequel la médisance ne peut former aucun doute, fut fait marquis de Vandière.

Les courtisanes par un léger changement de mot, le nommoient toujours M. le marquis d'avant-hier. Cette raillerie piquante fut cause que, bientôt après, il prit le titre de marquis de Marigny ; la bonté du Roi l'aiant mis en état d'acheter le marquisat de ce nom.

Il avoit été fait auparavant directeur et ordonnateur général des batimens, jardins, arts et manufactures du Roi, poste important, dont les finances sont des plus considérables. Toutes ces dignités ne lui donnoient pourtant aucun mérite, surtout quand on venoit à jetter les yeux sur les circons-

tances qui les avoient procurées. Le bon vieux Poisson père ne pouvoit s'empecher de dire : « Pour ce « qui est de ma fille, elle a de l'esprit, elle est belle « et mérite bien les égards du Roi; mais qu'il fasse « tant pour un butor tel que mon fils Charles, c'est « ma foi ! impardonnable. »

Il est vrai que le Roi lui-même, malgré sa tendresse pour sa sœur, ne pouvait se défendre de se moquer de lui. Quelques courtisans parloient un jours, en sa présence, de la promotion prochaine des Chevaliers de ses ordres. Ils nommèrent quelques-uns de ceux qu'ils croioient devoir être honorés du cordon bleu, et le jeune Poisson était du nombre. Non, dit le Roi, c'est un trop petit poisson pour le mettre au bleu. Cette saillie ne pouvoit guères venir d'un autre que du Roi, et jamais on n'auroit pensé à la conserver à la mémoire, si un autre que lui l'avait dite.

Madame de Pompadour avait su mettre le Roi dans le gout de donner. Il en contracta l'habitude. Il n'est pas rare de voir des gens de donner par coutume. Cette coutume est d'autant plus nécessaire vis à vis des personnes de basse extraction, que, sans cela, on perd aussitôt tout le mérite de ce qu'on a déjà donné. Ici un présent en amenoit un autre et le dernier n'étoit que le garant de celui qui devoit le suivre. Quand on fait attention à la disproportion immense de ces prodigalités et de l'objet sur lequel elles tomboient, on est plus porté à les prendre pour une faiblesse de l'amour que

pour les marques de la vertu roiale de la libéralité. C'étoit un fleuve dont les eaux aquéroient plus de force de l'étroitesse de leur lit et se précipitoient ensuite avec plus de véhémence.

Elle pouvait, à son gré, disposer de sa bourse; et elle en disposoit impitoïablement. Outre les sommes immenses qui en sortoient, pour fournir aux dépenses du train de vie où elle l'avait embarqué, elle en tiroit de plus grandes encore pour elle-même. Cet argent, joint à ce qu'elle a retiré de la vente de sa protection, de la distribution des charges et des emplois, de mille autres moïens encore que la puissance roïale remettoit dans ses mains, lui a fait des richesses sans nombre. Une partie se trouve, dit-on, dans les principales banques de l'Europe : Le reste est plus sensible puisqu'il a été emploié en batimens et à l'achat de plusieurs terres.

A Paris, elle acheta un palais, près les Thuileries, nommé l'Hotel d'Evreux. Ne le trouvant pas digne d'elle, elle le fit abatre pour en élever un nouveau à sa place. Ce fut pour les parisiens un creve cœur terrible, que de voir le palais d'un prince dans les mains d'une maîtresse du Roi, et d'une maîtresse tirée de la lie du peuple. Quand on ota l'enseigne où était écrit le nom de l'ancien hotel, pour y apprendre celui de madame de Pompadour, les murs du palais furent couverts de pasquilles, de chansonetes envenimées et de satyres piquantes, qui fésoient assès connoitre les senti-

mens de la nation. Une circonstance vint augmenter la rage du peuple : elle éclata. Le cours est un lieu où la noblesse et les personnes de distinction se promenoient en carrosse, comme cela se pratiquoit à Londres, dans le Hydepark.

Pour aggrandir les jardins de l'Hotel, on prit un morceau de cette belle promenade. Cela fut regardé comme un vol fait au public et, quoique autorisé par le consentement du Roi, la populace s'attroupa et tomba sur les ouvriers chargés d'élever la muraille qui devoit enclore ce terrain. On fut obligé de recourir à la garde pour les mettre à couvert de toute insulte ultérieure.

Le Palais qu'elle avoit à Versailles, étoit magnifique. Elle ne l'avoit pas acheté pour elle-même : logeant au chateau, elle n'en avoit pas besoin; mais il falloit loger sa nombreuse suite.

Outre cela, le Roi lui donna à vie le chateau roial de Cressy. Il y avoit de l'indécence à faire un pareil usage d'un morceau des biens de la Couronne. Tout en murmura. Ce n'étoit pas tout. Madame de Pompadour s'avisa un jour d'avoir une maison de plaisance; aussitot le Roi donna les ordres de la faire batir. Cette magnifique maison qui est sur la route de Versailles, près de Sève et de Meudon, fut nommée Bellevue, à cause de la vue charmante qu'offrent les environs délicieux où elle se trouve et qui, probablement, avoient tenté la cupidité de la favorite. Pour y faire des jardins, plusieurs propriétaires se virent tyraniquement

forcés de céder leurs terres au prix qu'on voulut y mettre. Cette oppression dut necessairement mettre le comble à la sensibilité d'un peuple qui, déja, ne voioit qu'avec le plus grand regret les sommes terribles qui lui étoient prodiguées.

Il devait y avoir des dificultés presque insurmontables à prendre toujours et à succer, pour ainsi dire, son amant jusques au sang, sans décéler un esprit mercenaire, livré au plus sordide intérêt. Cependant le génie supérieur de la Pompadour n'en rencontra aucune. Avec un caractère insinuant, capable de se plier à tout ; avec des talents propres à faire fortune au théâtre et à la Cour, que lui coutoit-il pour prendre quel caractère elle vouloit ? certes, beaucoup moins qu'il n'en coutoit à découvrir que tout était supposé, tout emprunté. Son art étoit trop caché pour qu'il put être découvert et manquer son coup. Sans paroitre rien demander, elle obtenoit toujours tout. Jamais on ne parvint à jouer mieux le desintéressement en faveur de l'intérêt. Mais, si elle aimoit le Roi, ou si elle ne se disoit pas l'aimer, plus qu'elle ne l'aimoit en effet, n'y avoit-il pas une bassesse d'âme, inconnue à la vraie passion, à mettre continuellement une personne aimée à contributions, à profiter de sa foiblesse pour en obtenir des choses capables de ternir sa gloire et de perdre sa réputation ? Elle ne pouvoit s'excuser en prétendant cause d'ignorance. La connoissance des motifs qui la tesoient agir ; les cris perçants

du peuple, qui devoient nécessairement venir jusqu'à elle, lui disoient trop le mal qu'elle lui fésoit, pour croire qu'elle n'en savait rien. Mais son cœur était sans pitié comme il étoit sans amour. Elle n'avoit de compassion qu'autant qu'il en falloit pour sauver les apparences; et si elle avoit eu de l'amour, cette belle passion n'auroit pas manqué de s'opposer à ses vues; elle lui auroit laissé moins de liberté à emploïer la ruse. A l'entendre parler, tout dans elle étoit sentiment, tout n'étoit qu'amour. Quelque usé que soit ce manteau, elle s'en couvroit pourtant toujours avec succès.

C'est que l'amour propre de la personne vis à vis de laquelle on s'en enveloppe, ne manque jamais de lui faire illusion. Les Rois sont, de tous les hommes, ceux qui sont le plus sujets à cette sorte d'éblouissement. On diroit qu'ils ne sont pas nés que pour devenir les dupes de la flatterie. En fait d'amour, sur tout, rien n'est si facile que de leur en imposer, parce que fiers et jaloux du rang qu'ils occupent, il ne leur arrive que trop d'attribuer à leurs mérites personnels, les heureux succès qui ne sont dus qu'à leur dignité.

Le Roi continua de s'enlacer de plus en plus avec madame de Pompadour. Il s'étoit accoutumé à elle et les bienfaits dont il la comblait achevoient ce que la cout ıme ne pouvoit faire. C'est une des singularités du cœur humain que celui qui donne, augmente toujours, en donnant, les degrés de sentiments qu'il a pour la personne qui reçoit. On le

remarquoit ici. Plus la Pompadour recevoit, plus devenoit-elle chère aux yeux du Roi. Versailles est, comme on sait, un des plus magnifiques palais de l'Europe; mais il est à proportion le moins habitable. On croiroit que sa magnificence n'a pu subsister qu'aux dépens de sa commodité. Rien, en effet, n'est plus incommode que la distribution des chambres dont le nombre est encore très médiocre. La Reine mère et Mesdames de France y sont à l'étroit et les principaux Officiers de la Cour s'y voient réduits à habiter les Entre soles. Pour les appartements de Madame de Pompadour, ils étoient au rés-de-chaussée, immédiatement au dessous de ceux du Roi à qui ils ne le cédoient pas. Un escalier dérobé conduisoit de son dortoir à celui du Roi, de façon qu'ils pouvoient se joindre sans être obligés de traverser aucune chambre.

Tant de marques de distinction devoient nécessairement attirer à la personne qui les recevoit, une infinité d'ennemis. N'y eut-il eu que l'envie; dans une Cour cette passion étoit capable de produire elle seule, un effet pareil et, peut être même, un plus grand, si quelques mérites personnels venoient à donner plus de force à son venin. Mais ici, l'envie n'avoit pas même besoin de s'en mêler; on avoit des motifs très fondés de mécontentement. Passons sur le scandale : il ne pouvoit pas être des plus grand, à une Cour accoutumée de longue main à ces sortes d'évènemens. Mais pouvoit-on y voir sans indignation une famille aussi vile

qu'inconnue, prendre le pas sur la noblesse la plus distinguée et être comblée de bienfaits sans nombre? Tout en gémissoit; et les fidèles du Roi, ceux qui avoient le plus d'attachement pour lui, étoient les premiers à faire connoitre leur dépit. Les courtisans même, cette lache foule qui n'a pas un sentiment en propre, puisque esclave du maitre qui la gouverne, elle n'ose penser autrement que lui; les courtisans, dis-je, malgré que leur orgueil s'allie si aisément avec la bassesse, se crurent offensés de ramper aux piés d'une idole imaginaire qui, peu de temps auparavant, s'étoit vue placée si au dessous d'eux. Mais craignant d'ouvrir la bouche ils cherchèrent à se venger en redoublant de mepris et de haine contre elle et contre sa famille. En un mot, le mécontentement étoit général, et peu s'en fallut que Madame de Pompadour n'en devint la victime. L'événement qui sembloit devoir la perdre et qui fit alors beaucoup de bruit, est trop digne d'attention pour qu'on le passe sous silence. En voici quelques particularités.

Il y avoit une certaine Madame Sauve, femme d'un commis au bureau de Mr. d'Argenson Secrétaire d'Etat au département de la guerre. Cette femme étoit en service chés Madame d'Allard Gouvernante du Duc de Bourgogne, fils ainé du Dauphin, qui alors n'étoit qu'un enfant. Un jour, que ce jeune prince devoit étre exposé à la vue du peuple qui accouroit en foule pour le voir, elle se trouva de service. L'Enfant fut mis dans un berceau et

posé dans l'enceinte d'un grillage, pour le garantir de l'incommodité ou du danger qu'une foule trop empressée fésoit craindre. Quand le monde se fut retiré, Madame Sauve s'approcha du berceau et, en levant le Prince, elle jetta un grand cri, causé par un paquet cacheté, qu'elle dit y avoir trouvé Ce paquet étoit adressé au Roi, qui le reçut des mains de Madame d'Allard, à qui elle avoit eu soin de le remettre aussitot. On l'ouvrit. Outre quelques grains de blé, qui fésoient allusion à la disette qui régnoit alors, on y trouva une lettre remplie de plaintes amères contre le Roi, contre son gouvernement et, surtout, contre sa vie scandaleuse avec la Pompadour. On l'y menaçoit même d'un nouveau Ravaillac, s'il ne changeoit de conduite et s'il n'avoit plus de soin de ses peuples. Quoique cela mit le Roi dans la plus grosse colère, il fut bien moins sensible au contenu de la lettre, qu'à la manière dont elle lui étoit parvenue.

La Pompadour savoit que M. d'Argenson nour rissoit contre elle la haine la plus mortelle. Il avoit eu l'indiscrétion ou la franchise de dire hau tement ce qu'il pensoit à son désavantage, et ce n'étoit que par une espèce de miracle, qu'en dépit de son pouvoir, il étoit parvenu à conserver et ses emplois et les bonnes graces de son máitre. Ses soupçons tombèrent d'abord sur lui, et elle ne manqua pas de s'en ouvrir au Roi. Elle avoit des indices suffisants pour accréditer ses soupçons. La haine d'Argenson étoit ouverte. Madame Sauve

n'étoit pas seulement la femme d'un de ses commis; mais on la soupçonnoit encore d'être sa maitresse. En un mot, elle parvint à rendre la chose si plausible, que le Roi crut, de bonne foi, avoir pénétré le mystère. Il alla jusqu'à donner des marques non équivoques de sa vive sensibilité à son Ministre d'Argenson.

Mais en mettant ce Ministre en discrédit, elle faillit à ruiner elle-même sa fortune. La Reine, les Ministres, presque toute la Cour, prirent parti contre elle. Il n'y avoit qu'une voix, que toute l'affaire n'étoit qu'une ruse de sa politique; qu'elle-même, par ses agens, avoit fait le coup, pour perdre un innocent, qui n'avoit d'autre crime que celui de ne pas mieux penser d'elle, qu'elle ne le méritoit. Ces cris aussi forts qu'unanimes, ébranlèrent la confiance du Roi, malgré la partialité extrême qu'il avoit pour elle. Madame Sauve qui avoit trouvé le paquet, ou du moins, qui disoit l'avoir trouvé, fut soigneusement et rigoureusement examinée. Les réponses qu'elle fit, ne servirent qu'à rendre la chose plus absolue et plus impliquée. Quand on lui demanda, comment il étoit possible, qu'on eut pu mettre ce paquet, dans un berceau enfermé dans l'enceinte d'un grillage et à coté duquel elle étoit, sans qu'elle remarquat la personne qui l'avoit fait; elle répondit, qu'au moment où elle croioit que ce paquet avoit été glissé, elle s'étoit sentie presser la main; mais que, dans la foule elle avoit regardé cela, ou comme l'action

d'une personne qui cherchoit à s'approcher du berceau, le plus près qu'il fut possible, ou qui s'accrochoit à tout ce qu'elle trouvoit, dans la crainte d'être renversée. Elle ajouta, que quand même elle auroit eu lieu de redouter quelque chose d'extraordinaire, le mouvement avoit été si rapide et la presse si grande, qu'il ne lui auroit pas été possible de distinguer personne.

On lui répliqua, qu'une circonstance aussi singulière que celle de se sentir presser la main, ne pouvoit lui donner trop d'inquiétude; qu'au défaut d'une présence d'esprit suffisante pour démêler la personne qui l'avoit fait, elle auroit dû crier et demander le secours de la sentinelle, chose qu'elle avoit négligé de faire.

Cependant, tout alloit bien, si sa conduite n'avoit pas servi à confirmer les soupçons qu'on avoit contre elle. La nuit même, du jour où cela s'étoit passé, elle dit à sa servante en se couchant : que la personne, qui avoit glissé le paquet dans le berceau, ne seroit point contente qu'elle ne l'eut fait mourir, parce qu'elle devoit vivre dans la crainte continuelle de se voir, tot ou tard, découverte et arrêtée. Mais qu'elle vouloit l'arracher à toute inquiétude à cet égard, et se soustraire elle-même, à l'angoisse qui la tourmentoit, en se donnant la mort. La servante emploie toute son éloquence, pour la faire renoncer à un pareil dessin, et Madame Sauve fit semblant de se rendre à ses remontrances. Mais dès qu'elle fut sortie, elle avala du

poison. La dose n'étoit pas assez forte pour lui donner la mort : peut-être ne la cherchoit-elle pas.

Cependant, quel que fut le poison qu'elle avoit pris, il ne fut pas entièrement sans effet. Les cris qu'elle poussa, firent accourir la servante, qui, voyant ce que sa maitresse avoit fait, mit l'alarme dans toute la maison. D'abord on eut recours aux remèdes. Le contre-poison qu'on lui fit prendre, auroit rendu inutile un poison beaucoup plus fort que celui qu'elle avoit avalé ; ainsi sa vie fut mise en sûreté. Mais on remarqua quelque chose de si outré dans ses comportements, tant de chimagrées, que cela prêta une nouvelle force aux soupçons qui étoient à sa charge. Elle fut arrêtée et conduite à la Bastille, d'où elle n'est jamais sortie. On ignore quel examen elle fut obligée de subir dans cette prison, quels tourmens on lui fit souffrir, quel éclaircissement on en tira ; si on l'a fait mourir ou non. Ce qu'il y a de sur, c'est que, dès lors, on n'a plus entendu parler d'elle.

Son mari s'étoit sauvé au premier bruit de son saisissement; mais il ne tarda guère à revenir après s'être suffisamment justifié. Il est à croire que M. d'Argenson étoit entièrement innocent, puisque l'orage qui le menaçoit, se dissipa si vite et qu'il regagna la première confiance du Roi.

Peut être est-ce faire violence au soupçon, que de le faire tomber sur Madame de Pompadour. Mais si elle étoit coupable, on ne peut attribuer la suppression du procès de la Sauve et la faveur

qu'elle coutinua d'obtenir, qu'à l'ascendant extraordinaire qu'elle avait sur l'esprit du Roi, ascendant qui ne lui laissoit ni le vouloir de la punir, ni le pouvoir de l'abandonner. Cependant une pareille foiblesse où l'injustice a tant de part, est si incroiable, qu'on ne peut résister à l'envie de la croire innocente.

Cet orage n'aiant fait que l'ébranler pour l'affermir d'avantage ; il ne fut pas plutôt passé, que le Roi en fut plus amoureux que jamais. Bientôt toute la Cour ressentit l'influence qu'elle avoit, dans tout ce qui se fésoit. Nul écart n'étoit plus sévérement puni que la moindre marque d'un manque de respect à une personne que le Roi se fésoit un plaisir d'honorer.

Ainsi, elle avoit toutes les raisons du monde de triompher et de se féliciter, d'avoir su choisir l'unique sure voie qui s'offroit de captiver le Roi et de s'en assurer la conquête.

Il serait à souhaiter, que pour le bonheur de l'humanité, son secret fut plus connu et son exemple plus suivi, qu'il ne l'est, sans pourtant qu'on en abusat. Quelque grand que soit le danger auquel les hommes seroient alors exposés ; les femmes en profiteroient infiniment et leurs dessins se verroient toujours couronnés d'heureux succès.

Ce secret consistoit uniquement à saisir l'humeur du Roi et à prendre à tache de s'y conformer en tout. De là venoit, qu'il ne trouvoit, nulle part, de plaisir plus grand que dans sa compagnie. Ce

n'est ni la grande beauté ni le grand esprit qui conduisent à ce but. C'est plutôt une sage discrétion, qui ose sacrifier à la complaisance, un esprit personnellement intéressé qui, surtout dans des bagatelles, dans de petits caprices, dans de sottes passions, préfère toujours sa satisfaction particulière à celle des autres. Un pareil sacrifice, donnera toujours des avantages et plus grands et plus solides, que cette opiniâtreté si ordinaire à vouloir tout faire à sa tête.

Fidèle à cette maxime, Madame de Pompadour avoit fait l'heureuse expérience de sa solidité. A peine avait-elle vécu, quelques années, avec le Roi, sur le pié d'une maîtresse, qu'elle fut mise hors d'état de remplir, ce qu'on regarde comme le point essentiel de cette condition. Un dérangement auquel son séxe est sujet, vint l'attaquer avec tant de force, que pour éviter les dangereuses suites qui n'étoient que trop à craindre, le Roi, de l'avis de ses médecins, fut obligé de rompre tout commerce voluptueux avec elle. Quelque dur qu'il put lui paroître, de renoncer à ses tendres embrassements, il n'y eut pourtant point de désir qui tint, contre l'idée du mal de sa maîtresse et contre la crainte de se ressentir de ses suites.

Quel triomphe pour la Pompadour! Dans l'état critique où elle se trouvoit, elle eut le plaisir de voir, que sa faveur étoit fondée sur quelque chose de plus sur, que les attraits passagers de sa personne. Elle put connoitre alors, combien avanta-

geux il lui étoit, d'avoir su lier son esclave de tant de chaînes, que, même en brisant celle qui paroissoit la plus forte, il n'en étoit pas d'un seul pas, plus près de sa liberté. Toute la Cour et, sans doute elle-même, s'étonoit de la voir posséder encore le cœur du Roi, dans des circonstances qui, naturellement, ne pouvoient que lui inspirer de l'indifférence ou du dégout.

Cependant bien des motifs pouvoient concourir à lui faire garder ses fers. Sa passion dominante pour les passetemps qui ne pouvoient trouver plus de satisfaction qu'auprès d'elle ; le cercle ordinaire dans la conduite des princes, où l'on remarque que la faveur produit les presents, ces presents une nouvelle faveur et ce nouveau degré de faveur de nouveaux présents ; la coutume ; un certain esprit de contradiction, qui se plait à tromper les raisonnements d'autrui ; l'extraordinaire d'une chose ; et plus encore, peut être, le faux orgueil du cœur humain qui s'opiniatre dans l'erreur, parce qu'il craint de donner, en y renonçant, une preuve de sa foiblesse.

Toutes ces foiblesses, car c'en sont toutes, expliquoient assés ce paradoxe moral, pour qu'on ne s'étonnat plus de le voir encore dans les fers. Bien loin d'avoir formé le projet de se mettre en liberté, il sembloit qu'il ne fit que chérir davantage son esclavage.

M. de Maurepas fut un des premiers qui se laissa tromper par les apparences : il en fut aussi

une des premières victimes. Outre qu'il étoit Ministre d'État, il avoit encore l'honneur d'être des plus avant dans les bonnes graces du Roi. Il avoit, pour ainsi dire, été élevé avec lui, et à peine étoit-il majeur qu'on l'emploia déjà dans les affaires. Un jour de fête à la cour, Madame de Pompadour présenta au Roi un bouquet de roses blanches. Cela fut raconté avec quelques autres à nouvelles du jour M. de Maurepas, lorsqu'on était à l'habiller. Il en rit et se prit à dire : « qu'il « s'étoit bien imaginé que tot ou tard, Madame de « Pompadour feroit au Roi, cadeau de *fleurs* « *blanches.* » Cette allusion qu'on trouvera peut-être, indécente, fut relevée avec empressement par quelques personnes qui se trouvoient présentes, et elle courut toute la Cour. La pensée fut mise en vers, et on les attribua à M. de Maurepas. Aucun outrage ne pouvoit être plus sensible à la Pompadour. Sa colère fut extrême et le Roi partagea sa sensibilité.

M. de Maurepas perdit en même tems sa charge et sa faveur ; et selon toutes les apparences, il les perdit pour toujours ; car, il n'est aucun point, où le caractère du Roi, soit mieux décidé, qu'en celui de ne retourner jamais, à ceux qu'il a une fois abandonnés. L'exemple de Chauvelin peut fournir une preuve bien parlante de ce caractère roide et inflexible. Cet habile ministre, que le roi lui-même estimoit fort, fut disgracié par complaisance pour le cardinal de Fleury. Il eut beau montrer

dans la suite, qu'il n'avoit aucun tort; il ne parvint jamais à rentrer en grâce.

Renvoier M. de Maurepas, étoit une chose très sérieuse et de trop grande conséquence, pour qu'on ne cherchat pas à colorer cette conduite. On n'osoit déclarer les vrais motifs qu'on avoit eus; ainsi on prétexta quelques malversations, quelques négligences dans le département de la Marine où il occupait la charge de Ministre et de Secrétaire d'État. Le Peuple qui accordoit, qu'il pouvoit bien y avoir du vrai dans cela, ne fit que murmurer d'avantage, en voiant, que des motifs aussi puissants n'avoient pu faire, ce qui venoit d'être réservé à l'animosité de la Pompadour. D'ailleurs, il est très vrai, qu'à la Cour, on est bien moins exposé à devenir la victime de ses crimes que de ses vertus, et haïr la Pompadour étoit regardé comme une vertu.

Maurepas ne fut pas le seul, qui donna l'exemple du danger qu'on couroit à l'offenser. M. de Resselier, chevalier de Malthe et officier dans la Garde du Roi, fut encore plus malheureux. Il avoit fait un quatrain contre elle, où la faiblesse du Roi étoit si peu ménagée, qu'on auroit pu dire, avec raison, qu'il avoit été puni pour avoir mal parlé de sa Majesté, si dans cette occasion, le Roi ne s'étoit pas fait un mérite auprès de sa maitresse, de n'avoir vengé que sa querelle particulière.

Le contenu de ce quatrain revenoit à dire : « qu'un Roi, qui s'abaissoit jusqu'à trier la per-

« sonne du monde la plus vile, pour l'honorer de
« son amour, ne pouvoit être susceptible que de
« bassesse.

On soupçona d'abord le chevalier Resselier d'en être de l'auteur. Sur ce soupçon on choisit le moment, où il n'étoit point au logis, pour envoier une garde dans sa maison. On fouilla dans ses papiers. On y trouva ce qu'on cherchoit. Un brouillon chargé de biffures et écrit de sa main, déposa contre lui et servit à prouver, qu'il était l'auteur de la pièce en question. Si l'on n'y avoit trouvé qu'une copie mise au net, quoique écrite de sa main, elle n'auroit rien prouvé contre lui. Il auroit toujours pu s'excuser en disant que ce n'étoit qu'une simple copie. Mais, un original et un original biffé fesoit une preuve qu'il n'étoit guères possible d'éluder. Il fut condamné pour le reste de ses jours, à la cage de fer au mont St-Michel ; punition mille fois plus grande que le dernier suplice. Cette cage est un lieu où le prisonier ne peut ni se tenir debout ni s'étendre. Il ne lui reste de position à prendre que de s'asseoir et de rester continuellement assis.

Il passa sept années dans cet incommode et malheureux état. Les instantes prières de l'ordre de Malthe ne lui procurèrent d'autre soulagement qu'un échange avec l'étroite prison du château de Pierre en Cise, où, du moins, il lui étoit permis de faire usage de ses membres. Il n'avoit pas été longtems dans sa nouvelle prison, que, le croira-t-on? Madame de Pompadour, se piquant

de grandeur d'âme, lui procura son élargissement avec la permission de retourner à Malthe. Il ne perdit que le poste qu'il avoit occupé dans l'armée. On dit généralement, qu'avant de quitter le Roiaume il s'en fut auprès de Madame de Pompadour, pour lui faire ses remerciments. Ce pas, s'il l'a fait, le rend presqu'indigne de la pitié que ses souffrances n'ont que trop méritée.

Nous avons dit que Madame de Pompadour, devenue invalide, se trouvoit hors d'état de faire le service de l'amour. Cela ne l'empêcha pas de concevoir de la jalousie du Roi, tant elle étoit peu disposée à se rendre justice à elle-même. Un coup d'œil, un regard, la moindre marque qu'une personne lui plaisoit, tout l'inquiétoit; et quoiqu'elle cherchât à dissimuler son chagrin, elle en laissoit toujours entrevoir quelque chose.

Quand Madame de Brionne vint, pour la première fois, à la Cour, on crut que ce n'était pas sans dessein de plaire au Roi. Il ne lui fut pas possible de détourner les yeux de dessus ce charmant objet, et, en soupant, il dit avec quelque transport, en présence de la Pompadour, que jamais il n'avoit vu une si belle personne. Cette déclaration la jetta dans la plus cruelle inquiétude, et, pour s'opposer de bonne heure aux suites qu'elle redoutoit, elle eut soin de faire insinuer sous main au Prince Charles de Lorraine (ce n'est pas le frère de l'Empereur) que la vertu de l'épouse de son neveu couroit le plus grand danger. Le prince, qui étoit un

vieux rigoriste sur le point de l'honneur, n'eut aucun repos qu'il n'eut persuadé M. de Brionne, son neveu, de faire quiter incessament la Cour à son épouse.

On a vu dans le cours de cette histoire, Madame de Pompadour occupée à remplir ses coffres forts, avec toute l'avidité qui est naturelle à l'état dont le Roi l'avoit tirée, je veux dire à la femme d'un financier. Elle auroit cru n'être satisfaite qu'à demi, si elle s'en fut tenue là. Il falloit encore qu'elle trahit la bassesse de son origine par cet orgueil et cette vanité à laquelle il est si facile de la reconnoître. Elle avoit trop d'esprit pour qu'elle ignorat ce qui étoit contre elle; elle n'en avoit pourtant pas assès pour voir que le titre de maîtresse du Roi, bien loin de rien couvrir, ne fesoit que donner plus d'éclat à tout ce qui étoit à sa charge. Elle ne remarquoit pas, qu'en se donnant tant de peines à se placer dans un point qu'elle croioit trop au dessus du mépris, elle ne travailloit qu'à donner un signal plus sur, auquel tout le monde se rassembleroit. Ou ces réflexions étoient au dessus de sa portée, ou, ce qui est plus vraisemblable, elles étoient contraintes à plier devant la petitesse naturelle de ses passions.

On n'auroit jamais fait, si on vouloit raporter toutes les preuves qu'elle a données d'un orgueil, qui, tant de fois, s'est vu l'objet de la risée de la Cour, et en particulier de ceux des courtisans, qui montroient le plus de complaisance à s'y con-

former. Quelques exemples en feront foi. Nous nous attacherons à ceux, qui donnant le plus dans la vue, sont plus capables de surprendre.

Rien n'est plus propre à faire connoitre la haute idée qu'elle avoit d'elle même, que le cérémonial qu'elle avoit introduit en sa faveur. Dans la chambre ou elle recevoit ses visites lors qu'elle étoit à sa toilette, elle ne voulut jamais souffrir une seule chaise outre son fauteuil. C'étoit une grace particulière qu'elle fesoit au Roi, quand il venoit la voir, que de lui en faire donner une. Pour les princes du sang, les cardinaux et quelques autres personnes de la première distinction; n'osant s'asseoir devant eux sans leur offrir une chaise, parce qu'elle ne croioit pas pouvoir le faire impunément; elle les recevoit debout et ne s'asseioit qu'au moment où ils se retiroient. Mais le marquis de Souvré étant un jour à sa toilette et ne trouvant point de chaise, il s'assit sur un des bras de son fauteuil et continua à l'entretenir comme auparavant. Madame de Pompadour enrageoit de cette familiarité. Dans l'accès de sa fureur elle alla se plaindre au Roi de l'outrage qu'elle avoit reçu. Le Roi saisit la première occasion qui se présenta d'en parler à M. de Souvré. « Ma foi! » lui dit le Marquis, « je étois diablement las, et ne « sachant ou m'asseoir, je me suis aidé comme j'ai « pu. » Cette réponse cavalière fit rire le Roi, et comme il avoit le bonheur d'être une espèce de favori, l'affaire en resta là. Sans cela une triste expérience n'auroit pas manqué de lui apprendre, qu'on

ne s'assied pas impunément sur les bras du fauteuil de la Pompadour.

Elle vouloit trancher de la grande princesse et avoir un gentilhomme à son service. Elle choisit un jeune homme d'une des meilleures et des plus anciennes familles de Guienne nommé Dinville. Cela mit le monde dans l'embarras de décider lequel des deux l'emportoit, de la vanité de la maitresse ou de la bassesse du jeune homme.

Elle avoit un maitre d'hotel nommé Collin qu'elle ne crut pas digne de la servir sans être décoré du cordon de quelque Ordre. Peu de Princesses seroient tombées, sur une semblable idée. Mais elle étoit d'une autre pate que celles à qui les droits du sang donnent cette éminente qualité.

Elle conçut non seulement cette idée; mais son crédit auprès du Roi, vint encore à bout de la mettre en exécution. Collin fut fait Maître des comptes de l'Ordre Roïal et militaire de Saint-Louis.

Cet ordre a été institué en faveur des Officiers de terre et de Mer, qui se sont distingués par leur valeur ou par l'ancieneté de leurs services. Collin simple domestique et rien de plus, n'avoit par conséquent aucune qualité qui put l'y faire entrer. Il est vrai que cette charge de Maitre des Comptes ne le fesoit pas Chevalier de Saint Louis; Mais elle produisoit à peu près le même effet, en lui permettant de porter la croix et toutes les autres marques de l'Ordre. Ainsi Madame de Pompadour, aux yeux

de qui les dehors valoient toujours la réalité, avoit la satisfaction de voir derrière sa chaise, les apparences d'un Chevalier de Saint Louis avec sa croix brandillante et la serviette sous le bras. Quand elle auroit voulu jetter un ridicule ou un mépris sur l'ordre, elle n'auroit pu s'y mieux prendre. C'est ainsi, que le gouvernement, pour mettre en discrédit la toile de la Chine, ordonna autrefois que le boureau seroit obligé d'en porter, chaque fois qu'il pendroit quelqu'un.

Sa vanité croissant toujours avec son crédit, il n'y avoit plus rien qui put la contenter que les honneurs du Louvre. Ces honneurs consistent principalement à prendre le tabouret, à s'asseoir en présence de la Reine, à lui être présentée pour en recevoir un baiser. En cela consiste la cérémonie d'installation.

Il y avait une très grande indiscrétion de la part de madame de Pompadour à faire une pareille demande. Elle ne devoit pas ignorer les sentimens de la Reine à son égard; et elle pouvoit aisément soupçonner qu'elle ne la verroit pas d'un bon œil. Cependant un excès de complaisance ne permit pas à cette vertueuse princesse, de faire contre aux volontés du Roi. Tout céda au crédit supérieur de la candidate : tout, jusqu'à l'étiquette de la Cour qui n'accorde guères cette prérogative qu'à des Duchesses. Contre les objections que sa qualité de Maitresse du Roi pouvoit opposer à ses prétentions, qui s'autorisoient, sans doute de l'exemple de Ma-

dame de Montespan qui avait obtenu les mêmes honneurs de Louis XIV, on allégua qu'il n'y avoit plus rien de criminel dans son commerce avec le Roi; que tout se réduisoit à un amour platonique, à une communication de la raison du sentiment. Il ne se trouva personne d'assès impoli, pour dire, que sa continence étoit trop peu volontaire pour pouvoir être alléguée en sa faveur.

Tout ne fut pourtant pas également satisfaisant dans sa réussite. Au milieu de son triomphe; elle essuia une de ces mortifications auxquelles la vanité est si sujette, et qui font tant de plaisir dans les cours, lorsque le fort les y fait naitre.

Elle fut présentée au Dauphin pour en être embrassée selon les loix du cérémonial. Le Dauphin qui la détestoit, en lui présentant une joue pour la baiser, lui fit de la langue et donna encore quelques autres marques du souverain mépris, qu'il avoit pour elle. La Pompadour ne put le remarquer; mais elle ne tarda pas à l'apprendre. Elle pensa en crever de rage, et dans son transport elle courut chès le Roi, pour lui en faire part. Elle lui conta la manière ignominieuse dont elle avoit été reçue et ne manqua pas de la représenter, sous les traits les plus hideux et sous les couleurs les plus noires que la passion lui put sugérer. Elle finit par faire entendre, qu'elle étoit résolue de quitter la Cour, plutôt que de s'y voir exposée à de semblables avanies.

Le Roi entra en une grosse colère contre le Dau-

phin. Il crut que manquer de respect à la Pompadour, c'étoit lui en manquer à lui-même; il épousa cette querelle. Le lendemain, que le Dauphin s'apprêtoit à lui venir faire sa cour; il reçut ordre, de se rendre à son château de Meudon. La Reine, les Ministres, presque toute la Cour, prièrent pour lui; le Roi resta inflexible. Il ne voulut point entendre parler d'accomodement, qu'à condition, que le Dauphin iroit, en personne, chés la Pompadour et nieroit publiquement ce qui étoit à sa charge. Le Dauphin se soumit. Il déclara en présence de plusieurs personnes : « que ce qu'on lui avoit ra-« porté, était faux; et qu'il n'avoit rien fait, de ce « qu'on lui avoit imputé. » La Pompadour reçut cette déclaration comme auroit pu le faire la Princesse la plus gracieuse : elle y répondit avec la même vérité, qu'elle n'avoit ajouté aucune foi à tout ce qu'on lui avoit dit à ce sujet.

Tel fut le dénouement de cette comique scène.

Le Dauphin fut blamé de s'être abaissé à un tel point; mais ceux qui le blamèrent ne firent peut-être pas réflexion, à la double obligation que lui imposoit sa qualité de fils, et de sujet. S'il y avoit de la faute dans cette démarche, elle étoit sans contredit, beaucoup moins grande dans celui qui obéissoit, que dans celui qui l'avoit ordonnée.

La Pompadour aiant ainsi réussi à obtenir les honneurs du Louvre; elle ne fut pas encore satisfaite. Enflée de ses succès elle en devint plus entreprenante. Elle crut pouvoir emploier son crédit

à faire nouvelles tentatives. Elle se mit en tête d'être Dame du palais de la Reine ; honneur qui n'est accordé qu'aux Dames les plus distinguées par leur naissance, par leur rang, et par leurs dignités. La Reine s'étoit rendue sans résistance, dans l'affaire des honneurs du Louvre; mais elle auroit du avoir perdu toute sensibilité, pour voir avec indifférence qu'on la forçat de recevoir dans sa maison, une personne qui lui étoit si désagréable.

Cependant elle ne fit d'autres remontrances, que celles qui pouvoient se concilier avec sa condescendance extrême aux volontés du Roi; remontrances qu'elle croioit suffisantes, puis qu'elles tenoient égalementà la conscience et à l'honneur du Roi, comme au sien propre.

Laissant donc à côté, toutes les autres raisons qu'elle avoit, raisons très justes, mais par là même, plus capables de déplaire; elle se contenta de représenter avec une courageuse douceur : « qu'il y au-
« roit trop d'indécence pour elle, à accorder cette
« place, à une personne qui, vivant dans une scan-
« daleuse séparation de son mari, n'osoit pas même
« s'approcher des autels, pour y recevoir la com-
« munion; qu'elle, pour sa personne, ne trouvoit
« rien à redire à l'innocence de son commerce et
« de ses liaisons avec le Roi; mais que cela ne ré-
« paroit nullement la brêche qu'elle avoit faite à sa
« réputation, puisque malgré qu'elle fut mariée,
« elle vivoit comme si elle ne l'étoit pas, sans rem-

« plir aucun des devoirs d'une femme, qui ne doit
« être que dans la maison de son mari; Elle ajouta:
« que sa Majesté pouvoit ordonner ce que bon
« lui sembleroit, qu'elle se feroit toujours un de-
« voir d'obéir; mais qu'elle espéroit, que lui-même
« auroit trop d'égards pour sa famille Roiale, pour
« lui faire un affront pareil; que la place en question
« exigeoit un honneur trop peu équivoque et trop
« délicat, pour qu'on la donnat à une excomuniée,
« qui n'osoit pas même prétendre au bienfait gé-
« néral de la communion des Pâques. »

Le Roi, qui d'un coté, se fesoit un scrupule de désobliger la Reine et de renverser l'ordre une fois établi ; mais qui de l'autre ne pouvoit se résoudre à donner un refus à Madame de Pompadour, fut dans un embarras cruel sur le parti qu'il prendroit. Il ne voioit aucun jour à lever l'objection de la Reine, dont il sentoit tout le poids et toute la force.

La Reine s'y tenoit fortement attachée, d'autant plus, que c'étoit la seule qu'il étoit impossible de mal interpreter. La malice la plus décidée n'auroit pu, quelque efort qu'elle eut fait, lui prêter les moindres (*sic*) de jalousie, bien loin d'y trouver les moindres vestiges d'une offense..

Madame de Pompadour elle-même ; malgré la fécondité de son génie, se crut sans ressource vis à vis d'un obstacle qui lui paroissoit insurmontable. Et que faire ? en effet. En continuant de vivre dans une séparation d'abord criminelle et encore

désordonnée, elle n'osoit aller à l'Autel. Deux raisons pressantes lui défendoient d'en approcher : la crainte d'en être repoussée d'une façon peu agréable, ou bien le déplaisir d'entendre le monde crier à la profanation ; la plus criminelle et la plus impardonnable de toutes les profanations, une profanation inspirée par l'orgueil et exécutée par l'irreligion.

Ce chemin étoit donc bouché à ses espérances.

Vouloit-elle retourner à son mari, à un homme de peu d'importance ? Cette démarche ne l'aidoit point. La simple femme d'un d'Estiolles ne pouvoit point aspirer à l'honneur d'être Dame du palais.

La honte qu'elle eut d'un coup manqué qui, déjà connu des courtisans, avoit fait un plaisir extrême à ses ennemis, n'augmenta pas peu son chagrin et son inquiétude. Le Roi y prit toute la part possible ; La Cour en eut toute la joie imaginable.

Cependant quelque insurmontable que parut l'obstacle qui dérangeoit ses vues, madame de Pompadour trouva enfin moien de le lever. Elle fit à son mari d'Etiolles une lettre en style de Madeleine, dans laquelle elle assuroit : « qu'elle avoit « pleuré l'injustice dont elle s'étoit rendue coupable « envers lui, et qu'elle se repentoit sincèrement de « tous les déréglemens de sa vie. » Je reconnois mon tort, « lui disoit-elle, et je veux le réparer. « Déjà le point capital de ma faute a cessé ; il ne « me reste plus que d'en faire cesser les apparences ;

« ce que je souhaite ardemment. Je suis résolue « d'efacer par ma conduite à venir, ce qu'il y a eu « d'irrégulier dans ma conduite passée. Reprenés « moi : Vous ne me verrés plus occupée qu'à « édifier le monde par l'union où je vivrai avec « vous, autant que j'ai pu le scandaliser par ma « séparation.

Tandis qu'elle étoit à écrire cette lettre, le prince du Soubize se rendit chés d'Estiolles et lui fit connoitre; « qu'en quelques heures, on lui remettroit « une lettre de madame de Pompadour ; qu'à la « vérité, il lui étoit libre de faire ce qu'il voudroit, « et qu'on ne prétendoit nullement forcer sa réso- « lution, qu'au contraire on vouloit que sa ré- « ponse fut entièrement libre ; mais qu'il lui con- « seilloit, en qualité d'ami, de ne point accepter « les offres contenues dans la lettre ; que s'il le fai- « soit, il ne manqueroit pas de désobliger le Roi ; « qu'ainsi il devoit bien songer à ce qu'il feroit. »

Pour donner plus de poids à ce conseil, il lui remit une ordonnance du Roi portant augmentation dans ses droits de finances. Cette augmentation étoit très considérable.

D'Estiolles, en qui le tems et la réflexion étoient venus à bout, d'éteindre sa trop forte passion pour sa femme ; D'Estiolles, qui rendu à la raison, avoit au moins changé son amour en indifférence, si tant est, qu'il n'y ait pas fait succéder le mépris ; D'Estiolles, qui ne devoit pas ignorer ce que tout le monde savoit, je veux dire, que l'état de son

épouse, la lui rendoit aussi inutile, qu'elle l'étoit au Roi ; D'Estiolles enfin, répandu dans un cercle de maîtresses, auroit été bien embarrassé de la reprendre, quand même son refus n'auroit pas été si bien paié. D'ailleurs, peut-être étoit-il bien aise d'avoir une bonne occasion de se venger en quelque façon du Roi en lui laissant sur les bras le meuble inutile ou incommode qu'il lui avoit volé, dans un tems, où il pouvoit dire, avec raison qu'il n'avoit pas voulu le ravoir.

Il ne se défendit contre ce qu'on exigeoit de lui, qu'autant qu'il le faloit, pour accroître le mérite de sa complaisance et pour sauver les trop fortes apparences de son mépris, envers une personne dont il pouvoit tout espérer et tout craindre. En un mot le prince de Soubize eut lieu d'être très content du succès de sa commission.

Mr. d'Estiolles reçut, ainsi qu'on le lui avoit dit, la lettre de Madame de Pompadour, et il y répondit conformément aux instructions qu'il avoit reçues.

D'abord il la félicitoit, « d'être revenue à des sentiments plus dignes d'elle. » Il lui témoignoit, ensuite, « l'excès de la tristesse où l'avoit plongé sa séparation d'avec lui. » Il disoit, « que la plaie « qu'avoit fait cette séparation étoit trop profonde « pour qu'elle pût jamais être guérie ; qu'il ou- » blioit, pourtant, volontiers son tort, et le lui « pardonnoit sincèrement; mais que sa résolution « étoit prise de ne plus habiter avec elle ; qu'il ne

« la romproit jamais, et qu'elle auroit tort de s'y « attendre. »

Quoique conçu dans les termes les plus mesurés, les plus polis et les plus respectueux, le refus étoit clair et aussi clair qu'on pouvoit le souhaiter.

Munie de ces pièces justificatives, d'une copie de la lettre qu'elle avoit faite et de la réponse de son mari ; elle s'en fut en instruire tous ceux qui prenoient part à ce qui la regardoit. « Elle n'étoit plus « dans le tort... Elle avoit péché, il est vrai ; mais « elle s'étoit aussi repentie. On ne pouvoit plus lui « reprocher de ne point vivre avec son mari, puis- « qu'il n'avoit pas tenu à elle d'y retourner. Elle « s'y étoit offerte ; mais elle avoit été refusée. » Au lieu d'un Evêque, elle en trouvoit alors vingt, disposés à lui accorder indulgence plénière et à la conduire eux-mêmes aux autels de l'agneau imolé pour y participer aux mystères de la religion.

Ce manège où la religion étoit si évidemment jouée, ne trompa, à la vérité, personne ; mais il eut tout son effet. L'obstacle principal qui l'empêchoit de marcher à la suite de la reine, fut levé et cette princesse accoutumée à céder ne fit plus aucune opposition. Elle se contenta de dire en riant : Il ne me convenoit pas d'alléguer mes raisons ; et vous vous êtes autorisé de mon silence pour m'ôter mon prétexte.

Tout ce qu'il y avoit de bien intentionné à la Cour, soupiroit de cette nouvelle preuve de la puissance et de l'ambition sans bornes de la Pom-

padour. Cependant il faut avouer, qu'elle se comporta toujours envers la Reine, avec tout le respect et toute la soumission qu'elle lui devoit.

Il ne lui étoit pas possible d'en agir autrement. Elle connaissoit les sentiments du Roi, et savoit, par conséquent, que sa délicatesse iroit infailliblement jusqu'à s'offenser de la moindre ombre d'une insulte faite à la Reine, soit d'une façon soit d'une autre. Elle n'ignoroit pas que toute sa faveur ne la mettroit pas à couvert de son juste mécontentement, si la Reine venoit à porter des plaintes contre elle; elle le savoit et elle agit en conséquence. L'art valant ici la nature, elle se fit un mérite de son intérêt et de ce qui, à parler juste, étoit bien plus la vertu du Roi, que la sienne propre.

On a déjà dit, qu'avant ses amours avec le Roi, elle avait eu une fille de M. d'Estiolles. Elle se nommoit Alexandrine, et le Roi avait tant d'amour pour elle et lui en donnoit tant de preuves, que cette enfant l'appelait assés naturellement son papa. Il en eut tant de soin qu'il songea de bonne heure à la marier. C'était un des plus beaux partis de l'Europe.

Le Duc de Fronsac, fils du Duc de Richelieu, fut le premier sur qui le Roi jetta les yeux. Il en parla au Père, qui, trop bon courtisan pour dire sans détour qu'il n'en vouloit point, répondit au Roi avec ndifférence « qu'il étoit obligé de demander là-
« dessus le consentement de la Maison de Lorraine
« dont il descendoit par sa Mère. »

Une pareille réponse ne pouvoit être regardée, que comme un beau refus. Cependant il ne paroit pas que le Roi beaucoup trop juste en voulut jamais du mal au Duc.

Il continua d'avoir part à sa faveur, et, peut être en fut-il plus estimé pour avoir su résister aux appas d'une grande fortune, en rejettant un mésalliage.

Quand à cette Demoiselle, elle ressembloit à Madame de Pompadour à plus d'un égard. Elle étoit très jolie, des plus vives et tiroit beaucoup de fierté de la faveur de sa Mère.

Cette faute étoit peut-être moins celle d'un enfant, que celle des flatteurs qui l'environnoient.

Elle fut mise en qualité de pensionnaire au couvent de l'Assomption de N. D. où elle fut élevée.

En ce temps là, s'y trouvait Mademoiselle Charlotte de Rohan-Soubize, fille du prince de Soubize, aujourd'hui mariée au Prince de Condé, et quelques autres jeunes fille, de la première distinction. Soit ignorance, soit haute idée de sa personne, Alexandrine d'Estiolles s'avisa un jour de disputer le pas à cette Princesse. On lui eut bientôt remontré son tort. Mais quand Madame de Pompadour l'apprit; comme si elle n'eut pas voulu passer tout à fait condamnation contre elle, elle répondit simplement: *Elle a manqué de politesse.*

Cette Alexandrine mourut vers l'année 1754

dans le même couvent. Les petites véroles l'emportèrent à l'âge de treize à quatorze ans, dans le tems que sa mère négocioit pour elle, un mariage avec un des Princes de la maison de Nassau.

Un cœur livré tout entier à l'orgueil, à sa vanité et à l'avarice, n'est jamais guères ouvert aux impressions de la nature. Ce seroit lui faire trop d'honneur que l'en croire susceptible. Le Roi prit tout la part imaginable à cette perte et elle fit semblant d'y être sensible; mais les tracasseries et les mouvements bruiants de la Cour, lui firent bientôt oublier sa douleur.

Si quelque chose a été capable de la toucher, c'est que cette mort lui enlevoit les moiens de justifier, en quelque façon, aux yeux du monde et aux siens propres, sa trop-grande passion à amasser des trésors. Elle ne pouvoit plus dire qu'elle avoit un enfant, en faveur duquel elle thésaurisoit.

Quoique privée du prétexte dont se servent ordinairement ceux que la soif de l'or maitrise, pour colorer leur conduite et masquer ce qu'elle a d'odieux et de criminel; elle n'en alla pas moins son train.

La perte de sa fille, ne servit qu'à mettre en évidence qu'elle étoit avare par avarice, puisqu'elle ne refusoit à sa passion, rien de tout ce qui pouvoit la flater.

Le marquis de Marigny son frère et l'héritier

présomptif de ses richesses immenses éteindroit plutôt en elle l'envie d'aquerir que de lui prêter quelques motifs, si elle ne fesoit pas tout ce qu'elle fait, pour se contenter elle-même. Car rien de plus certain que le mépris qu'elle a pour lui. Par l'incapacité naturelle où il est de se changer et par l'impossibilité de mettre à profit les avantages qu'elle lui procure, en usant comme il faut et en lui faisant honneur, il répond trop mal aux vues de sa vanité, pour qu'elle puisse l'aimer.

Avec la mortification continuelle de le voir exposé aux railleries de la Cour et aux insultes de l'Univers, elle a encore celle de ne pouvoir attribuer le mépris dont il est couvert, qu'à un vuide de mérite qui n'est que trop réel et trop évident.

Elle avoit la foiblesse de croire que sa fortune lui faisoit des envieux ; quoiqu'il fut très vrai, que ce qu'elle prenoit pour de l'envie, n'étoit qu'un mélange de mépris et de chagrin dans ceux qui fesoient attention à l'origine de sa puissance et à l'abus qu'elle en avoit fait. Elle auroit souhaité ardemment, de pouvoir rapporter à cette cause le discrédit où étoit son frère. Mais, voiant l'impossibilité de le faire avec quelqu'ombre de raison, elle a pris le parti de se ranger du côté de ceux qui s'en moquent, plutôt que de faire tort à sa pénétration en le défendant.

Cependant, on croit généralement qu'il sera son héritier universel, ou du moins, qu'il héritera de la plus grande partie de ses biens. La raison qu'on

a de le croire est qu'elle n'aime personne que soi-même, si tant est qu'il n'y ait pas de l'incongruité à dire; que la sote passion qui la maitrisse, est un vrai amour de soi. Son frère l'emportera sur tous les autres, uniquement parce qu'il est son frère et que cette qualité peut encore prétendre à vaincre l'indifférence extrême qu'elle a pour tout autre que pour soi.

Afin de diminuer la honte du mauvais emploi de ses biens, par l'espérance d'en voir naître des enfants qui en soient plus dignes, elle a déjà fait plusieurs tentatives pour le marier. Mais jusques ici elles ont toutes été inutiles.

Elle est trop délicate dans le choix d'une épouse, et cette trop grande délicatesse s'oppose à ses vues. Peut être viendroit-elle bien à bout de trouver parmi une noblesse pauvre ou inconnue, quelques personnes en qui l'idée de la grandeur des richesses et de la faveur, auroit bientôt vaincu leur répugnance pour un mésaliage. Mais cela répondroit peu aux vues de Madame de Pompadour. Elle veut non seulement que la famille où elle placera son illustre frère, soit de bonne noblesse; elle prétend encore qu'elle soit riche, et aussi distinguée par son rang que par ses emplois. De telles familles ne se trouvent pas aussi facilement qu'elle veut bien se l'imaginer. Peu, très peu sont tentés s'exposer au ridicule qu'une alliance pareille leur aporteroit immanquablement.

En attendant Mr.de Marigny passe ses jours dans

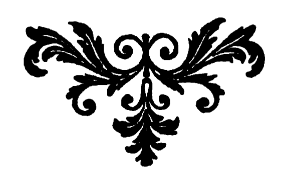
le célibat; mais il est à souhaiter qu'il ne les y finisse pas. L'Europe ne pourroit assez déplorer l'extinction total de

L'ILLUSTRE MAISON

DES

POISSONS

Fin de la première partie



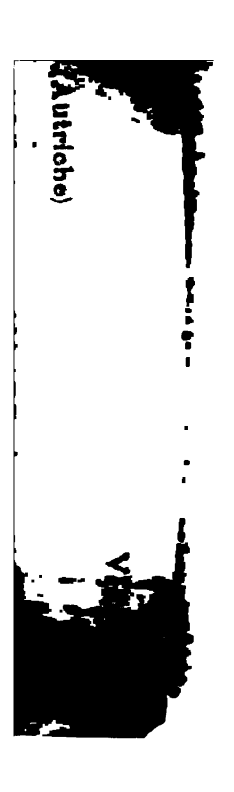
L'HISTOIRE

DE

MADAME LA MARQUISE

DE POMPADOUR

SECONDE PARTIE



L'HISTOIRE
DE
MADAME LA MARQUISE
DE
POMPADOUR

SECONDE PARTIE

L est de tems de venir enfin à un évènement qui, par l'intérêt qu'on y prend autant que par les suites qu il a eues, mériteroit un petit détail particulier, don on .e croira toujours digne.

Quelque tems après que le dérangement de la Pompadour lui eut défendu de servir à la passion du Roi ; tout le monde crut son cœur dégagé de tous les liens qui l'avaient retenu jusqu'alors aux piés de son idole. On vit alors le beau sexe empressé à lui offrir ce qu'il avoit de plus accompli et de plus capable de le captiver. Une foule de beautés qui briguoient la conquête de son cœur, tachèrent tour à tour, d'atirer ses regards. Un grand nombre de courtisans travailloient à l'envi, à lui présenter quelque objet qui put le charmer.

Un de ceux que cette noble émulation échaufoit

le plus, un jeune homme de naissance, fit voir au Roi, un portrait en miniature qui avoit été fait dans cette vue. C'étoit celui d'une jeune fille extraordinairement belle; plus belle mille fois que tout ce qu'on peut imaginer de plus beau. Concevoir de l'amour, à la vue d'un portrait, est une chose qu'on trouve dans tant de Nouvelles nouvelles, dans tant de Romans, qu'on craindroit de donner à cette histoire, les airs de une fiction, si l'on disoit que le Roi devint amoureux d'avoir vu le portrait en question. Mais il ne sauroit paroitre incroiable, qu'en examinant la régularité de ses traits et la beauté de son coloris, il ait dit, que ce ne pouvoit être qu'un portrait de phantasie et qu'il ne le regardoit que pour cela. Il ne pouvoit pas s'imaginer que la nature put offrir un original si beau.

Le Gentilhomme l'assura, non seulement, que la fille dont il avoit vu le portrait existoit, mais encore qu'il ne trouveroit aucune difficulté, à disposer d'elle comme il lui plairoit. Cela excita sa curiosité et fit, peut être, naître des désirs dans son cœur. Il dit qu'il seroit charmé de la voir, ne fut-ce que pour se convaincre s'il avoit tort ou non.

C'en fut assés dire au Gentilhomme qui, sur le champ, se mit en devoir de la faire venir.

Cette jeune fille qui avoit à peine quatorze ans, se nommoit Murphy. Elle étoit née en France; mais ses parens étoient Irlandois d'origine. On auroit peine à imaginer, un état plus triste et une

situation plus délabrée, que celle ou se trouvoit sa famille. La plus grande preuve qu'on en puisse donner est, que la sœur servoit d'original à l'Académie de Peinture et qu'elle même étoit destinée à lui succéder dans cette fonction.

Le Roi ne l'eut pas plutot apperçue, qu'il dit hautement, que bien loin de l'avoir flatée, son portrait ne lui avoit pas même rendu la justice qu'elle méritoit. Sa beauté ravissante, la fraîcheur de son teint qu'on ne compareroit à une rose que pour flater cette belle fleur, ses grâces enfantines, une douce timidité qui est naturelle à son âge et que le sentiment supérieur de sa présence, rendoit encore plus grande, l'innocence qu'il y soupçonnoit; on dit qu'il l'y trouva; tout concouroit à faire naitre des désirs, et rien ne s'opposoit à leur satisfaction. Un Roi qui soupire pour une pareille beauté, n'est pas réduit à soupirer longtems.

Il fit connoitre ses intentions; on s'y conforma. Elle n'étoit venue que dans le dessin de ne lui rien refuser ; elle ne refusa rien. Quel repas pour lui ! un repas apprêté des mains de la nature, un repas trop bon pour un Roi; puisque dans ce rang, il en est si peu qui ne se soient gatés le gout par les faux rafinements de la Cour et qui ne se soient mis hors d'état de recevoir les vraies et pures impressions d'une beauté, dont les charmes sont relevés par la simplicité. Assés malheureux pour ne rencontrer, nulle part, la vérité, on les voit courir, toute leur vie, après l'erreur et la fausseté. Tout les trompe;

tout leur en impose; mais c'est surtout en fait de maitresses, qu'ils sont sujets à devenir les dupes d'autrui. Rien n'est plus ordinaire, que de leur voir prendre les ruses et les coups de main de la duplicité pour les marques assurées d'un parfait amour; l'affectation ennuiante d'une sotte éducation, pour une nature corrigée, les habits riches, les bijoux, le fard et tout le dénaturé des parures, pour des attraits bien plus séduisants que les charmes de la nature toute nue. Nous verrons bientôt que, dans le cas de la jeune Murphy, cette réfléxion n'est pas entièrement déplacée.

Elle étoit devenue la petite maitresse du Roi; puisque l'essentiel de la cérémonie avoit été exécuté à la grande joie des deux parties. Cependant, il n'avoit aucune envie de la produire à la Cour, malgré qu'il fut très persuadé que, si la beauté donnoit les rangs, elle occuperoit, sans doute, le trone d'une Impératrice. Il craignoit avec raison, que son peu d'expérience dans le monde, trop de rudesse dans les manières, trop de simplicité dans ses réponses et une admiration outrée de tout ce qu'elle voioit, parce que tout lui étoit nouveau singulier et extraordinaire; ne l'exposat aux railleries et aux huées des courtisans. D'ailleurs on ne pouvoit guères s'attendre que le passage subit de l'obscurité la plus grande au comble du lustre et de la splendeur, ne la frapperoit pas d'éblouissement. Dans les Cours on trouve des objets propres à faire tourner la tête: on en rencontre peu qui

touchent le cœur. La vie privée dans laquelle il vouloit retenir sa nouvelle maitresse, étoit pour cette jeune beauté une faveur de plus. Avec le tem il pouvoit, s'il le jugeoit à propos, la faire paroitre en public et l'exposer au grand jour; sans qu'il eut à redouter les inconvénients qu'il appréhendoit alors, puisqu'elle n'y parviendroit que successivement et par dégrés.

Pour ce qui est de Madame de Pompadour, on peut bien croire que, dans l'état où étoient les choses, le Roi ne poussa pas la délicatesse jusqu'à se faire quelque violence, pour dérober cette intrigue à sa connoissance. Cependant on a dit que cela étoit arrivé, et il semble qu'on ne l'a pas dit à tort.

Il s'agissoit à présent, de trouver un lieu à l'écart mais à portée, où le Roi put se rendre sans incommodité et sans danger d'être vu, et ou elle put être confiée au soin de personnes assurées. Un lieu pareil était difficile à trouver; mais sa bonne amie Madame de Pompadour le tira d'embaras. Elle ajouta encore à cette faveur, le mérite de faire semblant d'ignorer le service qu'elle lui rendoit.

Il ne se passoit rien; le Roi même ne fesoit pas un pas qu'elle n'en fut aussitot informée par les émissaires qu'elle avoit soin de tenir toujours aux aguets. Elle fut donc bientôt instruite de ses nouveaux mouvements. Elle devoit nécessairement, s'attendre à quelque chose de pareil; et rien ne

pouvoit être moins capable de l'inquiéter, que le choix qu'il avoit fait d'une jeune fille sans usage du monde, pour se passer le tems d'une façon où elle ne lui servoit plus de rien. Au moins n'avoit-elle aucun coup de tête à craindre de sa part. Ce choix paroissoit si propre à lui oter toute inquiétude au sujet d'un commerce du Roi avec une autre qu'elle, qu'on en vint à croire, qu'elle même y avoit eu part, que tout s'étoit fait ou à son instigation ou par son entremise.

Mais y a apparence qu'on lui fit tort en ce point. Elle étoit trop rusée et son expérience étoit trop grande, pour qu'elle eut pu travailler à donner une maitresse à son amant. C'auroit été s'exposer à trop d'inconvénients. La conséquence étoit claire et des plus faciles à tirer. Si cette maitresse avoit le bonheur de lui plaire et de fixer son attachement : C'en étoit fait de sa faveur; elle la perdoit sans ressource. Si par contre, elle n'avoit rien qui put le toucher, elle devoit s'attendre à essuier les plus sanglants reproches. D'ailleurs elle ne pouvoit sans blesser tous les égards et sa propre délicatesse, offrir et emploier ses services dans une pareille affaire. Elle ferma les yeux sur tout ce qui se passoit et fit comme si elle ne savoit rien de rien.

Tel étoit le plan de sa conduite. Lorsqu'on lui apprit l'embaras où étoit le Roi, à se procurer une maison particulière pour sa nouvelle maitresse, elle chercha l'occasion de lui faire connoitre qu'elle étoit lasse d'une petite maison qu'elle avoit

aimée autrefois. C'étoit une demeure solitaire qui avoit été batie pour elle quelques années auparavant. On en avoit murmuré, parce que la place de ce batiment ainsi que des jardins, avoit été prise du parc de Versailles, sur la route de St-Germain. Elle pria sa Majesté de vouloir la débarrasser de cette maison et d'en disposer à son gré et selon son bon plaisir; mais elle se garda bien de laisser rien entrevoir de la connoissance qu'elle avoit du besoin où étoit le Roi d'une telle maison.

Si cette offre où l'on prenoit à tache de taire les motifs qu'on avoit de le faire, n'étoit pas une chose arrêtée pour sauver les apparences : le Roi ne pouvoit pourtant pas croire que la Marquise de Pompadour ignorat une chose qui déjà n'étoit plus un mystère à la Cour. Aussi lui tint-il compte, ou du moins, fit semblant de lui tenir compte et de sa bonne disposition à l'obliger et de sa prudence à l'obliger d'une façon si satisfaisante. Un autre moins prévenu, moins préoccupé que lui, n'auroit trouvé dans toute cette conduite qu'une ruse, qui encore n'avoit pas le bonheur d'être des plus fines.

Il accepta l'offre qu'elle lui fit si à propos ; d'autant plus que rien n'étoit plus propre à remplir ses vues, que cet endroit là. On le nommoit ordinairement l'hermitage de la Pompadour, et l'imagination ne peut rien se représenter de plus charmant. Partout le champetre y avoit été conservé ; mais on l'avoit embelli, de tous les charmes dont il est susceptible. La maison en elle-même n'avoit

rien de brillant. Elle étoit petite et ressembloit en quelque façon à la maison d'un fermier avec une ménagerie derrière. Mais il règnoit un goût exquis dans l'intérieur. Tout ce qui devoit servir à l'usage ou à l'ornement étoit d'une propreté à enchanter et se distinguoit sur tout par la noble simplicité qui y brilloit. On n'avoit épargné aucun embellissement essentiel. On y trouvoit tout. Rien n'en avoit été exilé, que ce qui ne pouvoit s'accorder avec sa destination. Tout y portoit l'air de la campagne.

Les tableaux, ouvrages des meilleurs maitres, n'y representoient que des païsages, des jeux, des fêtes, des divertissemens champetres. De petits tableaux de bergers et de bergères, distribués avec élégance étoient ci et la entremelés, d'un vieil hermite qui servoit à en relever la beauté. Toutes les chambres étoient tapissées en fine perse, ce qui avec les meubles du même gout, leur donnoit un air vif et riant qu'on ne pouvoit trop admirer. Les jardins sans être soumis aux froides règles d'une trop exacte proportion, offroient dans leur variété, une régularité insensible. On y voioit un bouquet de roses, avec une statue du Dieu d'amour au milieu. Des berceaux de myrthe et de jasmin, y fournissoient une ombre agréable qui invitoit à s'y aller reposer. Les plattes bandes, quoiqu'elles semblassent y être disposées sans ordre, offroient chacune, des fleurs d'une espèce différente. La jonquille, l'œillet, la violette, la tubereuse, repan-

doient à un certain éloignement les odeurs particulières qui les font chérir et qui venant à se méler ensemble formoient une athmosphère embaumée, dans laquelle l'odorat respiroit la vie et le plaisir.

A chaque coté de la porte du jardin, qui donnoit dans le parc, on découvroit des arcades ouvertes qui disposées en rond et proportionément étagées formoient deux sortes d'amphithéatre dont la surface couverte de fleurs, ne pouvoit être plus agréablement diversifiée. Les terrasses, les pièces d'eau, les allées de verdure, tout se trouvoit dans cette pétite étendue de terrain, sans que rien s'embarassat. En un mot, on n'y avoit oublié aucune des beautés que l'art vole quelque fois à la nature sans qu'elle s'en apperçoive.

En vérité, rien n'étoit deplacé dans cette aimable solitude que Madame de Pompadour à qûi elle appartenoit. Nouvelle bergère d'Arcadie, elle y apportoit toujours une affectation ridicule et outrée. Elle fésoit semblant de vouloir se passer le tems aux petites occupations de la campagne, et elle y jouoit la servante aux vaches. Il est vrai pourtant qu'elle s'y délassoit des fatigues de la cour, et qu'elle sembloit y oublier pour un tems sa grandeur, comme elle avoit oublié à la cour sa première petitesse.

Ce sejour tranquile qui pour le gout, étoit préférable mille fois à la magnificence de Versailles où l'on voit le vrai plaisir se perdre dans une foule d'apparences trompeuses ou dans la désagréable

immensité des appartements; ce séjour, dis-je, fut celui de la jeune Murphy.

Sa personne et son caractère assortissoit infiniment mieux avec l'arrangement géneral de cette maison, que la propriétaire qui venoit de l'abandonner. Le Roi s'y rendoit auprès d'elle chaque fois qu'il en avoit le loisir ou quand sa passion l'ordonnoit.

A l'ombre d'une vie privée qui ajoutoit infiniment aux charmes de la jouissance, il y passa des momens qu'il auroit pu nommer, avec raison, les plus voluptueux de sa vie, s'il avoit été en état de connoitre tout le prix de son bonheur. Mais, un trop long usage de mets apprétés à la Pompadour avoit tellement émoussés ses organes qu'il ne trouvoit plus de gout à un repas si simple, si sain et si capable de flatter les sens.

L'Esprit est, sans doute, une qualité essentielle, et on lui doit des égards lors même que la jeunesse et la beauté sont sur leur retour, où qu'elles ne se trouvent pas dans le degré le plus capable de plaire. Mais il doit se faire un devoir inviolable de ne s'exercer jamais d'une manière dangereuse et criminelle, comme il n'est que trop ordinaire que cela arrive. Sans cela, bien loin d'être un mérite, il n'est digne que de reproches et de mépris. La jeune Murphy, cette aimable créature n'en avoit besoin que d'autant qu'il lui falloit de son sel pour la préserver de la fadeur. A son age il n'étoit pas nécessaire qu'elle fit preuve d'esprit. C'étoit assés

qu'elle en fit espérance. Or elle la fésoit tant par sa vivacité que par la facilité qu'elle montroit à comprendre d'abord tout.

Qu'on en fasse la comparaison avec la marquise de Pompadour : Qu'on mette ses charmes vis-à-vis les attraits d'une coquète, auxquels l'art préta en même tems la puissance de séduire le Roi et le moien de déplaire au monde ; on ne trouvera point de difficulté à décider, sur lequel de ces deux objets, devoit tomber le choix d'un homme de gout. La beauté ravissante de cette jeune créature, sa jeunesse fleurie, son innocence non feinte, sa franchise naturelle ; tant de choses si capables de remplir toute la capacité d'une ame vraiment voluptueuse qui, outre cela, pouvoit encore s'ouvrir une nouvelle source de plaisirs en formant ce bel objet ; et en le mettant en état de plaire dans tous les cas et à tous les égards ; tant de choses, dis-je, se perdoient malheureusement pour un homme qui ne sentoit plus les impressions de la pure nature, par ce qu'il avoit vécu trop longtems sous le charme qu'il sembloit être hors d'état de rompre. Car la faveur de la Pompadour ne souffrit point d'un évènement si propre à la détruire. Au contraire, elle sembla y profiter, et l'on vit cette séduisante personne, fière du pouvoir qu'elle avoit aquis, jouer l'indifférence dans un cas qui sembloit ne devoir lui offrir que de l'inquiétude.

Le Roi en agit toujours à son égard, comme s'il s'étoit cru dans l'obligation de réparer quelque tort

qu'il lui auroit fait. On dit même que, de peur que la découverte de ses nouveaux engagements, ne fut regardée comme une insulte, il poussa la délicatesse jusqu'à les taire devant elle. Au moins le monde n'apprit-il jamais qu'il eut fait cette ouverture ; et cela revient, a peu près, au même.

Il continua pourtant quelques mois, a rendre ses fréquentes visites à la jeune Murphy. Elle menoit une vie si retirée, que très peu de Dames de la Cour avoient accès auprès d'elle. Encore ne fut-ce pas impunément qu'elle en vit quelques unes ; tant les amitiés et les liaisons des Cours sont dangereuses ! L'exemple suivant va le prouver en même tems qu'il fera voir le dévouemant entier du Roi pour sa chère Pompadour.

Dans un de ces moments destinés au plaisir, où badinant avec sa belle maitresse avec toute cette liberté qui doit naitre d'un commerce aussi étroit que celui qui les unissoit ; dans un de ces beaux moments, la jeune Murphy lui demanda avec un sourire moqueur : *à quels termes en êtes vous donc avec votre vieille femme ?* Le Roi persuadé qu'elle n'avoit pas fait cette question de son propre mouvement, en fut outré au vif. Il fronca le sourcil, se mordit les lèvres et, en la fixant d'un œil sévère, il lui ordonna de déclarer sur le champ qui étoit la personne qui l'avoit incitée à lui parler sur ce ton.

La pauvre enfant pensa mourir de peur de l'air farouche qu'elle voioit prendre au Roi. Elle se jeta

à ses piés et accusa, sans balancer, la personne qui lui avoit mis ces paroles à la bouche.

C'étoit Madame la maréchale d'Etrées. Cette Dame avoit vécu longtemps dans la plus étroite liaison avec Madame de Pompadour. Mais amitiés de femmes ne durent guères. Il survint quelques légères brouilleries qui les désunirent sans retour. La Maréchale qui, par complaisance pour le Roi, avoit d'abord lié connoissance avec Mademoiselle Murphy, voulut la faire servir à sa haine contre la Pompadour. C'est dans cette vue qu'elle lui inspira la demande qu'elle fit au Roi. Cette demande étoit d'autant plus capable de jetter un ridicule sur l'ancienne favorite, qu'elle prenoit toutes les apparences de la plus pure vérité dans la bouche d'un enfant qui la fit dans l'innocence de son cœur, et sans prévoir aucune des dangereuses suites qu'elle auroit. La première de ces suites fut, que d'abord Madame la Maréchale reçut ordre de quitter la Cour et de se rendre dans ses terres.

Quant à la jeune Murphy, le Roi étoit, sans doute, trop juste, pour la punir d'une indiscretion, ou pour ne pas pardonner à son inexpérience et à la faiblesse de son age, d'avoir servi d'instrument à l'offense qu'il avoit reçue. Mais comme sa beauté et les plaisirs qu'elle donnoit au Roi, plaisirs auxquels la jouissance n'avait déja que trop fait perdre de vivacité, n'étoient guères plus que rien ; vis-à-vis de la passion et du gout qu'il avoit pour la Pompadour, on peut regarder cet accident, si

non pour la cause au moins pour l'époque de la résolution qu'il prit de l'abandonner ; cette résolution trouva d'autant plus d'entrée chès lui, qu'il s'y sentit encore déterminé par une autre circonstance, je veux dire, par la grossesse de Mademoiselle Murphy.

Cela paroitra singulier à ceux qui ne connoissent pas l'aversion qu'a le Roi pour des enfants naturels qui, de ce droit de naissance, ne manquent jamais de vouloir tirer et leurs noms et leurs rangs. Cette aversion venoit des troubles qu'avoient excités, sous sa minorité, les prétentions des enfants naturels de Louis XIV. Pour en prévenir le renouvellement et se dégager d'une maitresse qui lui étoit devenue indifférente, il lui chercha un mari. Il le voulut de naisance mais, en même tems, assès pauvre pour n'écouter que son intérêt, sans faire réflexion à la honte d'une pareille alliance. Les avantages de ce mariage étoient assès considérables pour lui inspirer ces sentimens. Un entretien plus que suffisant, pour lui, pour sa femme et pour l'enfant dont il devoit se dire le père outre ce qu'il pouvait raisonablement en attendre à l'avenir, voila ce qui lui fut offert et ce qui le détermina. Une des conditions du mariage fut, dit-on, qu'il auroit soin de retenir toujours son épouse à la campagne et qu'il ne lui permettroit point de venir à la Cour. Cette condition devoit paroitre une faveur à l'épouse, si tant est qu'elle ait assès de pénétration pour en connoitre tout le prix.

Ainsi finirent les amours de la belle Murphy. Le

triomphe que la Pompadour avoit remporté sur la Marechalè d'Estrées, lorsqu'elles tendoient à leur fin, ne fut pas capable de satisfaire cette cruelle favorite. Elle étendit sa fureur vengeresse jusqu'à son mari, homme de mérite et un des plus grands généraux qu'ait la France. Au fond de son cœur, elle détestoit le Maréchal de Richelieu, non seulement parcequ'elle étoit convaincue qu'il se fesoit un honneur de nourrir pour elle le plus souverain mépris; mais aussi, parce qu'en travaillant, comme elle, à passer le tems au Roi, il étoit parvenu, comme elle, à s'insinuer dans ses bonnes graces et à s'assurer de sa faveur. Cependant l'idée qu'ils pouvoient se rendre l'un à l'autre de très bons et de très mauvais services, les engagea à prendre tous les dehors d'une considération et même d'une amitié réciproque. Cette convention d'intéret subsistoit depuis quelque tems, lorsque la haine d'un coté et l'envie de l'autre, vint resserrer d'avantage les neuds de leur alliance. Le Maréchal d'Etrées étoit le triste objet de cette haine et de cette envie. L'effet que cela produisit, fut qu'on le rappela dans le tems qu'il étoit occupé à poursuivre une victoire qu'il vit bientôt couronnée des succès les plus brillants. Le Maréchal de Richelieu qui lui succeda dans le commandement, perdit tout ce que son prédecesseur avoit gagné, en moins de tems qu'il n'en avait mis à le conquérir.

On a dit généralement que ce dernier commandant en chef, en reconnaissance du service que lui

avoit rendu Madame de Pompadour, chercha à recompenser sa bienfaitrice d'une manière aussi satisfaisante pour son avarice, que le rappel de Monsieur d'Etrées l'avoit été à son esprit vindicatif. Cette récompense consistoit à fermer les yeux sur l'irrégularité du trafic qu'elle fesoit de toutes les places dans la partie des fourages. Elle nommoit Intendants, commis et généralement tout ce qui étoit dans ce département ; et elle nommoit toujours ceux qui avoient donné le plus sans s'informer si c'étoient aussi les plus dignes d'etre préposés à ces emplois.

On raconte qu'aprés avoir mis bas le commandement de l'Armée en Allemagne, le Maréchal d'Etrées, de retour à la Cour fut des plus *aggracieusés* du Roi qui ne put s'empêcher de lui rendre la justice que méritoient ses services. Il lui fit pourtant entendre, qu'il seroit charmé de le voir aller chès Madame de Pompadour. Le Maréchal ne s'opposa point à ce désir : il y alla. Elle avoit fait son visage à tout ce que la douceur a de plus gracieux et la fausseté de plus trompeur. En l'abordant il fit une profonde révérence et voici ce qu'il lui dit ; « C'est par ordre du Roi mon maitre que « je viens vous faire ma révérence. Je suis parfaite- « ment au fait des sentimens, que vous avès pour « moi. Mais j'ai trop de confiance en la justice du « Roi, pour que je me croie obligé de les re- « douter. » A peine avoit-il achevé, que, sans attendre une réponse, il regagna la porte et sortit.

Le sacrifice d'un si brave général dans des circonstances aussi critiques, avoit été précédé de celui d'un des principaux Ministres du Roi. Monsieur d'Argenson, secrétaire d'Etat devint la malheureuse victime du génie malfaisant, qui présidoit à toutes les délibérations de la Cour de Versailles.

Lorsque le parricide Damiens eut exécuté en partie contre la vie du Roi, le plus lache, le plus noir et le plus infame de tous les desseins; attentat auquel on ne pouvoit point trouver de suplice assés grand, si celui qui l'avoit commis étoit en usage de raison ; mais qu'on ne pouvoit non plus trop excuser, s'il avoit le malheur affreux d'en être privé.

Lors de cet attentat, on crut la plaïe beaucoup plus dangereuse qu'elle n'étoit en effet. Toute la Cour pleuroit d'avance la mort du Roi : Lui même la croioit certaine. On imagine aisément combien cet accident causa de mouvements.

Rien n'étoit plus naturel que de penser, que Madame de Pompadour ne manqueroit pas d'accourir au premier bruit, pour témoigner à sa Majesté, tout l'excès de la douleur que lui causoit un événement si tragique : on résolut de lui défendre la présence. L'Evêque qui assistoit le Roi, eut soin de lui faire un cas de conscience de cette affaire ; et M. d'Argenson, charmé d'avoir une occasion de satisfaire sa haine et sa sensibilité particulière, le soutint de toutes ses forces. Madame de Pompadour vint se présenter à la porte du Roi : mais elle

eut la mortification de voir qu'on la lui ferma au nés. C'étoit grand dommage. Les Courtisans perdirent par là une des plus belles scènes qui ait jamais été représentée. L'imagination ne feroit que de vains efforts pour peindre de tête, le beau, le sublime qu'auroit ofert la réalité en cette rencontre, si on lui avoit permis d'entrer. Le ton tragique, l'envie de paroitre grande et élevée dans la douleur, la tendre crainte, la peur, l'angoisse qui, trop forte pour être exprimée, auroit encore eu peine à se faire connoitre par quelques sons mal articulés et sans cesse entrecoupés de sanglots; tout cela auroit immanquablement fourni à la Cour le plus riche des passe-tems dont elle se vit cruellement privée. Elle même gémissoit de n'avoir pu étaler ses contorsions; mais en gémissant, il est bien probable qu'elle songeoit à venger, s'il étoit possible, l'affront qu'on lui avoit fait avec tant d'audace. La blessure se trouva bien différente de ce qu'on l'avoit crû; et dès le lendemain on cessa de s'inquiéter de ses suites. Au bout de deux ou trois jours, le Roi presque guéri, fut visible et reprit son premier train de vie. Une de ses premières visites fut chez Madame de Pompadour, qui le reçut de la façon du monde la plus propre à faire pitié. Ses yeux éplorés, son visage couvert de larmes, annonçoient une désolation qui ne pouvoit pas manquer de produire l'effet qu'elle en attendoit. Après l'avoir félicité de son heureux rétablissement, elle se répandit en plaintes amères, sur la conduite

qu'on avoit tenue à son égard. Elle finit par dire : » que puisqu'il lui étoit défendu de le voir, dans le » tems que son devoir l'exigeoit le plus et que lui » même en avoit le plus besoin, elle ne pouvoit » faire mieux que de se retirer à tems, pour oter à ses ennemis la maligne joie de lui faire en» core un pareil outrage. »

Cette menace de se retirer ; menace qu'une femme ne fait guères, que quand elle est assurée de n'être pas prise au mot, eut tout l'efet possible sur l'esprit du Roi. Résolu de lui donner la satisfaction la plus éclatante, et de lui accorder ce qu'elle n'auroit ni pu ni osé demander, il commença par exiler le trop conscientieux Evéque, avec trois ou quatre Courtisans qui avoient fait les plus empressés à lui défendre l'entrée, M. d'Argenson fut disgracié et obligé de se demettre de sa Charge. On croiroit qu'en lui fésant succéder le jeune Marquis de Paulmy d'Argenson son neveu, il avoit intention d'adoucir un peu la douleur de sa disgrace ; mais il n'en est effectivement rien. Le neveu ne ressembloit point à l'oncle. Le Roi étoit content du premier ; puisqu'il avoit toujours tenu envers la Pompadour, une conduite dont elle n'avoit aucun sujet à se plaindre. Le second au contraire, n'avoit fait aucun mystère, du mépris qu'il avoit pour elle. Elle n'attendoit que l'occasion de lui faire porter la peine de ses sentimens ; et aucune ne pouvoit être plus favorable que celle-ci :

M. de Paulmy d'Argenson n'a pas occupé long-

tems la place de son Oncle. La force des circonstances vient de l'en chasser, pour avoir montré trop de zèle a servir la haine de Madame de Pompadour contre M. d'Etrées. Sa faveur n'a pu le garantir; tant il est vrai que, dès qu'une fois les choses ont pris un train mal réglé, la faveur même des personnes les plus puissantes n'est plus d'aucune utilité. Cela arrive surtout quand tout est dirigé par le caprice d'une femme telle que la célèbre Marquise. S'opposer à ses vues, la contredire : c'est le moien sur de trouver la disgrace. Suivre aveuglément ses volontés c'est s'exposer au même danger, parceque les suites d'une action sont toujours mises sur le compte de ceux qui la font, rarement de ceux qui l'ordonent. Tel étoit précisément le cas du jeune Paulmy d'Argenson. Il tomba pour avoir voulu obeir. Secondé de M. Ronille il poussa la complaisance pour Madame de Pompadour jusqu'à prendre le parti de M. de Maillebois contre le Maréchal d'Etrées. Ce dernier s'étant justifié de la façon qu'il l'a fait, on fut forcé de les sacrifier tous les deux aux cris et a la vengeance d'un peuple, qui fait souvent la loi au pouvoir le plus despotique, en l'obligeant de temporiser et de garder les mesures qu'il semble prescrire.

Mais, ce qui a le plus étoné le monde est que M. de Machault Garde des Sceaux fut démis de sa charge en même tems et, je crois, le même jour que le vieux d'Argenson. Il étoit à la tête d'un parti oposé à ce dernier Ministre et chacun savoit

qu'il fésoit avec Madame de Pompadour. Il est vrai qu'il montra quelque chaleur dans les représentations qu'il fit au sujet des dépenses excessives qu'exigeoient les petits soupers du Roi auxquels avoient été joints les apartements de plaisir. Il auroit voulu qu'elles fussent plus modérées, ou qu'à l'exemple de celles du Grand couvert, on les mit sur un pié fixe, auquel on fut obligé de s'en tenir. Cependant, un prétexte aussi vain de sa démission, que celui d'avoir déplu au Roi et a la Pompadour ou à la Pompadour et au Roi par la liberté de ses remontrances, n'auroit fait impression sur personne, si on ne s'en étoit servi avec un air mystérieux, qui annonçoit qu'on étoit au fait du secret de la cour.

Ceux qui trouvent plus de plaisir à approfondir les choses qu'à glisser négligemment sur leurs surfaces, croioient trouver dans ces exemples opposés de disgrace, la preuve la plus parlante de cette fine politique qu'on a toujours prêtée à Madame de Pompadour. Peut être ces conjectures trop subtiles n'ont-elles aucun fondement réel. Si cela étoit, elles ne manqueroient pas d'apprêter à rire à ceux qui sont au fait de tout ce qui s'est passé. Cependant le fond qui a fourni matière à ces conjectures, est si remarquable; il est si propre à peindre une partie du caractère François, que, quand même les conséquences qu'on a voulu en tirer à l'égard de la Marquise de Pompadour, seroient fausses, on

auroit toujours moins de profit à le suprimer qu'a en détailler les circonstances principales.

Il est peu de personnes qui n'aient entendu parler des querelles du Clergé avec le Parlement de Paris. Mais, peut être n'est il pas également connu, que le sujet de ces querelles est le plus vain de tous les sujets. Il est si vain, qu'on a de la peine à le croire des François, malgré leur gout décidé, à faire sérieusement des bagatelles et à leur donner l'air de choses d'importance. La célèbre dispute du Liliput de Swift, en la prenant en un certain sens, est, à parler à la lettre, d'une importance bien plus grande. Décider si un œuf vient à être ouvert par le cul plutôt que par la pointe, est au moins une chose dont la légère utilité est sensible et dont, par conséquent, on peut faire quelque usage dans la société. Mais ces subtilités de Métaphysique, que Jansénius s'avisa de méler avec les matières de religion et qui, depuis sa mort, ont causé un schisme ouvert en France, tant dans l'Eglise que dans l'Etat; ces subtilités, dis-je, ne sauroient être plus inutiles, plus vaines, plus ridicules. D'ailleurs elles sont toutes de nature à ne pouvoir être soumises à l'examen de la raison humaine, qui est beaucoup trop faible pour oser percer dans ces mystérieuses ténèbres. Celui qui les tira du creux de son cerveau, le clergé qui s'y opposa, le Parlement qui les adopta, ignoroient tous également, ignorent encore et ignoreront toujours de quel côté est le droit. Et, quand même on vien-

droit à bout de s'en convaincre, il n'en résulteroit pas le moindre avantage, pour l'humanité, dont on trouble inconsidérément le repôs, par l'opiniatreté à combattre ou à défendre ces saintes vétilles. On ne sauroit nier, il est vrai, que le Parlement ne combatte pour la bonne cause, puisque son activité ne tend qu'à défendre les peuples, contre la tyrannie du clergé qui veut, malgré qu'on en ait, forcer tout le monde à recevoir la constitution Unigénitus.

Mais cette activité, quelque louable qu'elle soit dans son principe, mériteroit bien plus d'éloges dans son aplication, si, au lieu de s'attacher aux billets de confession, qu'on exige des mourants; tyrannie qui se détruiroit bientôt d'elle même, puisqu'elle n'est apuiée que sur la déraison la plus notoire; si, dis-je, au lieu de s'attacher à ces babioles, le parlement tournoit ses vues, vers les moiens de délivrer les peuples de l'oppression de la Cour en allégeant le poids affreux des impositions qui l'accablent. On n'auroit pas à lui reprocher d'avoir abandoné le corps pour courir après l'ombre, d'avoir perdu de vue une chose réelle, pour s'occuper sans fruit d'un être imaginaire.

Dans l'état actuel des choses, il étoit naturel que les deux partis tinssent les yeux, attachés sur le Roi, qui ne pouvoit se déclarer pour l'un ou pour l'autre, sans que cela fut d'un grand poids, malgré que le Clergé refusat de la reconnoitre pour juge compétent dans cette matière. C'est, dit on, à

un prestolet Italien qui, devenu canoniquement vieux, se voit exalté au siége Apostolique sur le retour de l'enfance, qu'apartient la décision de cette querelle. Qu'on juge si un tel homme a droit de prétendre à une infaillibilité qui n'apartient qu'à Dieu seul.

Il étoit pourtant très important que le Roi se déclarat; et cette importance même ne fésoit que l'embarasser d'avantage sur le parti qu'il devoit prendre.

Permetroit-il que le Clergé l'emportat sur le parlement : il étoit à craindre que ce corps respectable oubliant le vain objet qui fixoit alors son atention, ne fut-ce que par vengeance, ne prit le parti de s'occuper de choses plus importantes, en songeant à soulager les peuples et à leur oter une partie du fardeau sous lequel ils gémissoient.

Il est vrai, que le Parlement de Paris n'a ni la dignité, ni le pouvoir de celui de la Grande Bretagne; mais le seul nom de Parlement emporte avec soi, jusque dans les Etats où ces priviléges sont le plus impitoyablement violés, un son toujours capable de flatter l'oreille du peuple. Le pouvoir d'examiner tous les arrêts rentiers émanés du conseil du Roi et de les légitimer en y apposant le sceau de l'enregistrement, formalité absolument nécessaire, quoique pure formalité; le droit qui lui a été conservé de faire des représentations à ce sujet, sont des circonstances qui, jointes à la considération qu'il s'est acquise dans l'esprit du peuple,

servent à donner un très grand poids à ses opinions.

Si d'un autre côté, sa trop grande partialité laissoit au Parlement à faire rentrer le clergé dans l'ordre : il avoit tout à craindre du soulèvement d'un corps redoutable, qui n'a que trop gagné d'ascendant sur l'esprit d'une populace tumultueuse. Car quoiqu'elle ne se sente pas naturellement portée à favoriser le triomphe du clergé sur le Parlement, il n'en est pas moins sur, qu'à la moindre aparence d'une persécution, elle seroit prête à se livrer aux instigations de ses boutefeux, en se laissant aller à une révolte générale. La religion est en danger! ce seroit le cri de guerre; et où en seroit-on alors? La foible raison ne peut rien contre les fureurs de la superstition.

D'ailleurs, le grand objet du Roi étoit, de tirer de l'argent, tant des Ecclésiastiques que des Laïques, et en favorisant un parti plus que l'autre, il couroit risque de perdre son empire sur tous les deux.

L'alternative étoit cruelle et le choix bien difficile à faire. Aussi le Roi ne savoit-il plus de quel bois faire flèche. C'est à la ruse de madame de Pompadour qu'il étoit réservé, de le tirer de peine; du moins le public lui en fait l'honneur. Elle conseilla au Roi de donner le manteau au vent, de tenir une juste balance entre les deux partis, en ne se déclarant ni pour l'un, ni pour l'autre et en se réservant de jetter le poids de son influence dans le

bassin qui en auroit le plus besoin. En attendant, il devoit avoir soin de ne leur pas oter l'os pour lequel ils se disputoient, afin de leur laisser un divertissement auquel ils paroissoient si attachés.

Ce dernier point avoit en vue, de faire accroire qu'on touchoit au fond de la question, si tant est qu'un être phantastique en ait un, si le Roi venoit à interposer son autorité. Quelque peu considérable qu'il fut, pour se mettre au fait ou d'une querelle regardée comme un passe-temps ou des motifs qui engageoient la Cour à la laisser subsister; la suite justifia assés l'effet qu'on s'en étoit promis. C'auroit été un miracle, si cela n'étoit pas arrivé. Tous ceux qui connoissent tant soit peu ce que c'est que l'esprit de parti, savent que partout le même, il s'attache d'autant plus fortement à son objet, que cet objet même est plus vif et moins important. Il arrive même souvent qu'en pareil cas, on ne sauroit l'excuser en disant qu'il est aveugle ou qu'il y a d'autres objets bien plus dignes de son attention et qu'il ne sauroit négliger sans crainte de les voir périr.

Que madame de Pompadour ait été l'auteur dece coup de politique; c'est une chose qu'on a bien des raisons de croire. Que cette idée ait été mise en exécution : c'est une chose certaine. Le parlement d'un côté, l'Archevêque de Paris de l'autre, furent successivement exilés. Cet événement et quelques autres de même nature, fait assés voir, que le roi

s'étoit mis sur le pié de donner le manteau au vent. Mais rien ne le prouve mieux de même que la part qu'avoit Madame de Pompadour dans cette affaire, que le congé qui fut donné à Machault son favori; en même tems qu'on lui sacrifioit d'Argenson. Mr. d'Argenson étoit le chef du parti ecclésiastique et M. Machault lui fesoit contre, en soutenant le Parlement. Afin que le clergé ne prit pas trop d'ombrage de la disgrâce de son défenseur, le Roi qui étoit résolu de tenir toujours un juste équilibre se crut obligé de renvoier un ministre qui en favorisant la cause du Parlement, pourroit être dangereux aux gens de l'Eglise. Il est à croire que, sans le consentement de Madame de Pompadour, cela n'auroit pas eu lieu, mais elle ne se fit aucun scrupule de sacrifier un ami plutôt que de se priver des douceurs de la vengeance en ne perdant pas un ennemi. Comme l'un ne pouvoit subsister sans l'autre ou du moins sans blesser la neutralité auquel tout étoit adapté ; on soupçone avec raison qu'elle fut la première à le proposer.

La différence de la conduite qu'on tint à l'égard de ces deux ministres, fait assés sentir la différence des motifs qu'on avoit, en les privant tous les deux de leurs emplois. M. d'Argenson fut renvoié, sans aucune de ces marques de bonté, qui servent un peu à adoucir les rigueurs d'une disgrâce. On ne fut pas trop sensible à son malheur. Outre qu'il avoit quelque chose d'austère et de rebutant, son caractère étoit dur et on le reconnoissoit pour un des

plus grands zélateurs du pouvoir arbitraire. Cela fit qu'on ne fut pas trop fâché de lui faire essuier des revers malgré qu'on sut qu'il haïssoit la Pompadour. M. Machault conserva une grosse pension, et on lui accorda ce qu'on appelle les honneurs militaires. Comme il avoit plus de probité que son rival, on le plaignit davantage; et la protection qu'il accorda toujours au Parlement, servit à effacer ce qu'on pouvoit trouver à redire à ses complaisances pour la maitresse du Roi.

Nous avons remarqué, que tout le monde étoit dans la pensée que la marquise de Pompadour avoit conseillé le Roi. Cette pensée eut pour elle les suites qu'elle devoit naturellement avoir, c'est-à-dire, qu'elle fut haïe des deux partis. L'un et l'autre sentirent qu'ils étoient devenus les jouets de son ambition, sans qu'elle eut aucuns égards ni pour l'un ni pour l'autre. Ceux-même qui n'avoient embrassé aucun parti et, en général, tous ceux qui aimoient le Roi et l'Etat, n'admirèrent pas trop le plan qu'on avoit suivi. Ils trouvoient dans ce système, beaucoup pius de la ruse d'une femmelete que d'une prudence mâle et courageuse. Ils avouoient que l'invention en était belle et qu'il étoit bien conduit pour parvenir au but qu'on s'étoit proposé, de dépouiller le peuple avec facilité; mais, du reste, ils ne le regardoient que comme un paliatif dangereux qui, loin d'oter le mal, ne fésoit que l'entretenir dans une fermentation couverte

qui bientôt, produiroit une nouvelle éruption, beaucoup plus violente que les premières.

D'ailleurs, il sembloit honteux au Roi d'avoir, pour des raisons trop intéressées, négligé de rétablir une paix, qu'on ne pouvoit trop se hâter de faire, si l'on avoit eu le bonheur des peuples à cœur, autant que leur argent. Parlons franchement. En regard de la décence, cette conduite n'avoit rien de plus élevé, que celle d'un friponeau, qui va partout semer de petites haines et de petites disputes, pour les mettre à son profit.

Dans ces circonstances, tous les états, toutes les classes du peuple s'accordoient à haïr Madame de Pompadour. Les Parisiens surtout, ne manquoient jamais aucune occasion de lui donner les marques les plus sensibles de leur haine. Toutes les fois qu'elle aloit à Paris, la populace couroit en foule derrière son carosse, en l'acablant de reproches et d'injures. Les choses en vinrent à un tel excès que, depuis quelques anées elle n'a plus osé y retourner, si ce n'est incognito.

Les provinces suivent l'exemple de la capitale. La nation entière la déteste, et l'on peut en donner bien des raisons.

Le peuple aime rarement les maîtresses de ses Rois. Il croit que le rang suprême qu'ils occupent, leur fait un devoir inviolable de la décence et du bon exemple; qu'ils sont entièrement inexcusables lorsqu'ils en donnent un mauvais. Cela arrive-t-il? Son mécontentement éclate: il fait tomber toute l'a-

mertume de sa haine, sur la personne qu'il regarde comme l'auteur du déréglement. Il ne s'attend pas à avoir des Rois, ennemis de la galanterie : peut-être même ne le souhaite-t-il pas. Mais il voudroit que cette galanterie se renfermât dans de justes bornes et qu'elle ne blessat pas les règles de l'honnête. Sans cela, il ne manque jamais de les charger de leurs propres écarts et de tous ceux, dans lesquels il voit donner, ceux qui les imitent et dont le nombre ne sauroit être plus fort.

Outre ce motif général de haine, il y en avoit plusieurs autres qui l'aigrissoient en particulier contre la marquise de Pompadour. La bassesse de son origine et sa qualité de femme mariée qui, enlevée de force à son époux, étoit retenue en dépit d'un droit qui fut toujours regardé comme sacré. Le consentement postérieur et forcé du mari ne réparoit pas le mal. Il prouvoit, tout au plus, l'abus d'un pouvoir despotique, ou sa propre lacheté. Il y a pourtant aparence que plusieurs ne s'élevèrent ici contre la conduite du Roi, que parcequ'il ne leur avoit pas enlevé leurs épouses.

De plus, ce n'étoit qu'avec un déplaisir extrême qu'on voioit la Reine et Mesdames de France, obligées de se contenter d'un entretien réglé, quoique proportionné à leur rang, tandis que la marquise se rouloit dans des richesses immenses et qu'elle pouvoit disposer, à son gré, des graces du Roi et des trésors de l'Etat. Le même chagrin se fesoit sentir quand on réfléchissoit à la dépendance

servile qui attachoit tout à ses volontés. Les Ministres les plus habiles, les plus grands Généraux de l'armée, étoient tous ou vilement soumis à ses ordres, ou injustement sacrifiés à sa vanité et à sa vengeance. Elle pourtant, cette vile personne, avoit été tirée de la fange d'une manière également criante et impardonnable. Elle prouvoit sans cesse par sa conduite, qu'elle prenoit faussement l'art de gouverner le Roi, pour celui de comander son Roiaume.

Mais un des plus grands reproches qu'on eut à lui faire, étoit le trafic inoui qu'elle fesoit des charges, et dont tout le profit étoit pour elle. Ce trafic tendait visiblement à la ruine de la nation, qui dès lors, n'étoit plus desservie que par des sujets uniquement occupés à retirer tout le profit possible de leur achat. Il sembloit qu'elle eut exposé tout le Roiaume en vente et qu'elle fut prête à le donner au dernier enchérisseur.

En effet, on a porté contre elle, une accusation qui ne prétendroit pas à l'honneur d'être répétée ici, si avec les richesses qu'elle a et dans un tems où la vérité semble s'être fixée chez les antipodes de la vraisemblance, on pouvoit dire d'une chose, qu'elle est absolument incroiable.

On a dit et l'on dit encore, qu'elle a voulu acheter du Roi de Prusse, la principauté de Neufchatel, province de la Suisse ; que les négociations ont été entamées, conduites et finies à ce sujet ; que l'argent a été payé à ce Monarque dans un tems de

guerre avec la France, ce qui ne peut être regardé que comme une espèce de trahison ; qu'enfin on s'est réservé de rendre le contrat public, dès que les circonstances le permettroient. On ne sauroit trop dire que les preuves manquent pour établir cette accusation. Mais, quoiqu'il en soit, on allégue pour motif de cet achat, que Madame de Pompadour connaissant et la haine qu'elle s'est atirée, et le danger auquel elle seroit exposée, si le Roi, venant à mourir, la laissoit à la merci de ses nombreux et puissants ennemis ; elle a pris la sage précaution de se ménager un asile assuré. Son intention seroit, aparemment, de prendre le large, au premier bruit d'une maladie dangereuse du Roi, et de se retirer dans son domaine. Mais qui sait, si privée, comme elle est, d'enfans. et de l'espérance d'en avoir, elle ne s'est pas laissée gagner par l'exemple de Flore, et si elle n'a pas résolu d'imiter cette célèbre Romaine, en aquérant à la France une province qu'elle peut lui laisser à sa mort. ?

Cependant, quoiqu'il soit très vrai que l'ambition, la vanité et la ruse entrent essentiellement dans son caractère ; on auroit tort de croire qu'à travers ces tristes décombres, on ne voïe briller aucune vertu, ni aucune aparence de vertu. C'est en vain, qu'on voudroit imaginer, qu'elle a fait, sans aucun mérite, sans aucune belle qualité qui ait pu parler en faveur de ses mauvaises, les couvrir et les aider plus efficacement à parvenir à leur but.

D'abord il est incontestable que, malgré son industrie à trouver matière à reproches, le monde n'a pas à lui imputer aucune de ces galanteries grossières, que le seul nom de maitresse du Roi fait déjà soupçoner et dont on s'attendoit, peut-être, à voir cette histoire remplie. Mais la vérité porte avec soi un plaisir trop vif et trop sublime, pour qu'on ne se console pas aisément de s'être trompé dans ses conjectures. Hors la chute que lui a fait faire le Roi, on ne sauroit lui reprocher d'avoir fait tort à sa vertu. Elle n'en est pourtant pas meilleure, pour tout cela. Elle peut, il est vrai, s'en faire honneur devant son amant; mais le monde ne l'en estimera jamais davantage. On sait trop que ce n'est ni à une insensibilité naturelle, où à la crainte des suites d'une vie déréglée, qu'elle doit cette chasteté; mais plutôt aux passions intéressées, dont elle étoit le jouet. Ces passions la maitrisoient de façon qu'elle étoit devenue insensible aux mouvements de l'amour et même incapable de la galanterie, qu'on prend si souvent pour l'amour dont elle usurpe inutilement le nom. Ce sont pourtant des inclinations, sur lesquelles la nature, cette puissante mère de toutes les deux, a un empire bien plus réel que sur les penchants criminels qui l'entrainoient. On lui pardoneroit encore, si elle avoit pu se servir du prétexte qu'elle aimoit le Roi; mais il est peut-être le seul, qui lui fasse l'honneur de la croire capable de l'aimer, ou d'en aimer un autre qu'elle même.

On a déjà dit qu'elle possédoit toutes les perfections, tous les talens propres à plaire. Assés heureuse pour avoir apporté, en naissant, le plus bel esprit, elle eut soin de le cultiver; et, ce qui fait son éloge, elle l'aima, ou fit semblant de l'aimer dans les autres. Malgré toutes ses bassesses, elle n'avoit pourtant pas cette bassesse indigne, méprisable et pourtant si commune des Mécénes de nos jours, qui, à l'aide de quelque dehors gracieux, se vantent de l'aimer et de trouver des charmes à l'encourager. Ces soi disants Mécénes, quand, après bien des peines, on est enfin parvenu à ébranler leur vanité, et à leur inspirer de la générosité ; ou quand leur caprice ou la bonne disposition où ils se trouvent, les portent à la bénéficence, ne répandent jamais leurs bienfaits qu'avec une si fastueuse bassesse et un étalage si arrogant de leur grandeur, qu'on auroit bien plus de raisons de les regarder comme des afronts que comme des marques de faveur. Elle, par contre, qui savoit que profit on peut retirer d'un commerce avec des personnes qui se distinguent par leur esprit et par leur savoir, ne fut ce que celui de se perfectioner et de gouter dans leur aimable conversation le plaisir qu'on y puise, plaisir infiniment préférable à mille autres motifs que la mode ou la coutume inspire : Elle, dis-je, se fit toujours un honneur de les flater, de les protéger, et de leur rendre des services réels, dans toutes les occasions.

Le Roi n'avoit jamais passé pour aimer les sa-

vans et le silence universel qu'ils ont gardé sur ce point, le condanne tacitement. Il prouve, au moins, que le peu de cas qu'il en a fait, a mérité leur mépris ; car le vrai esprit ne fut jamais ingrat. On pouroit plutôt l'accuser de donner dans l'extrémité opposée, comme les flateries outrées qu'on a paiées aux Auguste et aux Louis XIV en font foi. Le mérite de Madame de Pompadour ne fut donc que plus grand d'avoir su le forcer dans son dégout pour les savans et lui inspirer des sentiments plus favorables.

Afin de ne pas emploier toujours son credit d'une façon criminelle, elle obtint à M. Crébillon le père, une pension de six mille livres. Elle en procura une autre à Mademoiselle de Lussan, savante distinguée. Elle soutint et avança Marmontel. Elle fut toujours bien avec Voltaire. La conduite qu'elle tint envers l'Abbé le Blanc, qui s'est fait en particulier connoitre chés nous par ses Lettres sur les Anglois, ou il montre assés qu'il ne les a point connus, n'est pas des plus belles. Elle l'avoit engagé à suivre en qualité de Mentor, le Marquis de Marigny son frère, dans son voiage d'Italie. Le peu de savoir vivre du Marquis, mit bientôt la mésintelligence entr'eux. Ils retournèrent en France, fort peu satisfaits l'un de l'autre. La Sœur, beaucoup trop sœur en cette occasion, mit les choses sur un tel pié, qu'au lieu des graces dont elle avoit flatté ses espérances, l'Abbé le Blanc ne trouva partout que des refus. Elle le récompensa

pourtant à la fin ; mais d'une façon, qu'on auroit pu prendre pour une marque de mépris, plutôt que pour une marque d'estime. Il fut fait Historiographe des batiments du Roi, et par conséquent, placé auprès de son illustre frère qui en étoit surintendant. Cette charge est telle, qu'on ne sauroit guères en imaginer de moins importante ou de plus vile, si l'on excepte celle d'Historiographe de Madame de Pompadour. On auroit pourtant eu mauvaise grâce à lui faire des reproches sur la petitesse de son emploi, puisque le peu de cas qu'on fesoit de sa personne, n'en laissoit pas moins subsister toute la grandeur des obligations qu'il avoit su mériter.

Mais enfin il faut lui rendre cette justice : sa bénéficence envers les savans, quel qu'en ait été le motif, mérite incontestablement les plus grands éloges. La libéralité qu'elle inspira au Roi en leur faveur, est un trait qui embélira toujours son histoire. Toujours on la louera de lui avoir appris à connoitre un de ses principaux devoirs, qui est de récompenser sur le mérite. On reconnoitra ce qu'on a reconnu jusqu'ici, que l'honneur principal de cette conduite lui appartient de plein droit; puisque tout semble accréditer le soupçon, que sans elle, on se seroit vainement attendu à quelque chose de pareil. La protection qu'elle accorde aux sciences qu'elle aime; elle l'accorde aussi aux beaux Arts, qu'elle chérit. La musique, la peinture, la sculpture, l'architecture eurent toujours le

droit de lui plaire et de prétendre à sa faveur. Il paroit d'abord ridicule qu'elle ait donné à ces Arts, un Directeur d'un gout aussi mauvais qu'est le Marquis de Marigny. Mais trop clairvoiante pour ignorer ce qui manquoit à ce frère, et trop juste pour n'y pas supléer autant qu'il dépendoit d'elle; on l'a vue se charger elle même de ces fonctions. Tous les Maitres qui fesoient profession des Arts dont nous avons parlé, s'adressoient à elle; et aucun d'eux ne cherchoit à se distinguer, qu'elle ne l'encourageat puissamment. Outre qu'elle se rend elle même dans les ateliers de ceux qui travaillent aux Arts mécaniques, elle a encore soin d'y mener le Roi, à qui elle fait connoitre les mérites d'un chacun et les récompenses dont ils sont dignes. A plusieurs d'entr'eux elle a obtenu des pensions, des logements au Louvre et d'autres avantages de la même nature. Les tapisseries des Gobelins et celles de la Savonerie, ont eu surtout une très grande part à ses bénignes influences.

Elle ne manque pas de faire sonner toutes ces attentions aussi haut qu'elle peut; d'autant plus qu'elles sont d'une utilité réelle. Elles servent à elle même, en la mettant aux yeux du Roi dans le plus beau jour, puisqu'il doit nécessairement remarquer et sa capacité et l'envie qu'elle a de lui faire honneur. Elles servent aussi à la nation qui, sans contredit, en retire un profit considérable. Les Rois ne récompensent jamais les talens, qu'on ne voie bientôt sortir de leur sein, des grands hom-

mes en tous genres. Les arts protégés produisent toujours d'habiles artistes. Cela arrive, en particulier, dans ceux qui ont pour objet ou les choses de gout qui embélissent un païs et y atirent une utile foule d'étrangers; ou celles qu'une magnificence outrée, un luxe excessif a rendu nécessaires. Où en seroit un païs où les besoins seroient ainsi multipliés, sans qu'il trouvat chès soi, les moiens de les satisfaire ? Forcé d'avoir recours à l'étranger, il lui enverroit ses trésors ; et bientôt, il se verroit tombé dans la plus excessive pauvreté.

Malgré tant de choses qui étoient à sa louange, Madame de Pompadour ne sembloit pas devoir être exceptée de la règle générale, que le vrai bon gout ne se trouva jamais où il n'y a point d'élévation dans les sentiments, point de noblesse dans l'âme. Elle ne put resister au torrent du génie Francois qui l'entrainoit vers les bagatelles et les faux rafinemens du gout. Si elle soutint les arts dont la réalité marche à l'égal de leur beauté, elle fut toujours disposée à favoriser ceux qu'une élégance *féminine* ou une vaine curiosité retiennent à leurs gages. Colifichets, nouvelles inventions de modes, bimblotages, bijoux, décorations de chambres pour les différentes saisons de l'année, meubles dans un gout nouveau, en un mot toutes les couteuses babioles d'une prodigalité fertile en inventions, partageoient son aprobation et sa faveur avec les nobles productions des talens. Telle une femme, qui sourit également à un homme d'es-

prit et à un fat, sans qu'on puisse dire auquel des deux elle donne la préférence. En cas de doute, le monde est peu porté à prendre le meilleur sens: Au contraire ; il saisit toujours le plus mauvais. Il n'a point démenti ces sentimens vis-à-vis la Marquise de Pompadour. Croiant que ces deux caractères ne sont point de nature à s'unir dans un même sujet, il a osé soupconer, que le plus mauvais lui apartenoit réellement et que l'autre n'étoit qu'emprunté. Selon lui, il ne devoit servir qu'à couvrir les défauts du premier ; de peur qu'ils ne fissent tort à la réputation qu'elle avoit d'être femme de bon gout.

On a dit que Madame de Pompadour avoit le gout exquis. Mais comme on a remarqué qu'il ne peut guères s'alier à une petite ame, à un cœur double et a une afectation outrée de prérogatives déplacées : on parleroit peut être mieux, si l'on disoit qu'elle a une imagination extraordinaire. On en pouroit fournir bien des preuves ; Mais une seule nous suffira.

Elle étoit à Bellevue, ce lieu enchanté que le Roi lui avoit fait batir à si grands fraix, cette voluptueuse demeure où l'art secondoit l'invention, et où la magnificence fésoit honneur à l'art. Un jour que le Roi y alla la voir, elle le reçut dans un apartement à l'extrémité duquel s'ouvrit une porte brisée qui ofrit un parterre à sa vue. C'étoit au cœur de l'hyver. Il y aperçut avec surprise des rangs de pots à fleurs. Tout y fleurissoit en se pei-

gnant des plus belles et des plus vives couleurs du printems ; tout exhaloit les parfums exquis dont la nature a enrichi les fleurs qu'il voioit. Ce ne pouvoit pourtant être que l'illusion d'un moment. Ces fleurs où l'art avoit si bien réussi à contrefaire la nature, n'étoient que de porcelaine, et l'odeur qu'elles répandoient, venoit de ce que chacune d'elles avoit été arosée de l'essence qu'on en tire. Cette tromperie plut au Roi ; mais les Courtisans en prirent occasion de dire, qu'il n'étoit rien dans la nature ni hors d'elle, que Madame de Pompadour ne vint à bout de soumettre au despotisme de son art. Cette idée que toute sa conduite devoit naturellement inspirer, avoit tellement prévalu, qu'on la portoit dans toutes ses actions, jusques dans celles qui en étoient le moins susceptibles. Le tribut même de tristessse qu'on lui voioit paier quelquefois au sentiment de la nature, n'étoit pas capable de lui faire l'honneur qu'elle auroit mérité. Quand même ce n'auroit été qu'une simple atention à sauver les apparences du devoir et de l'humanité. On croioit toujours que la ruse en abusoit pour tromper le monde, et la faire parvenir plus facilement aux vues de sa duplicité. Il y avoit longtemps qu'elle étoit la Sultane favorite, lorsque M^r le Normant de Tournean qui, en sa qualité de père présomtif, avoit pris tant de soin de son éducation, fut attaqué d'une apopléxie qui le mit au tombeau. A la première nouvelle du danger où il étoit, elle se rendit en diligence à Estiolles.

Cette terre d'où son mari avoit tiré son nom, apartenoit à M. le Normant et il s'y trouvoit lorsqu'il prit mal. Elle le trouva sans sentiment, sans vie, sans espérance. Les transports douloureux auxquels elle s'abandona, n'étoient, selon toutes les vraisemblances, rien d'affecté, rien d'emprunté. Il y auroit eu une insensibilité trop grande, une ingratitude trop noire, à contempler d'un œil sec et serein, le trépas d'un homme, dont les soins à l'éduquer, avoient jetté les fondemens d'un bonheur qu'elle regardoit pour tel, quoiqu'il fut peu digne d'envie. Elle s'y arreta quinze jours, pour calmer l'excès de sa tristesse et elle eut soin d'en informer M. d'Estiolles, afin qu'il se gardat d'y venir.

On ne sauroit s'empêcher de remarquer ici, en passant, qu'elle eut toujours pour M. Paris de Montmartel, des égards qui n'étoient rien moins que comuns. Et, en efet, elle auroit eu grand tort d'entreprendre quelque chose, contre un homme dont elle n'étoit pas sure qu'il ne fut pas son père. Outre la grande possibilité de l'être, puisqu'il eut avec Madame Poisson, le même commerce que M. de Tournean ; on reconoit généralement qu'elle lui ressemble parfaitement de visage. On dit qu'il lui sert aujourd'hui de premier Ministre.

Quand à M. d'Estiolles son mari, qui, en l'épousant en dépit de toutes les remontrances, avoit fait son premier et son plus solide bonheur ; la conduite qu'elle tint à son égard, depuis son retour d'Avignon où elle l'avoit fait exiler et où il faillit

y trouver son tombeau, ne justifie que trop le mélange de jour et d'ombre qu'ofre son portroit. On ne sauroit nier que la force de cette dernière n'ote au premier, presque tout l'éclat qu'il pourroit avoir. Eloignée de sa personne, elle montra, c'est très vrai, quelque reste d'estime pour lui ; mais les marques qu'elle en donna, portoient si visiblement l'empreinte de sa vanité et de ses dehors trompeurs, qu'elle en perdit presque tout le mérite· Il n'y avoit pas jusqu'à celles de ses actions, dont le but le plus vraisemblable étoit de lui faire sa satisfaction, qui ne portassent les caractères du sot orgueil d'une maitresse du Roi, bien plus que les signes d'un reste de tendresse pour un mari outragé, qu'elle avoit sujet de craindre encore, malgré qu'elle se vit retranchée derrière la grandeur et la puissance: Car le crime est toujours craintif. Mais quelque fut le motif de ses actions; on pouvoit être assuré qu'elles avoient toutes une teinture de ruse, jusqu'à celles que leur nature en rendoit le moins susceptibles. Il en étoit d'elle, comme de ces menteurs de profession, qui ont contracté l'abominable habitude de ne jamais dire la vérité, fut-ce dans les choses les plus indiférentes.

Il s'étoit jetté, comme on l'a dit, dans la débauche, et il étoit toujours entouré du rebut des filles de joïe. Madame de Pompadour, scandalisée d'un désordre pareil et d'autant plus scandalisée, qu'elle en étoit elle même la cause; crut qu'elle y pourroit remédier, en lui donnant une Maitresse d'un

certain rang, qui sut le fixer. Elle lui fit recommander sous main une de ses créatures, ou du moins une personne qui étoit à ses gages. C'étoit Madame de la Mothe, veuve d'un Officier de Cavalerie. Il donna dans le paneau sans s'en douter. Leurs amours furent si réelles, qu'on ne tarda pas à en avoir des marques certaines. Madame de la Mothe fut enceinte et elle lui fit une fille.

Mais le pauvre M. d'Estiolles n'étoit pas fait pour être plus heureux en maitresse qu'en femme. Il découvrit qu'elle lui étoit doublement infidèle, en partageant ses faveurs avec un autre, et en épiant toutes ses menées qui, sur le champ, étoient raportées à son épouse. Ce dernier point le facha surtout. Il ne pouvoit souffrir qu'une femme qui n'avoit plus aucun droit sur sa personne, nourrit encore l'attention déplacée, d'avoir l'œil à sa conduite. Il renvoia sa maitresse ; mais il fut obligé de souscrire aux volontés de sa femme, en lui fésant une grosse pension. Pour l'enfant, Madame de Pompadour avoit bien des raisons de le regarder pour le sien, puisque, en effet, il auroit du l'être. Elle en eut tout le soin imaginable ; mais en même tems, elle emploia en sa faveur, toute la ruse qu'on a toujours remarqué dans toutes ses actions.

On sait que les loix et les coutumes de France, ne sont rien moins que favorables aux enfants illégitimes. Celui de M. d'Estiolles ne pouvoit échaper à leurs rigueurs, ni en regard de la tache de sa

naissance, ni par rapport aux autres points qui tiennent plus particulièrement à l'utile. Pour la soustraire à ces désagrémens, Madame de Pompadour eut soin de chercher un Gentilhomme de bonne noblesse et pauvre. Elle le trouva. La première question qu'on lui fit, fut de demander s'il ne seroit pas content qu'on lui donnat cent mille écus. Sa réponse fut conforme aux circonstances où il se trouvoit. Là dessus, on lui fit connoitre les conditions auxquelles on vouloit les lui donner. Ces conditions étoient de se chercher une femme qui lui plut et qui fut d'une famille assortissante à la sienne; de se faire marier en présence de l'Eglise; de conduire avec son épouse l'enfant de M. d'Estiolles sous le dais de la cérémonie; de l'y reconnoitre pour le leur, en le déclarant tel, et né de leur commerce avant d'avoir été épousés en face d'Eglise.

Cette formalité est une espèce de légitimation des batards qui sont nés des deux parties contractantes. Il est souvent arrivé qu'on en a vu trois, quatre ou même plus, qui accompagnoient leurs parens en alant recevoir la bénédiction sacerdotale: Ils aquéroient par là tous les droits d'une naissance légitime. Mais il y a de la fourberie, a en user ainsi; avec des enfants qui, réellement n'apartiennent pas à ceux qui les présentent. Le mensonge est d'autant plus décidé, qu'on leur enjoint expressément de déclarer à la face de Dieu et du peuple, que ces eunes créatures sont des fruits de leur tendresse.

Cependant, la grandeur de la somme oferte, fit taire le scrupule que pouvoit inspirer cette action. La condition fut acceptée; la cérémonie eut lieu et l'enfant de M. d'Estiolles se vit constituée dans tous les droits d'une naissance légitime et noble. Elle prit le nom de la famille où elle venoit d'être reçue, et le crédit de Madame de Pompadour, la mit en état de jouir de toutes les prérogatives de son rang. Dans la suite elle lui procura une chanoinie à Remiremont. Celles qui veulent y entrer sont obligées de faire preuve de noblesse du coté paternel et du coté maternel. On les y reçoit à tout age, et quoiqu'elles soient tenues de se soumettre à la régularité de la vie monastique, elles ne renoncent point au monde et ne font aucun vœu. Il leur est permis de se marier quand il leur plait. Comme cet enfant est le seul, qu'on sache, de M. d'Estiolles; on croit assés raisonablement, qu'elle en recueillera la riche succession. A ce compte là c'est un des plus beaux partis qu'il y ait en France.

Au reste, il ne faut pas oublier de dire que bien des gens rirent et qu'un plus grand nombre se scandalisèrent, d'une cérémonie qui tenoit si fort à la profanation. Mais le doigt d'une Marquise de Pompadour en couvroit toute l'irrégularité. Une autre preuve que la ruse se mèle de toutes ses actions, se trouve évidemment dans la manœuvre qu'elle emploia, pour engager son mari a répondre à ses intentions, dans un cas qui sembloit lui ten

fort au cœur. M. d'Estiolles logeoit avec Madame de Baschi sa sœur, à l'Hotel de la Valière, en chambres locantes. La vanité de Madame de Pompadour se trouvoit offensée de ce que son frère n'avoit pas une maison en propre. Elle auroit voulu lui en voir une, qui répondit à la dignité et à l'importance qu'elle croioit attachée à la qualité d'un mari de la maitresse du Roi. Elle ne savoit comment s'y prendre, pour l'engager à en acheter une, qui fut capable de la satisfaire.

Quoiqu'ami décidé du plaisir, d'Estiolles ne l'étoit pas des grosses dépenses. Il ne fut jamais libéral dans les choses mêmes qui étoient le plus de son gout. Bien loin de là ; il y montra toujours une avarice extrême. Ainsi elle ne pouvoit guères se flater, qu'il consentit à débourser une somme aussi grande que celle qu'il lui falloit, pour se procurer une belle maison. Elle auroit pu donner cet argent, et peut être auroit-elle fait ce sacrifice à sa vanité, si elle n'eut trouvé dans son génie, le moien de parvenir à son but, sans faire aucun domage à sa bourse.

Il y avoit un officier des Finances, créature de M. Machault, qui lui étoit entièrement dévoué. Il se nomoit Bouret. Quoiqu'il eut commencé avec peu ; il étoit parvenu à aquérir de grands biens. C'étoit un homme d'esprit et qui aimoit le plaisir. Il avoit bati à Paris une des plus belles maisons ; et il n'avoit rien omis, de tout ce qui en pouvoit rendre l'ameublement magnifique. Un seul

apartement lui avoit couté plus de huit mille livres. Tout jusqu'aux valets, y étoit de vieux lacq. On y voioit un grand cabinet plus remarquable par e qu'il avoit couté, que par le gout qui y régnoit, dont les deux planches, les murailles et les portes étoient plaquées de fines glaces de miroir. Les intervalles en étoient couverts par des guirlandes de fleurs, peintes sur le verre, de la main des plus habiles maitres de Paris. Cela suffit pour donner l'idée d'un batiment, où tout se trouvoit en proportion. Bouret, qui connaissoit combien Madame de Pompadour souhaitoit que son mari fut logé dans une pareille maison, lui offrit la sienne, et son offre fut acceptée sur le champ. Elle concerta ensuite avec lui, les moiens de surprendre M. d'Estiolles et de l'engager à agréer la proposition qui lui en seroit faite.

Ce M. Bouret soupoit un jour avec M. d'Estiolles chés Madame de Baschi sa sœur, en compagnie de quelques autres Dames. Aiant fait tomber le discours sur le désagrément et l'incomodité des des maisons de louage, il offrit à M. d'Estiolles celle dont on vient de parler, avec tous ses ameublemens. Celui ci répondit qu'il étoit hors d'état de lever une aussi grande somme, que celle qu'il lui faudroit, pour acheter un batiment d'un si grand prix. Il emploia toutes les raisons propres à le persuader, en lui fésant entendre qu'il étoit pret à lui laisser au plus bas prix. Tout cela ne fésoit aucune impression sur M. d'Estiolles, qui croioit,

que le prix seroit toujours plus haut que ce qu'il auroit envie d'en donner. Enfin M. Bouret vint à bout de remporter quelqu'avantage sur son irrésolution, en proposant de laisser à Madame de la Mothe qui étoit présente, la fixation du prix qu'il lui en donneroit. M. d'Estiolles devoit naturellement croire, qu'elle le réduiroit à une médiocrité dont il auroit lieu d'être content, il ne se trompoit pas, s'il le crut; puisque Madame de la Mothe qu'on accusoit d'un comerce secret avec Bouret, avoit été mise au fait de toute l'affaire, et ne manquoit pas d'instructions suffisantes, pour porter un jugement qui put plaire à M. d'Estiolles. Elle fixa le prix de cette belle maison à cent mille livres, malgré qu'avec les meubles qui y étoient, elle valut au moins un milion.

Bouret fit l'étonné à l'ouïe d'un prix, qui n'étoit, en effet, qu'une bagatelle. Mais il ajouta que, puisqu'il avoit donné sa parole de s'en tenir au jugement de Madame, il ne vouloit pas lui faire l'afront d'y manquer. D'Estiolles qui ne pouvoit rien soupçoner de mystérieux dans cela, eut assés de bassesse pour profiter d'une décision, qui mettoit tout l'avantage de son coté, et toute la perte du coté du vendeur. Le marché fut conclu et le contrat signé et revetu de toutes ses formes. C'est, dira-t-on, pousser trop loin la complaisance pour Madame de Pompadour, que faire un marché à telle perte; mais Bouret savoit bien ce qu'il fesoit. Trois ou quatre jours après il en recut un brevet

d'affaires dans les Postes qui lui valoit cent mile livres par an.

Ainsi finit la comédie. Elle ne méritera peut être l'attention des Lecteurs, que parce-qu'elle porte avec soi la preuve la plus claire, que les places les plus considérables du Roiaume, étoient soumises à la vanité et au caprice de cette personne.

On pourroit encore raporter ici un très grand nombre d'exemples semblables; mais nous nous défendons de les entasser, de peur qu'on ne nous soupçone d'avoir rempli cette histoire de contes du Pont-Neuf, ou des historiettes qu'ont puisé les laquais dans les antichambres, pour les répandre dans le peuple.

Nous ne craignons point qu'on nous fasse un crime, d'avoir raconté l'histoire de Madame de Pompadour, sans observer l'ordre des tems, sans égard pour la chronologie. Une pareille exactitude nous a semblé déplacée dans une histoire telle que celle-ci; et nous sommes très persuadés qu'il y a peu de gens qui osent en disconvenir. On auroit bien plus de raisons de craindre la censure, si l'on s'y étoit pris autrement.

Au reste on se flate de n'avoir omis aucun trait historique qui puisse servir à faire sortir le vrai caractère de Madame de Pompadour et a donner au Lecteur une juste idée de cette fameuse personne. Si on ne s'en flate pas à tort: voilà notre but rempli; nous voila contents. Quand à la sureté des anecdotes, on s'en raporte hardiment à ceux qui

sont au fait des particularités de sa vie. Ils ne manqueront pas de sentir ce qu'on sent d'ailleurs si difficilement, qu'en ami sincère de la vérité, on a toujours travaillé à la saisir, en dépit même des difficultés qui sembloient la dérober aux poursuites les plus empressées. Ils seront forcés d'avouer que la mesure du vrai, est ici beaucoup plus forte que celle du faux ou du suposé; et un Lecteur équitable pardonera toujours celui ci, s'il existe, en faveur du premier. Mais revenons à nos moutons. Il est très sur que Madame de Pompadour, placée dans le point de vue, d'où elle jettoit par tems quelques regards sur son mari d'Estiolles, devoit le trouver bien petit, en comparaison de la grandeur dont elle se voioit environée. En effet, elle croioit lui faire bien de l'honneur d'avoir encore l'œil sur lui et sur sa conduite, et cette idée, lui fit toujours prendre vis-à-vis de lui, les airs de la protection la plus décidée. Cependant elle le redoutoit encore. Conoissant le pouvoir que lui donnoit sur elle sa qualité de mari, elle craignoit que le tems n'amenat des circonstances, où il lui fut permis d'exercer ce pouvoir; elle trembloit qu'il ne la forcat, un jour ou un autre, de rentrer dans les règles. Quoique sa soumission aux volontés du Roi, ne lui permette pas de le voir; elle lui écrit toujours; mais sur le ton d'un ami puissant, qui ne se sent pas trop assuré contre un ami foible. Tout ce qu'il désire, elle l'obtient pour lui, pourvu que cela puisse subsister avec les mesures qu'elle

est obligée de garder, envers la faveur du Roi. Lui, par contre, se croit absolument libre; et bien loin de ménager son épouse, il en parle à ses amis, avec le dernier des mépris. Il la connoit à fond, et puisque l'amour qui l'aveugloit autrefois, ne l'empêche plus aujourd'hui de voir, ni de réfléchir sur ce qu'il a vu; il se rapelle continuellement à l'esprit et sa noire ingratitude et ses ruses trompeuses.

Le public qui les juge tous les deux avec impartialité, ne manque pas de la condamner. Et comment ne le feroit il pas? Il voit qu'il n'y a qu'un esprit aveuglé par les prestiges d'une sotte vanité ou d'un fol orgueil, qui n'ait pas pu prévoir que la réussite des criminels dessins formés sur le cœur du Roi, au grand domage d'un époux trop bon, lui refusoit, même au sein de sa prospérité, l'honneur d'un triomphe satisfaisant. Il voit que ce n'étoit qu'un mauvais marché, un troc où sa perte paroissoit évidemment, puisqu'elle échangeoit le repôs de l'inocence contre l'inquietude du crime et l'honneur contre la honte. Il voit enfin qu'elle auroit été infiniment plus respectable en sa qualité d'épouse de M. d'Estiolles, qu'avec le titre peu imposant de maitresse d'un Roi; titre qu'elle ne sauroit même justifier, en disant qu'elle se sentoit de l'amour pour lui.

Certes, il faut que, si elle n'étoit pas assurée d'avance de la faiblesse du Roi, elle ait eu bien mauvaise grace à priser les sacrifices qu'elle lui

fésoit de sa reconnoissance, de son devoir et de sa réputation; puisque se les étant ordonné à elle même, ils ont du lui couter si peu. Mais sont-ce des sacrifices? si c'en sont, il est certain, qu'elle ne les a pas faits à sa passion pour le Roi : c'est plutôt aux viles passions de la vanité, de l'intérêt et à d'autres encore, qui remplissent toute la capacité de son ame, qu'elle les a offerts. L'amour n'y est entré pour rien. Cette noble passion, fait la compagnie odieuse de celles que nous avons nommées.

Elle n'habite point un même cœur avec elles. Elle ne leur sert point et elle ne s'en fait point servir. Non, l'amour qui peut s'abaisser à les servir ou même à joindre ses services aux leurs, est un amour trompeur. C'est un fourbe dont il faut se défier.

Cependant Madame de Pompadour règne; et la durée de sa puissance a été assurée par l'évènement même, qui devait la détruire, je veux dire, par la cessation d'un commerce de volupté sensuelle entre elle et le Roi. Les premiers momens d'incertitude sur l'effet, que produiroient dans les sentimens du Roi la perte d'un motif si puissant d'amour et d'attachement, furent des momens dangereux pour elle. Mais ces momens passés, rien ne pouvoit plus l'inquiéter. Au contraire; elle avoit tout à espérer d'un caractère, toujours disposé à prendre la faiblesse de l'opiniatreté, qui n'est qu'une passion fondée sur d'autres passions, pour

la vertu de la confiance, qui ne peut avoir d'autre fondement que la vertu.

Voilà donc Madame de Pompadour rassurée contre la crainte, que pouvoit lui inspirer autrefois l'idée que la jouissance est le tombeau du plaisir et de l'amour ?

Je dis l'amour. Oui l'amour, lors même qu'il est le plus heureux, n'est jamais assuré qu'il ne ressentira pas, plus ou moins, le dégout qu'entraine après soi la satisfaction des désirs, dégout qui semble être particulièrement fait pour les hommes et en quoi consiste l'ingratitude ordinaire de la jouissance.

Mais outre les raisons de crainte, que pouvoit lui inspirer l'idée de la cessation totale des plaisirs physiques de l'amour; il en étoit encore d'autres dont elle se voit également délivrée. Comme celles-ci ont une liaison fort étroite avec sa fortune, on ne trouvera pas mauvais, qu'on s'attache ici à les détailler.

Dans les païs Catholiques, il est deux périodes de la vie, où l'on ne semble être fait que pour sentir toute la Religion qui y règne. Le premier est celui de l'enfance et de la jeunesse, où l'âme entièrement molle et pliable, reçoit sans résistance toutes les impressions qui lui viennent du dehors, et donne son assentiment à tout ce qu'on lui propose comme des vérités sacrées. Il y en a qui le sont en effet, comme par la nécessité de la religion. Mais ces vérités respectables, soumises à des

subtilités sophistiques, se trouvent bientôt mêlées avec l'erreur et les vains phantomes de la déraison. Ces erreurs, ces absurdités, bien loin de tenir contre l'approche de la raison, ne trouveroient pas même accés chés des enfants, si l'on ne débutoit d'abord par les introduire dans ces compagnies où l'on fait profession de les regarder comme une partie essentielle et inséparable. Cette tendre jeunesse les reçoit avec tout le zèle, tout l'enthousiasme et toute la simplicité qui est naturelle à la foiblesse de leur age. De là vient que les couvents des deux sexes sont toujours peuplés de ces tristes victimes de leur propre crédulité.

Le second période est le déclin de la vie. Dans ce période les foibles restes d'un corps chancélant, ne semblent plus faire aucun efort qu'à ouvrir les portes du destin, pour jetter des regards timides et pleins d'inquiétude dans l'abime d'une vie à venir. Ces tristes momens sont livrés aux assauts des préjugés de l'enfance, qui reviennent faire sentir toute leur force. Ces préjugés, partie vérité, partie mensonge, ont été sucés indistinctement et sans soupçoner, en aucune façon, qu'on ait posé sur des contre-vérités, les fondements de salut ou de la damnation. L'age viril est venu, sans donner à la raison cette force male et courageuse, seule capable de les éclairer et de les approfondir pour séparer le faux d'avec le vrai.

De là est venu que plusieurs se sont imaginé, que le parti le plus sûr étoit de les adorer tous ;

puisque ils ne pouvoient point nuire, si tant est, qu'ils ne puissent point aider. Plus la foi est grande plus le mérite est grand : ainsi parlent ces gens ; et sur la foi de cet axiome, ils se laissent aler sans résistance au vent qui les pousse. Vains propos! Cause de tant de constance, d'entetement et d'opiniatreté dans l'erreur. Est-il donc indifférent à la sagesse divine d'être adorée par la folie ?

A ces périodes de la foiblesse de l'ame, qui, dans ces premier et dernier acte de la vie humaine répond oujours exactement aux faiblesses du corps, on en peut encore joindre un troisième ou l'on retrouve les mêmes faiblesses de l'âme et du corps, mais qui est commun à tous les ages : C'est le tems des maladies. Ces tems sont ceux du triomphe de la superstition, et la double faiblesse de l'homme en est si évidemment la cause, qu'elle choisit pour objet particulier de ses conquètes le sexe qu'on honore pour cela de l'épithète de dévot. On peut remarquer qu'à l'égard du premier periode le rang qu'occupent les princes, les expose aux plus violents assauts de la superstition, parce qu'elle prevoit tout l'avantage qu'elle pourroit retirer à l'avenir, des heureux succès qu'elle auroit sur eux. Mais ce même rang, à parler en général, les défend dans la suite de la séduction de ses prestiges : puisqu'avec l'usage d'une raison plus éclairée, les occupations de leur état, l'étalage de leur puissance et les distractions de leurs divertissemens, ils viennent facilement à bout de lui imposer silence.

J'ai dit; à parler en général. C'est, que je prévois bien qu'on objectera, qu'il y a eu des exceptions et qu'il y en a peut-être encore aujourd'hui. Tel est l'exemple d'un Prince, qui, a fait perdre à une nation entière, les espérances flateuses qu'elle avoit conçues de lui, par cela seul qu'il a été confié trop tôt aux impitoiables soins de ces meurtriers de la raison et du bon sens, des jésuites et des bigots. S'il étoit vrai que leur zèle également cruel et intéressé, eut jetté dans son cœur les dangereuses semences qu'on y soupçone, le monde verroit bientôt les jansénistes et les constitutionaires, pleins d'un saint acharnement les uns contre les autres, troubler l'Etat par leurs sanglantes querelles, comme il le fut jadis, par celles des Calvinistes et des Papistes. Alors on auroit bien raison de dire, que cette nation ne semble faite, que pour prouver beaucoup mieux que les exemples des particuliers, que le plus grand esprit peu fort bien s'allier avec la plus grande folie.

Ce premier période n'est plus à craindre pour l'amant: ainsi nous n'en parlerons pas: Pour le second : il va commencer ; mais peut-être n'est il pas plus redoutable que le premier.

Dans un commerce exposé aux remords de la conscience, à proportion que le feu de la jeunesse et des passions s'éteint, la puissance de Madame de Pompadour auroit sans doute, tout à craindre; mais ce comerce ne subsiste plus. Les Rois seroient bien plus heureux, si aimant leur devoir comme ils

devroient l'aimer, leurs directeurs faisoient servir le libre accès qu'ils ont auprès de leurs personnes, à leur remettre sans cesse sous les yeux, les obligations du rang qu'ils occupent. Ils le font dira-t-on. Oui; mais comment? Au lieu de puiser dans l'amour même de l'Être suprême, cette vraie source de tout ce qu'il y a de bon dans la religion soit spéculative soit pratique; au lieu de chercher dans ces penchants qu'ont tous les hommes à se montrer bienfaisants envers la société, penchants où l'on découvre les traces sensibles de la Divinité qui les a mis dans le cœur; au lieu dis-je de puiser dans ces sources pures, les preuves de leurs exhortations, ils ne cherchent qu'à les épouvanter par les peintures afreuses dont ils batent leur imagination. Comme ils savent à n'en point douter, que la crainte a sur le cœur de l'homme, un empire bien plus despotique que l'espérance; ils cherchent à l'exciter autant qu'il dépend d'eux, pour parvenir à émouvoir. Les démons, les suplices, les flammes éternelles de l'enfer; voilà les raisons qu'allègue leur éloquence persuasive. Ces raisons font impression; elles ne manquent guères leur éfet. Mais l'éfet qu'elles ont, ne peut que tenir de la lâcheté de la passion qui le produit. En vain voudroit on le faire passer pour un homage rendu à la divinité. Cet homage ne vaut assurément pas mieux, que celui qu'on rend aux Indes, à l'esprit malin, et qui semble lui être du à beaucoup plus juste titre.

De ces sources impures coulent la superstition,

les vaines cérémonies d'un culte extérieur et toutes ces bisarres ridiculités, auxquelles l'ignorance prète tant de vertu.

De ces sources impures coulent encore la violence qu'on fait aux consciences, les persécutions cruelles qu'on ne craint point de faire pour la plus grande gloire de Dieu; de ce Dieu même, dont on viole audacieusement les droits, sous le prétexte injurieux de les défendre; de ce Dieu même qui ne peut voir qu'avec horreur ces saintes barbaries, qu'exerce ou la foiblesse secondée de la ruse, ou la force qui sert d'instrument à la superstition.

Quant au tems de maladie, la foiblesse y fait trouver les mêmes dangers. Le Roi l'a déjà éprouvé. Déjà il a fait voir que la crainte n'a que trop d'empire sur lui. Sans cette raison, auroit-il renvoié comme il le fit, cette même Madame de la Tournelle qu'il avoit fait, quelque tems auparavant, Duchesse de Châteauroux? On a déjà remarqué qu'elle fut congédiée dans la grosse maladie, que le Roi fit à Metz; mais, comme pour convaincre le monde, que toute cette manœuvre n'étoit que l'éfet de la peur, qu'on lui avoit inspirée, il ne fut pas plutôt hors de danger qu'il révoqua tous les ordres qu'il avoit donnés à ce sujet. Démarche inutile; il étoit écrit dans le livre du destin, qu'il ne la reverroit plus. A peine avoit-elle reçu le message qui lui anonçoit son bonheur nouveau, qu'elle fut enlevée au monde et à la tendresse du Roi, par une mort subite, que les uns croient l'éfet d'un

poison, et d'autres la triste suite d'une trop excessive joïe.

Cependant Madame de Pompadour semble n'avoir point à redouter cet écueil. Dans les termes où elle en est aujourd'hui avec le Roi, elle n'a point à craindre les remontrances que peuvent lui faire ses directeurs. Il est vrai, que ces Messieurs ne négligent aucune occasion d'exercer leur pouvoir spirituel. Il est encore plus vrai qu'ils ne l'exercent souvent que pour l'exercer, c'est à dire, pour en faire voir l'existence réelle. Enfin il n'est personne qui doute, qu'ils n'emploient le même zèle à bannir une maitresse du Roi de sa présence, qu'à chasser de ses États des millions de ses plus fidèles sujets.

Mais n'a-t-elle pas reçu l'absolution formelle de ses crimes passés? et l'inocence de son commerce présent, n'est elle pas un bouclier capable de parer tous leurs coups? On dira, peut-être, qu'ils nourrissent une haine secrète contre Madame de Pompadour, pour avoir conseillé au Roi, d'embrasser la neutralité dans les querelles du Clergé avec le Parlement. Mais que pourroient-ils imputer à une femme, qu'aucun d'eux ne sauroit empêcher de faire ses Paques?

La puissance de Madame de Pompadour, paroît donc fondée à ne craindre aucune secousse, ni aucun ébranlement. Cependant on croit, qu'elle saura l'étaier encore d'avantage. Dans l'étude qu'elle a fait des inclinations et des faiblesses du

Roi, elle en a découvert une, dont elle connoit l'esprit et saura l'amener à répondre à ses vues. C'est une dévotion bigote, qui dans les premières circonstances où elle s'est trouvée, auroit pu être dangereuse à sa faveur; mais qui aujourd'hui ne servira qu'à l'afermir de plus en plus, si, comme on peut aisément le soupçoner, elle à assés d'adresse pour la bien manier. C'est là le point de réunion de toutes ses vues; et l'on a remarqué qu'elle s'y tient fortement attachée. Déjà, pour inspirer au Roi un dégout de ses plaisirs mondains, qui ont eu tant de charme pour lui et qu'il ne sauroit encore abandonner entièrement, elle a su emprunter des dehors d'une chasteté affectée, ce qu'il lui en faut maintenant pour y réussir, sans qu'on la soupçone de rien. Si elle conduit ce projet à sa fin, il est certain, d'un côté, qu'elle parviendra à se raccomoder entièrement avec le clergé; de l'autre, qu'elle trouvera dans son fond des ressources suffisantes, pour donner au Roi dans ce nouveau genre de vie, les passe-temps dont il est aussi susceptible que quelqu'autre que ce soit. Ainsi le monde aura un second Tome de Madame de Maintenon, plus mauvais, sans doute, que le premier, s'il est possible qu'il puisse l'être.

A l'heure qu'il est, j'écris au milieu de l'été de l'an de grace 1758, ce que je prie mes lecteurs de ne pas oublier; A l'heure qu'il est; on n'a encore rien découvert qui puisse faire soupçoner, que le Roi soit

las de se laisser gouverner, ou la maîtresse en danger de perdre sa puissance.

Il n'est plus rien qui puisse la détruire, si ce n'est, peut-être, les mesures qu'elle prend elle-même pour la conserver et qu'elle outre souvent; ou bien les cris réunis d'un peuple entier, qui remettent sans cesse sous les yeux du Roi et le mal qu'il fait à ses sujets et le tort qu'il fait à sa gloire, en ne résistant point à ses tentations.

La Reine, le Dauphin, toute la famille Roïale, la detestent en proportion de l'amour qu'ils ont pour le Roi. Ce n'est qu'avec une douleur extrême qu'ils aperçoivent à la tête de son histoire, une femme qu'on reconnoit aisément pour la fille de Madame Poisson, à l'arrogance de sa vanité et pour la femme d'un Officier des finances, à son avide soif de l'or; une femme enfin, dont les passions prouvent démonstrativement, qu'elle n'aime dans elle-même que ses passions, et dans le Roi, que la puissance de les satisfaire.

Je le repète : il n'est pas un seul homme qui connoit tant soit peu l'amour, qui ne soit forcé d'avouer qu'on n'en trouve pas la moindre ombre dans son cœur. L'essence de cette belle passion s'y oppose : c'est impossible. Ou, si l'on pouvoit concevoir un penchant qu'on put désigner sous le nom d'amour mercenaire; il en seroit de lui comme de ces fruits hatifs qu'on fait par art, il sentiroit le fumier dont la chaleur l'auroit fait sortir.

Elle ne s'est pas contentée d'avoir donné occa-

sion à des prodigalités sans bornes, dont elle a retiré tout le fruit; elle le porte encore à faire les dépenses les plus excessives en jeux, en plaisirs et en divertissemens. Quoique souverainement avare des biens qu'elle possède, elle ne se refuse pas à l'honneur d'en proposer, d'en inventer et de régler tous ceux auxquels le Roi est naturellement porté.

Ne devroit-elle pas employer plutôt son crédit à les restreindre et à les renfermer dans des bornes plus étroites? N'en doutons point: elle n'auroit pas manqué de le faire, si elle avoit pour lui les sentimens qu'elle affecte et qu'elle allègue sans preuve.

Elle est de toutes les parties de plaisir, elle y ordonne tout. C'est elle qui est l'âme de ces fréquents et dispendieux voiages que le Roi fait à Fontainebleau, à Marly, à Saint-Germain, à Choisi, à la Muete, etc. Dans ces voiages qui exigent des sommes immenses et auxquelles on ne peut fournir qu'en engageant les revenus de la Couronne, ou en les tirant par avance; où la noblesse qui l'accompagne est forcée de faire des dépenses qui la ruinent, ce qui n'est peut-être pas sans dessein, puisque le dérangement de sa fortune privée, la met en une plus grande dépendance de la Cour; Dans ces voiages, tout est soumis à ses caprices; tout est réglé par ses volontés. Mais qu'y fait-on? On joue gros jeu; on chasse; on rit. On perd dans un dédale de distractions, le gout et la faculté de penser à des choses sérieuses. On néglige

les affaires, qui ne figurent plus qu'en second; et on les prive de l'attention qu'elles exigent, pour la donner toute entière à cequi nela mérita jamais. Ces sujets de mécontentement, ne sont ni supposés ni outrés. Les plaintes, hélas! n'étoient que trop fondées. On ne voioit dans les affaires, que des créanciers de la marquise, ou du moins des personnes dont elle avoit lieu d'être satisfaite. Pouvoit-il y avoir de la grandeur d'âme dans des Ministres, qui pour parvenir, etoient forcés de se plier lâchement à une indigne soumission.

C'est une chose dont la certitude est décidée, qu'elle avoit entouré le Roi de ses petites créatures, et qu'il leur étoit défendu de lui rien dire que ce qu'elle vouloit bien qu'il apprit. Aucune vérité tant soit peu capable de contrecarrer ses desseins, n'avoit le bonheur de venir à ses oreilles, ou, s'il arrivoit quelque fois qu'elle y parvint ce n'étoit que par des sentiers détournés, et sous des dehors qui l'empêchoient d'être reconnue. La Cour en eut un jour un exemple qui la divertit bien.

Il y a quelque tems que le Roi alla à Paris. C'étoit contre son ordinaire; car il a conçu une répugnance extrème contre cette bonne ville, à cause des outrages qu'elle a fait à Madame de Pompadour. Le peuple rassemblé suivit son carosse; mais d'une manière bien différente de l'acoutumée. Il ne crioit plus: *Vive le Roi!* L'air ne

retentissoit que de ces paroles accablantes : ***du pain! du pain!*** La garde même ne fut pas capable de l'intimider: Cette foule efrénée l'obligea de se retirer.

Le Roi fut piqué au vif de cet afront, et de retour à Versailles il s'en occupoit, avec une amertume mèlée de tristesse. Une des créatures de la Pompadour prit la parole et lui dit : qu'il ne pouvoit assés s'étonner de la déraison et de l'injustice d'un peuple, qui croioit famine, assis sur un gro tas de blé ; que le pain se trouvoit à un prix très modique qu'il fixa et qu'ainsi il n'avoit pas la moindre raison de se plaindre. Le brave Marquis de Souvre, le héros de l'Histoire du fauteuil, qu'on a vu dans la première partie, ne put entendre cette contre vérité de sens froid. Il prit ses gans et son chapeau et fit semblant de gagner la porte avec précipitation. Ou allés vous ? lui cria le Roi.

« Sire! répondit le Marquis, si vous voulés me « le permettre, je vais de ce pas, faire pendre mon « coquin de maître-d'hotel, qui me fait paier le « pain une fois plus, que cet honête homme là ne « dit qu'il vaut. » Cela fit rire tous ceux qui étoient présents; mais il ne sembla pourtant pas que le Roi en fut touché; ni qu'il y fit réflexion.

On a vu jusqu'ici que Madame de Pompadour n'est, à tous les égards, rien moins que propre à

être la Maitresse du Roi. Peut être est-ce avec plus de droit qu'elle joue la femme d'Etat? Mais non; elle s'y prend à faire pitié. Les petites ruses et les petites passions ne font point les grands hommes d'Etat. Mais elle n'est pas contente de faire malheureusement la femme d'Etat, elle affecte un personage encore plus grand et plus élevé.

Elle veut trancher du despote et donner à la machine politique, le mouvement qui lui plaît. Hélas!... Des conseils pleins de bassesse et toujours suivis; des changemens faits sans rime ni raison; des ministres disgraciés, des généraux congédiés; voila les tristes preuves qu'elle donne et de son pouvoir et de son vuïde de pénétration.

Elle ne pouvoit revirer tout le système, renverser l'ordre et ne suivre que ces phantaisies dans le remplacement, dans les charges, sans amener la nonchalance dans les afaires. Les personnages distingués par leur rang, leurs mérites et leur capacité furent renvoiés ou se mirent eux mèmes à l'écart, n'ambitionant plus des emplois qu'on ne pouvoit obtenir, qu'aux insultantes conditions de se soumettre entièrement à une femme; et à quelle femme encore? à une femme, qui, jalouse d'ün homme, auquel elle n'avoit aucun droit de prétendre, croioit toujours qu'on lui avoit manque de respect, et ne s'occupoit qu'à couvrir sa petitesse d'une arrogance qui n'aidoit que plus à la mettre à

découvert. Ces circonstances ne pouvoient manquer de mettre tous les emplois en d'indignes mains, et d'en revétir ces laches caractères, dont le plus grand mérite étoit de n'en avoir aucun. En effet, nul mérite n'étoit reconu et récompensé, que celui d'une aveugle soumission à ses ordres. Et quel mérite, bon Dieu ! que celui de se conformer en tout aux impérieux caprices d'une femme, qui sacrifioit et le Roi qu'elle gouvernoit, et le Roiaume qu'elle deshonoroit, aux passions dont elle étoit la victime !

Cela devoit nécessairement éteindre dans tous les cœurs l'amour du bien public, faire succéder au zèle le ralentissement le plus froid, et porter le découragement dans tous les membres de l'Etat. En France, il est des miliers d'hommes, qui, dans leur enthousiasme pour l'honneur du Roi, sont toujours prets de sacrifier leur vie à l'espérance d'obtenir sa faveur. Mais ceux la-mêmes, en leur suposant du sentiment, ne sauroient que regarder avec indiférence ou avec mépris, des faveurs qu'on ne peut obtenir que par Madame de Pompadour. Les récompenses les plus grandes et les mieux méritées, doivent perdre ce qu'elles ont d'ailleurs de piquant, à passer par un tel canal. Il n'est rien de glorieux qu'elle puisse obtenir du Roi pour un autre, si ce n'est la disgrace.

Il ne peut se faire que des désordres aussi afreux

et dont les suites funestes vivront éternellement dans les annales de la France, ne produisent une fermentation générale.

Aussi, la haine publique est elle montée à un si haut degré de fureur, que, si la peste ou la famine venoient à faire sentir leur pouvoir destructeur, on ne manqueroit pas de chercher dans la Pompadour, la cause de ces redoutables fleaux. Même à l'heure qu'il est, on a tout à craindre des excès du mécontentement général. C'est pour cette raison qu'on ne la voit sortir que très rarement sans une escorte de cent cinquante ou deux cens hommes à cheval.

Pour arrêter en quelque façon le murmure, la Cour se voit réduite à recourir aux plus foibles et aux plus tristes ressources du pouvoir arbitraire, en défendant à un chacun, de parler des afaires de l'Etat. Les caffés et toutes les places publiques fourmillent d'espions privilégiés, qui sont aux gages du gouvernement. Ces mesures empêchent à la vérité le mécontentement de prendre l'essor. Mais elles sont bien éloigné de l'éteindre. De la bouche elles le repoussent vers le cœur, où il aquiert toujours plus de force, à proportion de la gène qu'il y soufre, et n'attend que l'occasion de reparoitre avec plus d'audace et de fureur.

Peut-être cette défense de parler des afaires du tems, a-t-elle pour objet de dérober à la connois-

sance du peuple, le mauvais état où les a mis cette même regence, qui veut enlever à ses sujets jusqu'à la liberté de se plaindre. Mais c'est un efet qu'elle ne produira jamais. Bien loin de là. En otant au peuple la conoissance d'un mal on ne lui en ote pas le soupçon ; et ce soupçon toujours habile à se former des chimères, au lieu d'un mal réel en crée mille autres qui sont imaginaires.

Cependant, quoiqu'on soit parvenu à étoufer au dedans la voix dont on ne pouvoit plus entendre les lugubres crix: la force des circonstances du dehors, n'en a pas moins produit un changement favorable aux vœux de la nation. Ce changement est l'admission du Maréchal d'Etrées et du Marquis de Puisieux son beau-père, dans le Conseil du Roi. On ne peut que s'en étoner, vû la haine que Madame de Pompadour a pour eux. Mais dans des conjonctures pareilles la malice et l'envie sont forcées de céder au mérite. Madame de Pompadour étoit trop fidèle à ses premières maximes pour oposer de faibles obstacles à une chose nécessaire; Elle a consenti à tout, avec la meilleure grace du monde. Aparemment que les remontrances de ces braves Ministres mettront fin à toutes les dépenses inutiles qu'exigeoient les tours fréquens, qui se fesoient dans les Chateaux et maisons de plaisance du Roi: Le délabrement des Finances ne sauroit préter plus de force à leurs représentations, qu'elle ne leur en donne aujourd'hui: Aussi a-t-on déjà

commencé dans la maison roiale, à mettre tout sur un autre pié.

On a tout lieu de croire que les circonstances forceront enfin à l'épargne et que le gout de la dépense, que Madame de Pompadour sut toujours ou inspirer ou entretenir, n'aura plus désormais qu'un empire précaire sur le Roi.

La folie ne sauroit prétendre à durer toujours; et rusée comme elle est, Madame de Pompadour sera non seulement disposée à tourner à tout vent; mais elle sera encore atentive à examiner le cours des nuages pour être toujours prète au premier changement.

Au reste elle ne renoncera à aucun point, qu'elle ne s'en fasse le plus grand mérite possible auprès du Roi. Elle ne fera que grossir son gout pour la dépense et son penchant naturel à la prodigalité, pour rendre le sacrifice qu'elle en fait et plus brillant et plus méritoire à ses yeux. De cette façon elle viendra toujours à bout de conduire et de gouverner le Roi, par les aparences mêmes qu'elle s'en laisse gouverner. Avec tant de souplesse, tant de facilité à se plier à tout il n'est possible qu'elle manque son but. Elle ressemble à ces plantes rampantes, qui venant dans leur croissance à s'accrocher à un arbre, s'entortillent autour de lui, en prenent toutes les infléxions et les courbures et

lui enlèvent ainsi sa nourriture, qui lui étoit destinée.

C'est ainsi qu'elle est parvenue à se soutenir, sans qu'on ait remarqué jusqu'ici aucun dechet de sa faveur. Depuis son intrigue avec la jeune Murphy, le Roi n'en a point encore eu d'autre. Il se peut bien, qu'il ait senti quelques feux passagers, qui l'ont porté de nouveau vers ses grisettes : mais outre que ce ne peut avoir été que des boutades, la chose n'est rien moins que certaine et ne peut être d'aucune conséquence pour elle.

Puisque voilà l'Histoire de la Marquise de Pompadour amenée jusqu'au moment où nous vivons, et que ce qu'il restera encore à dire à son sujet, est réservé au tems à venir; il ne nous reste plus pour contenter la curiosité des Lecteurs, que de donner une petite description de sa personne. Pour le faire, il faut d'abord distinguer deux tems diférens : celui où la force de sa beauté fit la conquête du Roi, et celui où elle vit.

Il y a quinze ans qu'elle règne en qualité de Maitresse du Roi, et elle pouvoit avoir vingt trois ans, lorsqu'elle parvint enfin à atteindre un but qu'elle et sa mère disoient hautement s'etre proposé. Son teint étoit naturellement très beau : et quoique sa constitution naturelle lui donnat un air trop languissant et à ses lèvres une paleur qui

auroit pu éfaroucher l'imagination ; dans ses yeux brilloit un feu parlant, qui animoit son visage et aidoit à former le plus agréable mélange de vivacité et de tendresse.

Pour relever son coloris, ou plutot pour supléer à ce qui lui manquoit, elle se permettoit bien d'avoir recours au rouge ; mais elle n'en mettoit qu'autant qu'il en faloit, pour le faire soupçoner. Ses traits étoient fins et délicats, ses cheveux chatains, sa taille de moienne grandeur et sa figure sans défaut. Rien n'étoit mieux pris que son beau buste. Elle le savoit et ne négligeait rien de tout ce qui pouvoit donner du relief à ses charmes. Elle inventa un négligé, qui fut mis à la mode, sous le nom de robe à la Pompadour. C'étoit un habit presque fait en forme de veste turque, qui serroit le col et qu'on boutonoit au défaut du poignet. Comme il étoit adapté à l'élévation de la gorge et qu'il colloit sur les hanches ; il fésoit paroitre tous les agrémens de sa taille en paroissant vouloir les cacher. Dans sa personne, dans son coup d'œil, dans ses gestes, tout étoit vif et passioné. Peut être même y avoit-il de l'excès ; car, en effet, on voioit quelque chose de si hardi dans ses manières, elle se présentoit avec un air si imposant, qu'à la voir, on croioit lui entendre dire : *Me voici*. Cependant on reconnoissoit généralement qu'elle étoit une des plus belles et des plus charmantes femmes de Paris.

Aujourd'hui, (en 1758); agée qu'elle est d'environ trente huit ans, il n'est pas aisé de dire ce qu'est son visage. Enseveli sous une couche de blanc et de rouge de l'épaisseur d'un pouce, il est dérobé entièrement à la vue. Il est bien probable qu'elle a de très bonnes raisons d'imiter en ce point les Dames de la Cour, qui presque toutes se servent d'un secret, qui couvre également et la beauté et la laideur de leurs visages. Cette sote coutume met une si ridicule ressemblance entr'elles, qu'on a bien de la peine à distinguer les physionomies, l'une de l'autre. On est au milieu d'elles, comme au milieu d'un troupeau de brebis. Le rouge brille avec tant d'éclat qu'on les prendroit pour des figurants, qui vont danser la danse des Furies.

En un mot, à les voir on est tenté de croire, qu'elles ne sont pas contentes d'être chastes pour elles mêmes; mais qu'elles veulent inspirer la chasteté aux autres. C'est la seule raison, qu'on puisse donner de la manie qu'elles ont, de se platrer le visage, d'arrêter par là l'éfet de leurs traits et d'étoufer dans les hommes, tout autre désir, que celui de les fuir.

Le visage de Madame de Pompadour n'est donc plus capable de fixer l'attention. Pour ce qui est de sa personne même, outre le changement, que les années ont dû y aporter, le mal dont elle a été ataquée, y a produit une si grande maigreur, que

tout apétit corporel doit nécessairement se perdre à sa vue. Ce seroit courir les risques de mourir de faim, que de s'ataquer à un morceau si décharné. Ses embrassemens ne sauroient diférer de ceux des ombres souterraines, qui atendent sur les bords du Styx, la barque fatale, qui doit les traverser. Qu'on ajoute à ce portrait sépulcral, la représentation d'un cœur embaumé de ruse; on aura le vrai objet de la pitié et du mépris, le portrait naïf et sincère de la Marquise de Pompadour, telle qu'elle se présente aujourd'hui au milieu de la grandeur, des richesses et de la faveur signalée du Roi, qu'elle a su captiver.

FIN




Invenire



PUBLICATIONS SPÉCIALES

DU MONITEUR DU BIBLIOPHILE

1. *L'Anglais mangeur d'opium*, traduit de l'anglais et augmenté par A. D. M. ALFRED DE MUSSET avec une notice par M. Arthur Heulhard.
(Paris, *le Moniteur du Bibliophile*, 1878, 128 p.

2. DUCLOS. — *Chroniques indiscrètes sur la Régence*, tirées d'un manuscrit autographe de Collé, avec une notice et des notes par M. Gustave Mouravit.
(Paris, *le Moniteur du Bibliophile*, 1878, 64 p.)

3. *Le journal de* COLLETET, premier petit journal parisien (1676), avec une notice sur *Colletet gazetier* par Arthur Heulhard.
(Paris, *le Moniteur du Bibliophile*, 1878-79, 256 p.)

4. *Mémoire sur les vexations qu'exercent les libraires et imprimeurs de Paris*, publié d'après l'imprimé de 1725 et le manuscrit de la bibliothèque de la ville de Paris avec une notice et des notes, par Lucien Faucou.

APPENDICE. *Mémoire pour la communauté des libraires de la ville de Paris* au sujet des abus qui se commettent dans les ventes à l'amiable ou à l'encan, avec la *Réponse à ce mémoire* et la *Réplique pour la Communauté* (juillet 1727). *Mémoire de la Communauté des Libraires contre les abus et violences du syndic de cette communauté*, (1657).
(Paris, *le Moniteur du Bibliophile*, 1879, 112 p.)

5. *L'Histoire de Madame la Marquise de Pompadour* par MADEMOISELLE DE FAUQUES, réimprimée d'après l'édition originale de 1759, avec une notice sur le livre et son auteur.
(Paris, *le Moniteur du Bibliophile*, 1879, 160 p.)

EN VENTE DE LA MÊME COLLECTION

Tous ces volumes ont été publiés dans le *Moniteur du Bibliophile,* avec pagination séparée sur beau papier de Hollande avec vignettes et lettres ornées.

L'ASSOMMOIR DU XVIII[e] SIÈCLE. — *Le Vuidangeur sensible,* drame en trois actes et en prose, par JEAN HENRI MARCHAND, réimprimé sur l'exemplaire de la Collection Ménétrier avec une notice par LUCIEN FAUCOU. In-4° de 130 pages. . . . . 7 fr.

VOLTAIRE. — Documents inédits, recueillis aux Archives nationales par ÉMILE CAMPARDON. In-4° de 196 pages. . . . . 7 fr.

LE PORTEFEUILLE DE M. LE COMTE DE CAYLUS, publié d'après les manuscrits inédits de la Bibliothèque de l'Université et de la Bibliothèque Nationale, avec Introduction et Notices. In-4° de 96 pages. . . . . 5 fr.

MÉMOIRE SUR LES VEXATIONS QU'EXERCENT LES LIBRAIRES ET IMPRIMEURS DE PARIS, publié d'après l'imprimé de 1725 et le manuscrit de la Bibliothèque de la ville de Paris par LUCIEN FAUCOU. In-4° de 116 pages. . . . . 5 fr.

HISTOIRE DE MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR par M[lle] de FAUQUES, réimprimée d'après l'édition originale de 1759, avec une Notice sur le livre et son auteur. In-4° de 170 pages. 7 fr.

LE JOURNAL DE COLLETET, premier petit Journal Parisien, 1676, avec une Notice sur Colletet, gazetier, par ARTHUR HEULARD. In-4° de 260 pages. 10 fr.

DUCLOS. — *Chroniques indiscrètes sur la Régence,* tiré d'un manuscrit authographe de COLLÉ avec une Notice et des Notes par M. GUSTAVE MOURAVIT. In-4° de 68 pages. . . . . 4 fr.

L'ANGLAIS MANGEUR D'OPIUM, traduit de l'Anglais et augmenté par A. D. M., ALFRED DE MUSSET, avec une notice, par M. ARTHUR HEULHARD. In-4° de 130 pages. . . . . 15 fr.

Paris. — Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 15151.

